& de 43 l. broché, savoir :

Dixième Livraison des Planches d'Histoire Naturelle, composée de cent à 4 s. ci. . .	20 liv.
Discours (1) & la brochure	1
Un vol. de Discours à 11 l., ci. . . .	11
Un vol. *idem.*, à 9 liv., ci.	9
Brochure des quatre demi-volumes. . .	2
Total.	43 liv.

Le port de chaque Livraison est au compte des Souscripteurs.

Nous allons entrer dans quelques détails sur cette Livraison.

La Livraison d'Histoire Naturelle renferme cent

---

(1) *Le Discours de cette Livraison n'est pas imprimé : on sent que l'Auteur, qui est seul, ne peut point suivre la rapidité de soixante Artistes, occupés de la gravure de ces Planches. Nous avons recommandé, de la manière la plus expresse, de ne point faire relier aucune des Livraisons des Planches d'Histoire Naturelle.*

seuls hommes, en Europe, en état de les décri
d'une manière digne de l'Encyclopédie.

Si l'étude des *Vers* n'a pas encore présenté le mêm
intérêt que celle des autres parties de l'Histoire Natu
relle, ce n'est pas qu'elle réunisse moins d'attraits
qu'elle soit moins fertile en découvertes, ou qu'elle offr
des rapports moins utiles ; mais c'est la difficulté d
l'observation, la pauvreté des Bibliothèques en c
genre, & sur-tout l'extrême difficulté de la conse
vation de ces individus, qui en sont les véritable
causes. C'étoit déjà un travail fastidieux, pénible qu
d'en réunir les faits épars, & de les rassembler sous u
un ordre méthodique de tant d'objets variés ; ma
c'est mériter la reconnoissance de l'Europe savante
que d'ajouter aux espèces que Linnée a décrites, de
corriger ; car, malgré les honneurs de quatorz
Editions successives que son Ouvrage a mérités, l
travaux des Naturalistes ci-dessus, & les Tableau
Encyclopédiques des Animaux, par M. l'Abbé Bor
naterre, prouvent qu'il a laissé beaucoup de choses
faire à ceux qui marchent sur ses traces.

La seconde Partie du second volume de Médecin

DESCRIPTION

HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE

DES

MONUMENS DE SCULPTURE,

RÉUNIS AU MUSÉE

DES

MONUMENS FRANÇAIS.

DESCRIPTION

HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE

DES

MONUMENS DE SCULPTURE,

RÉUNIS AU MUSÉE

DES

MONUMENS FRANÇAIS.

DESCRIPTION

HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE

DES

MONUMENS DE SCULPTURE,

RÉUNIS AU MUSÉE

DES

MONUMENS FRANÇAIS;

PAR ALEXANDRE LENOIR,
Conservateur de ce Musée;

Suivie d'un traité historique de la Peinture sur verre, par le même auteur.

Quatrieme édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.
Prix, 1 franc 80 centimes broché, et 2 francs 50 centimes franc de port pour les départemens.

J. Lafargue,
Notaire à Limoges

A PARIS,

Au Musée, rue des Petits-Augustins.

AN VI DE LA RÉPUBLIQUE.

AVANT-PROPOS.

La culture des arts chez un peuple, aggrandit son commerce et ses moyens, épure ses mœurs, le rend plus doux et plus docile à suivre les lois qui le gouvernent. L'assemblée nationale, pénétrée de cette maxime, après avoir décrété que les biens du clergé appartenaient à la *chose publique*, chargea son comité d'aliénation de veiller à la conservation des Monumens des arts qui étaient renfermés dans ces domaines. « Les Athéniens se trouverent dans des circonstances plus favorables. Après l'expulsion des tyrans, ils changerent la forme de leur gouvernement et publierent la démocratie : dès-lors tout le peuple prit part aux affaires publiques, l'esprit de chaque habitant s'aggrandit, et Athenes même s'éleva au-dessus de toutes les villes de la Gréce. Le bon goût étant devenu universel, et les citoyens opulens s'étant attiré la considération de leurs concitoyens par l'érection de superbes Monumens publics, l'on vit affluer dans cette puissante ville, comme les fleuves affluent dans la mer, tous les talens à la fois. Les arts s'y fixerent avec les sciences ; ce fut

Du tome III, deuxième partie des Manufactures | fait, depuis nombre d'années, une étude particuliere

là leur centre, et ce fut de là qu'ils se répandirent dans d'autres contrées. La prospérité de l'Etat fut le principe des progrès du goût. Florence, dans les tems modernes, atteste la vérité de notre proposition : cette ville, devenue opulente, vit disparaître les ténebres de l'ignorance, et fleurir les arts et les sciences. » (*Winckelmann*, tome I.)

Le philantrope Larochefoucauld, président de ce comité, fit un choix de savans et d'artistes qu'il réunit sous le titre de *Commission des savans*. Cette commission se distingua par un travail assidu, par des recherches nombreuses, et bientôt une foule de Monumens fut transportée et conservée dans la maison des ci-devant *Petits-Augustins*, local choisi par cette commission pour les recevoir. La convention nationale donna aussi des preuves de son amour pour les arts, en rendant plusieurs décrets en leur faveur; son *comité d'instruction publique* créa une commission composée de gens de lettres, et d'artistes de tous genres qui s'étaient distingués par leurs travaux, pour veiller à la conservation des Monumens des arts. Bientôt de cette réunion précieuse, sortit un nombre considérable de mémoires, d'adresses et de rapports qui porterent la lumiere dans

les départemens, et l'on parvint à arrêter le bras de la sottise qui abattait les statues, déchirait les tableaux les plus précieux, et fondait les plus beaux bronzes.

Dès l'année 1790 (1), je fus chargé de l'ordonnance *du dépôt des Petits-Augustins*, qui devint un asile pour les Monumens de notre histoire, que des barbares, à certaines époques, poursuivirent la hache à la main. Enfin je fus assez heureux pour en recueillir un grand nombre, et j'obtins du comité d'instruction publique (2), et par suite du ministere de l'intérieur l'établissement du

---

(1) Un des membres de la commission des savans, le citoyen Doyen, dont j'ai été élève pendant quinze ans, me présenta à la municipalité pour être garde du dépôt des Monumens des arts, rue des Petits-Augustins : je fus accepté le 6 juin 1791, et c'est à la bienveillance du citoyen Camus, aussi membre de cette commission, que je dois la confirmation de l'établissement, et de ma nomination à cette place par un décret. Et si depuis j'ai obtenu quelque succès dans les travaux que je me suis proposés, je les dois à l'amitié du citoyen Leblond, célebre antiquaire, qui a bien voulu m'aider de ses conseils.

(2) *Extrait du registre de délibération du comité d'instruction publique, ce 29 vendemiaire, an 4 de la République Française une et indivisible.*

Après avoir entendu la lecture d'un mémoire du citoyen Lenoir, conservateur du dépôt national des Monumens des arts, rue des Petits-Augustins, dans lequel il présente le projet d'un Muséum particulier des Monumens Français, le comité arrête ce qui suit :

1°. Qu'il sera fait mention dans son procès-verbal du

dépôt en MUSÉE DES MONUMENS FRANÇAIS, pris sous les deux rapports de l'histoire, et de l'histoire de l'art relativement à la France. C'est avec reconnaissance que je parle ici du directeur de l'instruction publique, (le cit. *Ginguené*) dont la bienveillance m'a été d'un grand secours dans l'érection de ce Musée, que je cherche à classer d'une maniere méthodique, la seule qui convienne à l'étude. Ses lumieres et son amour pour les arts ne sont point équivoques, et sa bonté envers les artistes est sans bornes. Certes, si l'on examine avec justice les services que le gouvernement actuel et cette administration ont rendus aux sciences et aux arts depuis trois ans, et que l'on compare ses travaux avec ceux des ministres d'un régime que l'on ne regrette plus, on ne sera pas embarrassé de juger de quel côté doit pencher la balance.

---

zele avec lequel le citoyen Lenoir a administré le dépôt qui lui a été confié.

2°. Qu'il sera formé à Paris un Musée de Monumens Français.

3°. Que le projet du citoyen Lenoir, sera renvoyé à la seconde section pour l'examiner et en faire un rapport.

4°. Que jusqu'à ce rapport il ne sera distrait aucuns Monumens du dépôt national de la rue des Petits-Augustins.

Signé, F. LANTHENAS, *président*, BORDET, DELEYRE, PLAICHARD, BARAILLON, LAKANAL, LALANDE, WANDELAINCOURT.

Quel sera l'étonnement de l'étranger lorsqu'il jouira de la conservation de tant d'objets précieux, et lorsque dans le même local il voyagera successivement de siecle en siecle. Enfin le *Musée des Monumens Français* s'éleve sous les auspices d'un gouvernement ami des arts et de la prospérité publique. Malgré l'envie et la jalousie, il prend une forme utile; et avec la plus sévere économie, je suis parvenu à faire rétablir et restaurer, plus de deux cents Monumens. Déjà trois siecles sont terminés dans des salles particulieres avec les localités convenables à chaque siecle. Savoir : le XIIIe, le XVIe et le XVIIe. Je m'occupe dans ce moment du XIVe et du XVe, et depuis trois ans ce Musée n'a cessé d'être ouvert aux éleves et aux amis des arts. Je viens d'augmenter cette collection, unique en Europe, d'une chambre sépulchrale, où le tombeau du Restaurateur des lettres et des arts, qui lui fut érigé en 1550, vient d'être rétabli par mes soins. Le citoyen Letourneux, ministre de l'intérieur, a vu avec satisfaction la restauration de ce Monument. Il est entré dans des détails précieux, et a montré une parfaite connaissance de l'état de l'art à cette époque. Il a pris un égal intérêt à celui de Louis XII, que je vais rétablir incessam-

ment. Le local que je lui ai destiné se prépare ; et l'approbation de ce ministre a été pour moi une douce récompense. Cette chambre sépulchrale a été construite en pierre de taille, selon l'architecture du tems, par le citoyen Peyre, architecte, fils d'un artiste distingué dont j'aurai occasion de parler dans l'histoire des arts relativement à la France ; il est chargé de maintenir la solidité dans la construction, et de la vérification des mémoires de l'établissement. L'érection et le placement des Monumens s'exécutant sur mes dessins et sous ma direction, la distribution des localités, les couleurs, et tout ce qui sert à donner à chaque siecle le caractere qui lui convient, étant de mon attribution spéciale, cet artiste veut bien me consulter pour la partie qui le concerne, et de cette harmonie il en résulte un bien général.

Des raisons que je pourrai publier au besoin, m'ont déterminé à constater ces faits dans l'histoire de ce Musée. Enfin, s'il fallait lire, entendre ou écouter les projets et les plans des novateurs qui se montrent dans un gouvernement, rien ne se terminerait. La manie de la nouveauté, l'esprit de versatilité qui ont trop longtems gouverné les arts, sont cause que la plupart de nos Monumens publics sont

encore à terminer La vie passe avec la rapidité d'un fleuve, et le bien public qu'un honnête homme peut faire dans un si court espace, est une douce consolation pour son ame.

« L'ordre, l'art, la lugubre magie que » *Lenoir* a mis dans la distribution de ce » Musée, donnent tout à la fois l'histoire » de son ame et de son génie et de ses » connaissances. Il semble que sa main » puissante soutient les siecles sur les bords » de l'abîme, les range chacun à leur place, » et leur défend de s'anéantir, pour mon- » trer leurs arts, leurs grands hommes, » leurs tyrans et souvent leur ignorance. » Remontons les âges avec cet artiste et » partons du tombeau de Clovis.

» Dans un vaste caveau dont les voûtes » en arêtes sont parsemées d'étoiles, fai- » blement éclairé par des croisées gothi- » ques, sont couchés ces princes fainéans » qui séparent Clovis de Charles Martel. » Ce conquérant les laisse à sa droite, et » voit à sa gauche ses descendans arrivés » jusqu'à Hugues Capet. Depuis Robert » les tombeaux descendent jusqu'à Phi- » lippe III, qui ferme la porte du caveau » comme Clovis semble l'ouvrir. Le con- » servateur a donné à ce caveau le titre » générique de treizieme siecle, parce

» qu'il termine en effet la liste des tom-
» beaux qui y sont renfermés, quoiqu'il
» contienne les effigies des personnages
» vivans dans le commencement du sixieme
» jusqu'à la fin du treizieme; mais on sait
» que ces cénotaphes avaient été érigés
» dans le treizieme siecle par Louis IX.
» Les âges ont usé presque toutes ces
» figures, dont aucune n'est de marbre,
» sans pouvoir effacer l'ignorance qui les
» a sculptées; et l'on est forcé de se dire:
» voilà les hommes qui n'ont eu que la
» puissance du glaive.

» En sortant de ce caveau on entre dans
» le cloître où l'on retrouve encore les
» siecles promenant le mépris des arts,
» sur les tombeaux des grands hommes et
» des femmes célebres de ces tems re-
» culés.

» En arrivant à la salle d'introduction,
» on apperçoit les Valois se cacher dans
» des chapelles obscures, jusqu'à ce que
» Léon X fasse sortir François Ier de la
» poussiere, et avec lui les marbres, les
» colonnes, les arts et la gloire. Alors la
» scene change; le deuil se revêt de sa
» lugubre majesté. Au milieu de ces
» colonnes d'albâtre, de jaspe, de por-
» phire, augustes orphelines des taber-
» nacles renversés, semées comme au

» hasard dans ce temple, qui n'offre plus
» à la piété que le culte des souvenirs,
» l'habile ciseau du statuaire m'a laissé sur
» ces figures l'histoire des caracteres. Je
» retrouve sur la bouche de François Ier le
» touchant adieu dont il honora Léonard
» de Vinci; je revois ce front qui défait
» les batailles, et cette main ouverte si
» prodigue des trésors qu'elle distribue
» avec grace aux artistes et aux savans.
» La mort est paisible sur le sein de
» Henri II; elle est touchante dans les hu-
» mides yeux de ce jeune François second.
» Cet obélisque, dites-vous, renferme le
» cœur de cet enfant? Ah! vous avez
» raison: l'immortalité n'est faite que pour
» l'innocence. Mais pourquoi ne reste-t-il
» pour couronne à Catherine de Médicis
» que ses cheveux hérissés? Est-il donc
» vrai que la mort est affreuse pour les
» méchans? Quoi! Louis XIII et Louis XIV
» dans cette posture suppliante? Le vain-
» queur de la Rochelle, et le conquérant
» de l'Europe prosternés! et devant qui?
» Homme, courbe ta tête à l'aspect de ce
» Dieu qui regne sur l'univers. Il fut
» aussi le tien, Richelieu! toi dont le
» mausolée semble dominer encore sur
» tant de monarques étendus près de toi.
» Ta politique vient des hommes; mais

» ton génie, tu ne le tiens que de lui » seul.

» Mais quelle est cette salle spacieuse, » éclairée, soigneusement décorée, où je » pénetre en sortant de ce temple? Qu'a » donc écrit le conservateur sur les atti- » ques de ses portes? *Etat des arts dans le* » *dix-septieme siecle.* Peut-être Lenoir, » eut-il mieux fait d'écrire, état des vertus » que état des arts; car je vois là Turenne, » Montausier, Colbert, Moliere, Corneille » et Racine. » (*Semaines critiques*, n°. 13.) Philosophe et aimable écrivain, pourquoi laissez-vous reposer votre plume savante? Agréez les témoignages de ma reconnaissance. J'aimais à vous lire, et je cherche encore celui qui a si obligeamment écrit sur le *Musée des Monumens Français.*

C'est cette suite chronologique de statues en marbre et en bronze, bas-reliefs et tombeaux des hommes et des femmes célebres; monumens échappés à la hache des destructeurs et à la faulx du tems, que je me propose de décrire dans cet ouvrage. J'ai joint à ce travail une description particuliere des monumens antiques qui ont cessé d'appartenir par leur caractere à ce Musée qui ne doit renfermer que des Monumens Français, et qui depuis peu

sont retournés à leurs Musées respectifs : statues et bas-reliefs dont j'ai fait tirer des archetypes que je placerai dans une salle particuliere pour servir à la chronologie de l'art, base principale de mon travail. Cette suite précieuse est composée d'un monument Egyptien, vu sur ses deux faces, d'une suite de tombeaux antiques apportés en France par l'ambassadeur Nointel, qui avait voyagé pour Louis XIV dans la Gréce et dans l'Archipel, et de plusieurs statues antiques que Robert Strozzi avait données à François Ier.

Dans la premiere partie, du *Musée des Monumens Français*, je donne la description des monumens de l'ancienne Gaule, et de suite ceux érigés aux rois de la premiere race, tels que ceux de Dagobert, Clovis, Frédégonde, Childebert, etc.

Les guerres continuelles et l'ignorance ayant laissé un long intervalle dans la culture des arts, on passera au treizieme siecle, où de timides artistes, serviles copistes de la nature et des costumes du tems, ont commencé à tracer des ensembles et à donner une sorte de forme à leurs statues : on y trouve l'origine de l'architecture Arabe en France, introduite à la suite des Croisades.

Le quatorzieme siecle fait voir les monu-

mens intéressans du sage Charles V, du bon connétable (Duguesclin), du brave Sancerre et même d'Isabeau de Baviere, etc.

Les tombeaux des d'Orléans, de Juvenal des Ursins, de Philippe de Commines, de Pierre de Navarre, de Tannegui du Châtel forment l'introduction du quinzieme siecle.

La seconde partie est composée des Monumens du seizieme siecle et continuée jusqu'au dix-neuvieme.

Avant que François Ier eût créé les arts en France, notre école était plongée dans la plus affreuse barbarie. Déjà la peinture et la sculpture étaient florissantes en Italie; déjà en Allemagne Albert Durer avait fondé une école d'arts, lorsque dominés par la superstition nous osions à peine former un trait. On trouvera dans le tombeau de Louis XII, le commencement des formes raisonnées et du bon goût. Vient ensuite celui de François Ier qui a fixé la premiere époque de la restauration des arts en France. Le monument érigé par Catherine de Médicis à la famille des Valois, exécuté par Germain Pilon, d'après les dessins de Philibert de l'Orme, offre aussi de grandes perfections.

Vous, Gougeon et Cousin, dignes fondateurs de l'École française, vous avez aussi aggrandi les arts, et l'érection de vos

tombeaux est une dette que j'ai voulu payer en faveur des siecles à venir. Ces Monumens ont été exécutés d'après mes plans et mes dessins, ainsi qu'une grande partie des Monumens renfermés dans ce Musée, que j'ai été obligé de recomposer et de rajuster selon leur âge, à cause des prodigieuses mutilations qu'ils avaient souffertes.

Un génie bienfaisant a sans doute enfanté le dix-septieme siecle pour l'honneur de la Nation Française; guerriers, poëtes, hommes d'Etat, peintres, statuaires, graveurs, etc., tous ont marché sur la même ligne vers l'immortalité. On retrouvera avec intérêt, sans doute, les monumens de Richelieu, de Mazarin; ceux de Turenne, Condé, Bignon, Lulli, Lebrun, Mignard, et les statues de Lesueur, Sarrazin, Pujet et celle de Nicolas Poussin, le peintre des poëtes et des philosophes.

Le dix-huitieme siecle porte aussi son caractere particulier, et l'art, quoique dégénéré par un goût faux qui s'était introduit, offrira des détails intéressans pour son histoire. Les Coustou, Bouchardon, Lemoine et Pigalle nous ont laissé des Monumens curieux par les personnages qu'ils représentent, et l'on verra, sans doute, avec plaisir les Crébillon, Maupertuis, Chevert et Caylus orner notre recueil.

O Drouais ! fils d'un artiste estimable, tu illustras aussi ton siecle ! tu ne vis plus pour les arts, mais tu laisses à la postérité ton nom, ta Cananéenne et ton Marius. Oui, ton tombeau honorera cet ouvrage, et les ames sensibles reconnaîtront l'amitié dans son auteur.

La troisieme et derniere partie offre une dissertation historique sur la peinture sur verre, et une chronologie intéressante des principaux vitraux depuis l'origine de l'art, et particuliérement de ceux qui ont été exécutés d'après les dessins de Raphaël, Primatice, Albert Durer, Jean Cousin, Lesueur, Elie *le Belge*, etc.

Les amis des arts et des lettres espéraient retrouver dans cette collection, plusieurs Monumens de notre histoire épars dans les départemens, et qu'il a été impossible jusqu'à présent de préserver des mutilations du tems et de la malveillance. C'est ainsi que s'exprime sur ce sujet, un citoyen distingué par ses talens littéraires et ses connaissances en beaux-arts.

« Puisqu'enfin voilà un véritable *Musée de sculpture française*, pourquoi ne l'enrichirait-on pas d'une foule de Monumens épars dans les départemens ? Il existait à Bourg en Bresse, des tombeaux très-précieux de la maison de Savoie ; à Joinville,

on voyait ceux des Guises; à Ploërmel, à Nantes, ceux des ducs de Bretagne; à Josselin, celui du connétable de Clisson; à Moulins, celui de Montmorency; à Vienne, celui de Montmorin; à Dijon, ceux des ducs de Bourgogne, ect. Il est desirable que le citoyen Lenoir presse le gouvernement de l'autoriser à rassembler tous ces Monumens historiques, dont on risque de perdre les débris; car ils ont partout eu à souffrir du dernier vendalisme. Il appartient sans doute de les restaurer à celui qui a développé un vrai courage pour nous en conserver un si grand nombre, et montré un talent réel à les bien disposer.» (Voyez *la Clef du Cabinet*, *n°.* 84, *p.* 837.)

Pour répondre à des vues aussi patriotiques que sages, j'ai sur ce plan, adressé une demande au ministre, qui m'a fait espérer que dans des tems plus heureux pour les finances, il pourrait me seconder dans cette entreprise, et réunir dans le *Musée des Monumens Français*, tout ce qui pourra completter cette collection.

Dans le moment qu'une paix glorieuse pour la République Française, va réunir tous les peuples de l'Europe dans le sanctuaire de la liberté, (*la France*) et amener

dans notre grande cité les admirateurs de nos arts ; il est du devoir de ceux qui les cultivent de faire des efforts pour activer les atteliers, et donner une nouvelle vie à des travaux qui ne peuvent qu'être avantageux à la société, et qui doivent nécessairement honorer une Grande-Nation et exciter l'industrie du commerçant ; c'est ce qui m'a déterminé à publier et à faire graver *in-folio* les Monumens que j'ai rassemblés dans le Musée que je dirige. Ces gravures seront accompagnées d'une dissertation sur chaque monument, d'un précis de la vie des personnages qu'ils représentent, et des détails sur l'art et les artistes de chaque époque ; ouvrage que le *Directoire a honoré de sa souscription*, et qui mettra les étrangers à même de connaître nos arts et nos talens, dont je fais remonter la chronologie au commencement de notre ère.

Un Elysée m'a paru convenir au caractere que j'ai donné à mon établissement, et le jardin intérieur m'a offert tous les moyens d'exécuter mon projet. Dans ce jardin calme et paisible, on voit plus de quarante statues ; des tombeaux posés çà et là sur une pelouse verte s'élevent avec dignité au milieu du silence et de la tranquillité. Des pins, des cyprès et des peupliers les accompagnent ; des larves et des urnes

urnes cinéraires posées sur les murs concourent à donner à ce lieu de bonheur la douce mélancolie qui parle à l'ame sensible. Enfin on y retrouve une pierre, débris du tombeau d'Héloïse, sur laquelle j'ai fait graver les noms de ces infortunés époux; les cénotaphes et les statues couchées du bon connétable et de Sancerre, son illustre ami; plus loin une colonne supporte dans un vase le cœur de Jacques Rohault, digne émule de Descartes. Près de ce cœur philantrope on découvre l'épitaphe touchante et modeste de Jean-Baptiste Brizard, ce favori de Melpomene qui nagueres faisait aimer la scene française.

On trouvera dans cet ouvrage des gravures soignées, des points de vues les plus intéressans de cet Elysée.

Mode d'inscription ou de souscription, sans avance, de l'ouvrage in-folio, *publié et rédigé par le cit.* LENOIR.

CHAQUE livraison, composée de quatre estampes *in-folio* et de trois feuilles de texte, est de *six francs*, pour les personnes qui se feront inscrire pour la totalité de l'ouvrage, qui sera de trente à trente-six

livraisons ; et de *neuf francs* pour ceux qui ne voudront pas se faire inscrire. Les épreuves seront délivrées aux inscripteurs dans l'ordre de la liste qui sera imprimée dans la quatrieme livraison. Il en paraîtra neuf à douze par an, à dater du 12 nivôse de l'an 6.

On s'inscrit à Paris, chez les Auteurs et Propriétaires de cet ouvrage, le citoyen LENOIR, au Musée, rue des Petits-Augustins, fauxbourg Germain; et chez le citoyen GUYOT, artiste, qui s'est chargé de la gravure et de sa direction, rue de la Monnaie, n°. 20, et à l'Elysée-Bourbon, fauxbourg Honoré; à Augsbourg, chez M. TAZARI et Compagnie.

Pour prévenir les contrefaçons et avoir le droit de poursuite contre les contrefacteurs, il sera fait à la bibliotheque nationale un dépôt, conformément à la loi, de chaque livraison aussitôt qu'elle paraîtra.

Une grande partie des dessins étant faite, le citoyen LENOIR peut en faciliter la vue aux amateurs qui desireraient en prendre connaissance. Cet artiste invite les personnes qui auraient des renseignemens à lui communiquer sur les Monumens de notre histoire, de vouloir bien les lui adresser, francs de port.

NOMS ET PRÉNOMS DES ARTISTES.	LIEUX où il sont nés.	Années de la naiss.	Années de la mort.
A.			
Adam, (Lambert Sigisbert. .	Nanci. . . .	1700.	1759.
Algardi, (Alexandre) . . .	Bologne. . . .	1602.	1654.
Anguier, (François) . . .	Eu en Normandie.	1604.	1699.
Anguier, (Michel) . . .	*Idem*.	1612.	1686.
B.			
Barrois, (François) . . .	Paris.	. 17	06.
Benoit, ...	. . . . .	incon	nues.
Bernin, (Jean-Laurent) . .	Rome. . . .	1598.	1680.
Bocciardi, ...	. . . . .	inco	nues.
Boizot, ...	. . . . .	. viv	ant.
Bouchardon, (Edme) . . .	Chaumont en Bas.	1698.	1762.
Boudin, ...	. . . . .	incon	nues.
Bourlet, (Jacq.) fr. Bénédictin.	. . . . .	1663.	1740.
Bridan, ...	. . . . .	. viv	ant.
Broche, ...	. . . . .	. *Id*	*em.*
Buyster, (Philippe) . . .	Bruxelles. . . .	1595.	1688.
C.			
Cadene, ...	. . . . .	incon	nues.
Caffieri, (Jean-Jacques) . .	Paris.	. . .	1791.
Challe, (Simon)	Paris.	. . .	1765.
Chardin, ...	. . . . .	. viv	ant.
Clodion, (Michel) . . .	Nanci. . . .	. 17	78.
Collignon, (Gaspard) . .	. . . . .	. . .	1702.
Cotton, (élève d'Anguier) .	. . . . .	incon	nues.
Coustou, (Nicolas) . . .	Lyon.	1658.	1733.
Coustou, (Guillaume) . .	*Idem*.	1678.	1746.
Coysevox, (Antoine) . . .	*Id*. (orig. d'Esp.)	1640.	1720.
Cellini, (Benvenuto) . . .	Florence. . . .	1500.	1570.
Cousin, (Jean)	Près de Sens. .	. 15	60.

NOMS ET PRÉNOMS DES ARTISTES.	LIEUX où ils sont nés.	Années de la naiss.	Années de la mort.
D.			
Daniel Ricciarelli, ...	De Volterre. .	1509.	1566.
Daujon, ...	. . . . .	. viv	ant.
De Seine, ...	. . . . .	. *Id*	*em.*
Desjardins, (Martin Vanden Bogaert)	Breda. . . .	1640.	1694.
D'Huez, ...	. . . . .	incon	nues.
Dupré, ...	. . . . .	s.Hen	ri IV.
Duquesnoy, ...	Bruxelles. . .	1594.	1646.
Duret, ...	. . . . .	. viv	ant.
E.			
Espercieux, ...	. . . . .	. viv	ant.
F.			
Falconet, (Etienne) . . .	Paris. . . .	. 17	60.
Flamen, (Anselme) . . .	Saint-Omer. . .	1647.	1717.
Francin pere, (Claude) . .	Strasbourg. . .	1701.	1773.
Francin fils, (Guillaume) .	Paris. . . .	. viv	ant.
François Flamand, (*voyez* Duquesnoy.)			
Foucou, ...	Provence. . .	. viv	ant.
Francavilla, (Pierre) . . .	Cambray. . .	1549.	. . .
G.			
Girardon, (François) . . .	Troyes. . . .	1630.	1715.
Gois, (Adrien)	. . . . .	. viv	ant.
Gougeon, (Jean)	Paris. . . .	. . .	1572.
Guérin, (Gilles)	Paris. . . .	1606.	1678.
Guillain, (Simon) . . .	Paris. . . .	1581.	1658.
H.			
Houdon, ...	. . . . .	. viv	ant.
Hurtrelle, (Simon) . . .	Bethune. . .	1648.	1724.

NOMS ET PRÉNOMS DES ARTISTES.	LIEUX où ils sont nés.	Années de la naiss.	Années de la mort.
J.			
Joly, ...	. . . . .	incon	nues.
Julienne, ...	Provence. . . .	*Id*	*em.*
Juste, (Jean)	Tours.	15	50.
K.			
Keller, (Jean-Balthasar) . .	Zurich. . . .	1638.	1702.
L.			
Le Comte pere, (Louis) . .	Boul.-lès-Paris. .	1643.	1694.
Le Gros, (Pierre) . . .	Paris.	1666.	1719.
Le Lorrain, (Robert) . .	Paris.	1666.	1743.
Le Moine, (Jean-Baptiste) .	Paris.	1704.	1778.
L'Espingola, (François) . .	Joinville. . . .	. . .	1705.
Lestocart, (Claude) . . .	. . . . .	incon	nues.
M.			
Marsy, (Balthasar) . . .	Cambray. . .	1628.	1674.
Mazeline, (Pierre) . . .	Rouen. . . .	1633.	1708.
Maziere, (Simon) . . .	. . . . .	incon	nues.
Michallon, (Claude) . . .	. . . . .	viv	ant.
Monnot, ...	. . . . .	*Id*	*em.*
Mouchy, ...	. . . . .	*Id*	*em.*
N.			
Nourrisson, (él. de Girardon)	. . . . .	incon	nues.
P.			
Pajou, (Augustin) . . .	. . . . .	viv	ant.
Pilon, (Germain)	Paris.	. . .	1605.

NOMS et PRÉNOMS des Artistes.	Lieux où ils sont nés.	Années de la naiss.	Années de la mort.
Pigalle, (Jean-Baptiste) . .	Paris.	1714.	1785.
Ponce Trebati, (Paul) .	Florence. . . .	15	62.
Poncet, ...	. . . . .	incon	nues.
Prieur, (Barthelemi) . . .	. . . . .	15	50.
Primatice, (François) . .	Bologne. . . .	1490.	1570.
R.			
Raggi, (Antoine)	Lombardie. . .	1624.	1686.
Regnaudin, (Thomas) . .	Moulins. . . .	1627.	1706.
Renard, (Nicolas) . . .	Nanci. . . .	1654.	1720.
Ricciarelli, (*voyez* Daniel.)			
S.			
Sarrazin, (Jacques) . . .	Noyon. . . .	1590.	1660.
Slodtz, (René-Michel, dit Michel-Ange.)	Paris. . . .	1705.	1764.
Solario, (André) él. de Léonard de Vinci.	Milan. . . .	. . .	. . .
T.			
Tassaert, ...	. . . . .	viv	ant.
Thibault, (Frere Jean) . .	Orléans. . . .	1637.	1708.
Tuby, (Jean-Baptiste) . .	Rome. . . .	1630.	1700.
V.			
Van Cléve, (Corneille) . .	Paris. . . .	1645.	1732.
Vassé pere, (Antoine) . .	Provence. . .	1683.	1736.
Vassé fils, (Louis-Claude) .	Paris. . . .	. . .	1772.
Vinci, (Léonard de) . . .	Florence. . . .	1445.	1518.

INTRODUCTION.

LES arts éprouvent des révolutions comme les empires : ils passent successivement de l'enfance à la barbarie, et retournent peu-à-peu au point d'où ils étaient partis.

L'architecture peut être considérée comme le plus ancien de tous les arts : la nécessité de s'abriter a sans doute porté l'homme à la construction des cabanes et à l'emploi du chaume : ne cherchant alors que le simple nécessaire, il a coupé des arbres, taillé des madriers, et s'est par ce moyen naturel formé une demeure pour sa famille. Peu-à-peu cet art s'est aggrandi; l'idée du beau a suivi le nécessaire, et cet art simple à sa naissance a été porté au plus haut degré de perfection.

L'homme devenu artiste, se propose en cherchant le beau, de construire des temples, d'élever des palais immortels et de dresser des statues. Ce ne sont plus ces cabanes rustiques, formées de simples piliers de bois, où il goûtait au milieu des siens tous les plaisirs de l'âge d'or, qui peuvent satisfaire ses desirs et ses besoins : poussé par les moyens que donne la civilisation, laissant derriere lui l'enfance de

l'art, il exploite des carrieres, il dompte la dureté des granits et des porphires, il en obtient un vif poli ; il surmonte tous les obstacles et des villes magnifiques s'élevent au milieu des déserts immenses.

Ce n'est que par les monumens que l'on peut donner un âge fixe aux arts. Le tems considérable qui s'est écoulé depuis l'établissement des Assyriens, jusqu'à la Gréce florissante, a causé tant de ravages dans ces contrées, qu'il n'a laissé aucuns vestiges de ces monumens durables sur lesquels on peut fixer les bases principales de l'état de l'art chez un peuple.

On croit que l'art de la peinture a pris naissaince dans la Gréce ; cependant Diodore de Sicile rapporte que Sémiramis fit peindre au pont qu'elle fit bâtir dans Babylone plusieurs figures coloriées de différens animaux. Le même auteur parle aussi de statues en pierre et en bronze qui décoraient cette superbe ville.

Les Egyptiens n avaient que des notions légeres de la peinture : il est aisé de s'en convaincre en examinant les dessins qu'ils nous out laissés sur les bandelettes et les coffres de leurs momies. Ces figures ne sont que des hiéroglyphes mal dessinés et peints en détrempe. Tout était mystique chez ce peuple religieux, et la superstition

avait tellement arrêté les progrès des arts au milieu des sciences, que leurs statues repoussent au lieu d'attirer.

Ces peuples qui rapportaient tout à leur culte commencerent à s'occuper de la sculpture et de l'architecture, dit *Pline*, *livre* 36, *chapitre* 13, en parlant du superbe labyrinthe dédié au Soleil sous Psammeticus.

Les colonnes, les pyramides, les obélisques et les autres monumens en granit et en porphire, transportés depuis en Italie, sont des preuves du genre d'architecture pratiqué chez les Egyptiens.

Tacite dans sa narration sur les voyages de Germanicus à Thebes, dit formellement que cette ville était remplie de monumens superbes : déjà à cette époque elle avait été ruinée.

Argos, Sicyone et Athenes ont offert presque dès leur berceau des monumens des arts. Le cheval de bois, le bouclier d'Achille, les pénates qu'emporta religieusement Enée ; le Palladium de Troye, sont des autorités qui attestent la pratique des arts dans l'Asie mineure.

Les arts florissaient également chez les Carthaginois. La statue d'Apollon érigée dans le temple de ce dieu au port de Carthage, les dépouilles des maisons et

des édifices publics que les soldats de Scipion emporterent, et que ce général fit servir à son triomphe, le bouclier d'Asdrubal si renommé par la perfection de son dessin et de sa cizelure, qu'il fit appendre au capitole; tous ces monumens prouvent assez que le goût des arts est un sentiment inséparable de l'homme en société, et que leur pratique est nécessairement liée à l'existence des grands gouvernemens.

Bularchus, Polygnotus et Mycon furent les premiers peintres connus dans la Gréce, et ce ne fut que vers la quatre-vingt-dixieme olympiade, sous le regne d'Alexandre, que la peinture prit une forme raisonnée, dit Pline. Cet art, avant cette époque brillante, était encore à son ébauche, et le peintre, resserré dans des bornes étroites, n'osait former que des traits avec une couleur égale en forme de camayeux (1).

Apollodore et Zeuxis son éleve sont les premiers, suivant Quintilien, qui oserent distribuer des lumieres et des ombres dans leurs tableaux (2).

---

(1) Cléophante de Corinthe inventa la peinture monochrone (ou camayeux) vers l'an 840, avant notre ère.

(2) Les artistes en Gréce jouissaient d'une haute considération, et leurs productions leur étaient payées en consé-

Les Grecs après avoir passé plusieurs siecles à perfectionner le style dans les arts dépendans du dessin, éprouverent tant de révolutions dans leur gouvernement, que l'art déclina insensiblement, jusqu'au moment où il passa en Italie après la conquête de Metellus.

Les Romains puiserent le vrai goût des arts chez les Grecs. Fiers d'avoir vaincu le peuple qui faisait l'admiration des autres nations, ils emporterent leurs statues, leurs bronzes et tous leurs objets précieux; ils porterent cet enthousiasme jusqu'à enlever des portions de murailles peintes par les plus habiles artistes de la Gréce : ils bâtirent des temples magnifiques pour recevoir ces trophées de leurs victoires (1).

Ce fut l'an 490 de Rome, sous le consulat de Messala, que les arts d'imitation furent portés au dernier période chez les Romains, dit Pline; Fabius, Marcus Scaurus et Auguste furent de zélés protecteurs des arts. Vitruve dédia son ouvrage

---

quence de cette considération. L'étude des arts, et en général des sciences exactes n'était permise qu'aux jeunes gens d'une naissance libre.

(1) Ils enleverent d'Ambracie, ville où les rois d'Epire faisaient leur résidence, les neuf Muses, statues en marbre. Ce sont ces belles statues qui vont incessamment arriver à Paris pour décorer le beau Musée central des arts.

à ce dernier, comme un hommage dû à son génie et à son goût pour les sciences.

L'art de sculpter le marbre parfaitement se maintint à Rome dans toute sa pureté jusqu'au regne d'Hadrien, qui fit aussi des dépenses énormes pour encourager les artistes et propager le progrès des sciences. Cet empereur porta l'amour des beaux-arts jusqu'à faire restaurer dans l'Asie mineure une partie des anciens monumens qui avaient été ravagés. « *Avec Hadrien l'art se plaça sur le thrône et le courage des Grecs fut ranimé*, dit Winckelmann. ».

On s'occupait encore des arts sous Hérode Atticus; il fit ériger des statues à ceux de ses affranchis qu'il affectionnait le plus : il fit élever des monumens à Athenes et dans plusieurs villes de la Gréce.

L'époque de la destruction des arts en Italie, est celle où Constantin quitta Rome pour aller se fixer à Bysance. Il enleva d'abord les statues les plus précieuses, et ensuite il emmena avec lui les artistes les plus instruits. C'est ainsi que l'art fut entiérement éteint dans Rome.

L'an 412 de l'ère chrétienne, un siecle après Constantin, Alaric, roi des Goths, ravagea l'Italie et prit Rome. En 456, Odoacre, roi d'Italie, saccagea cette ville

et la mit au pillage. Genseric, roi des Vandales, la rendit presque déserte par ses ravages. Sa plus grande ruine arriva en 545 sous l'empire de Justinien, lorsque Totila, roi des Goths, ne se contenta pas d'en faire abattre les murailles, mais y mit le feu qui dura treize jours. Les peintures devinrent la proie des flammes. Les sculptures furent en partie brisées ou mutilées, et les mosaïques partirent en éclats.

Dès le commencement du christianisme, il y eut des sectaires qui firent pour les églises souterraines quelques tableaux en relief qui représentaient des sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament; mais comme dans cette classe d'hommes il n'y avait point à Rome d'artistes célebres, et que leur croyance leur défendait de communiquer avec des hommes autres que de leur secte, ils ne purent tracer que des choses infiniment imparfaites.

En 624, les sectaires de Mahomet se porterent en Arabie, en Syrie, en Afrique et en Espagne; ils y exercerent leurs ravages sur tout ce qu'ils rencontrerent offrant des images de choses vivantes, ainsi que le prescrivent leurs dogmes. Les Sarrazins détruisirent à la même époque dans toute l'Italie ce qui restait de monumens des arts; sous le pontificat de Léon IV ils

entrerent dans Rome, prirent le bourg du Vatican, et incendierent l'église de Saint-Pierre.

Un siecle après Mahomet, parut la secte des Iconoclastes, secte dont les arts ont le plus à se plaindre : ils ravagerent et détruisirent ce que Constantin et ses successeurs avaient réuni dans Constantinople et les autres villes. Conon l'Isaurien, plus connu sous le nom de Léon, était à la tête de ces dévastateurs; Constantin Copronyme son fils ajouta encore aux excès de son pere. Léon, fils de Copronyme, surpassa son ayeul et son pere en destruction.

Enfin après plusieurs regnes de ce genre, Théophile, fils de Michel le Begue, monta au trône en 829. Il prit de son pere un si grand acharnement contre la peinture, qu'il défendit à tout artiste d'exercer son talent (1).

---

(1) Un moine nommé Lazare, peignant des tableaux de dévotion fut découvert; l'empereur lui fit souffrir de grands tourmens : étant guéri il retourna à son travail; Théophile le fit arrêter, et lui fit appliquer aux mains des lames de fer ardentes, afin de lui brûler les chairs; ses blessures se cicatriserent, et il s'adonna encore en secret à son talent qu'il cultiva après la mort de ce tyran.

Après une lutte de près d'un siecle et demi entre les empereurs et les arts, ils durent nécessairement s'anéantir, et la secte amateur d'images a dû finir par n'en plus posséder que de très-mauvaises.

Les Goths, après avoir ravagé l'Italie, voulurent aussi s'occuper des beaux-arts, mais leur état continuel de guerre les maintint long-tems dans l'ignorance et dans la barbarie.

Les anciens Gaulois, guerriers par nécessité, s'occupaient peu des beaux-arts. Les forêts et les champs étaient leurs temples. Des élévations en pierre brute et sans ornement leur servaient d'autels.

Il nous reste peu de monumens de ces peuples sauvages; ceux qui nous sont parvenus annoncent un commencement de civilisation, puisqu'ils sont revêtus de bas-reliefs et d'inscriptions.

On voit dans ce Musée six pierres celtiques dont la forme est quarrée, et qui paraissent être les débris d'un autel érigé à Jupiter, sous le regne de Tibere, par des Parisiens commerçans par eau, ainsi que l'annonce l'inscription suivante gravée sur l'une de ces pierres.

TIB. CAESARE
AVG. IOVI OPTVMO.
MAXSVMO (*Ara*) M
NAVTAE PARISIACI
PVBLICE POSIERVNT.

Ces monumens trouvés à Paris dans le chœur de Notre-Dame en faisant des fouilles, ont été publiés la même année (1711) par Baudelot, Moreau de Mautour, etc., et depuis par Félibien.

Piganiol prétend que Notre-Dame a été bâtie sur les débris d'un temple dédié à Jupiter.

Childebert en 554 ordonna la démolition des temples et des idoles dédiés à un autre culte que le sien, ainsi l'opinion de Piganiol peut être fondée.

Les Goths pendant leur séjour à Rome produisirent peu de monumens, soit en sculpture, soit en architecture.

Théodoric, beau-frere de Clovis, fit construire à Rome et dans les principales places de la Romagne, plusieurs églises que l'on y voit encore, toutes d'un genre très-éloigné du beau, et d'un goût gothique qui fut imité, non-seulement dans toute l'Italie, mais encore dans toute l'Europe.

Les Lombards qui séjournerent 218 ans en Italie continuerent leur mauvais goût gothique.

Les églises construites par Clovis et Dagobert sont absolument gothiques-lombardes, ainsi que Saint-Denis et les autres basiliques que ce dernier fit bâtir tant en France qu'en Allemagne.

Ce

Ce mauvais goût se perpétua sous la premiere et la seconde race des rois de France, comme le prouvent les édifices bâtis par Charlemagne. L'architecture fit alors quelques pas vers le beau, si l'on en juge par l'église élevée à Florence, en 805; monument qui servit de modele à d'autres édifices.

L'histoire rapporte que les Normands pendant les incursions qu'ils firent à Paris, sous différens regnes, ravagerent les temples des chrétiens, briserent les statues et les images de leur culte, dilapiderent les tombeaux, et mutilerent les monumens des arts. Plusieurs rois de France firent rétablir à leurs frais les basiliques et les monumens qu'ils avaient ravagés. Sainte-Genevieve fut restaurée par Robert *le pieux;* l'abbaye de Saint-Denis par Suger et Louis IX: Christophe de Thou fit restaurer l'église des Cordeliers de Paris.

Cependant sous Louis IX le célebre Montreau (1) parut à Paris; il y bâtit

(1) Saint-Louis employa pour la bâtisse Pierre Montreau ou de Montreuil, fameux architecte de son tems; dont on a encore des ouvrages recommandables par la délicatesse et la solidité, tels que le réfectoire et la grande chapelle de la Vierge de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, qui n'est pas beaucoup inférieure en étude et en beauté à la Sainte-Chapelle. (*Voyez* l'histoire de la Sainte-Chapelle.)

plusieurs édifices publics, tels que la Sainte-Chapelle, le réfectoire de Saint-Martin-des-Champs, celui de Saint-Germain-des-Prés, et la grande chapelle de la Vierge. Ce genre hardi d'architecture, imité des Arabes, est encore admiré.

On conservait dans cette chapelle, la tombe en pierre de liais qui couvrait cet artiste; il y avait été inhumé le 17 mars de l'an 1266, avec Agnès son épouse.

Cette pierre qui avait été gravée en creux, le représentait avec une regle et un compas à la main : l'inscription suivante était gravée sur cette pierre sépulchrale.

Flosplenus morum, vivens doctor, Latomorum Musterolo natus jacet hîc Petrus tumulatus quem rex cœlorum perducat in alta polorum, christi milleno, bis centeno duodeno.

Cum quinquageno quarto decessit in anno.

On ignore ce qu'est devenu ce monument.

Le goût gothique en France se prolongea dans la sculpture et dans la peinture, sous la deuxieme et en partie sous la troisieme race, jusqu'à Louis XII.

Les Toscans furent les premiers qui commencerent à retirer les arts d'imitation du

mauvais goût et de la barbarie dans laquelle les Goths les avaient laissés.

En 1013, on construisit à Florence une église qui fut dédiée à Saint-Miniate.

Dès ce moment, le goût commença à se développer; plusieurs artistes adaptèrent, avec intelligence à leurs bâtimens, les bas-reliefs antiques qui se découvraient alors; ils attirerent dans leurs villes des sculpteurs et des peintres grecs dont le mérite se bornait à faire de simples camayeux; car à cette époque, l'art du clair-obscur était encore ignoré. Ces artistes grecs apprirent aux Italiens l'art de la peinture en détrempe, de la fresque et de la mosaïque.

Peu de tems après naquit Cimabué pour rendre à la peinture la splendeur que tant de siecles de barbarie et de guerres lui avaient enlevée. Cimabué apprit son art de deux peintres grecs appelés à Florence pour peindre la chapelle des Gondi. Cimabué, lié d'amitié avec le Dante et le célebre Pétrarque, ne tarda guere à perfectionner son talent et à répandre la lumiere dans toutes les parties des beaux-arts. De nos jours, l'Institut national nous présente une réunion semblable de talens qui ne peut que rendre de grands services aux arts et aux sciences.

Sous François Ier, les sciences et les arts furent portés à un très-haut point de considération. Cet ami des arts fit venir de l'Italie un nombre d'artistes habiles qu'il encouragea, non-seulement par des travaux, mais encore par des récompenses honorables. Il tint à honneur de tenir dans ses bras Léonard de Vinci expirant, qu'il avait fait venir auprès de sa personne. Enfin cet homme de goût sut, à force de travaux et d'encouragemens, fonder les arts dans un pays qui jusqu'alors avait été barbare.

L'école française fut fondée en 1540, et François Ier après avoir reçu les derniers soupirs de Léonard, donna sa confiance à Jean Cousin, peintre-sculpteur et géometre célebre. Jean Cousin fut le fondateur de cette école immortelle, qui depuis attira sur elle les regards de l'Europe (1).

Sous les regnes orageux de Médicis et de Charles IX, les arts furent aussi encouragés; quantité de monumens furent érigés, et l'art se maintint dans sa perfection.

Pendant que Henri combattait pour monter au trône de France, les ligueurs se porterent à l'abbaye de Saint-Denis, et y mutilerent les monumens des arts qui

(1) Jean Cousin est mort en 1589, fort avancé en âge; on ignore la date de sa naissance.

montrent encore aujourd'hui les marques de leur fureur (1).

La sculpture rendue à toute la pureté par Goujeon et Pilon, avait pris une haute considération, lorsque la peinture, le plus agréable des arts, pour ainsi dire délaissée et abandonnée, languissait en France, malgré les efforts que fit Jean Cousin pour l'établir avec succès. Ce peintre statuaire publia sur cet art, des principes faits pour enseigner la route que Michel-Ange et Raphaël avaient si puissamment tracée dans toutes les branches de l'art du dessin. Vains efforts, ce ne fut que vers 1615 que l'on s'occupa sérieusement de la pratique de la peinture; jusqu'alors on avait employé des artistes étrangers, à la décoration des monumens publics.

Simon Vouet, doué d'une imagination féconde, montra une si grande facilité dans ses compositions, qu'il plut à la cour de Louis XIII. Tous les travaux furent exécutés sous sa direction, et son école obtint la prépondérance.

Nicolas Poussin, que la nature avait sans

(1) Henri IV fit construire dans son palais, vingt-quatre logemens en faveur des artistes distingués de son tems. Cette fondation honorable a été prodigieusement augmentée depuis son institution.

doute formé pour l'honneur de l'école française, et pour ramener les arts à cette sévérité et à cette justesse d'expression qui seule les distingue, vint à Paris; bientôt il y déploya les ressources de son génie et de ses facultés morales. Il fut employé et peignit des plafonds dans le château du Louvre. L'envie qui veille sans cesse auprès du vrai mérite, lui suscita d affreux dégoûts.

Vouet fut le moteur des tracasseries sans nombre que l'on fit éprouver au premier peintre français. Il se servit de l'ambition et du caractere despotique de Lebrun (1) son éleve, pour éloigner de la France un talent qui devait nécessairement renverser la maniere facile et pernicieuse qu'il avait enseignée dans son école. Ils parvinrent à leur but; et Poussin accablé sous le poids des injustices quitta sa patrie, passa sur

(1) Lebrun âgé alors de 22 ans, avait produit plusieurs ouvrages d'une grande force : Hercule faisant manger Diomede par ses chevaux et le Massacre des Innocens; tableaux placés dans la galerie du Palais-Royal. Cependant Lebrun après avoir flétri son talent par les approches de la cour de Louis XIV, dont il fut nommé le premier peintre, produisit quelques ouvrages distingués; doué d'une imagination heureuse et féconde, il réussit dans l'art de distribuer ses groupes. (*Voyez* les batailles d'Alexandre.) Il a souvent donné de l'éclat à ses ouvrages par la beauté des expressions, ce qui est parfaitement reconnu dans le tableau de la famille de Darius qu'Edelinck a rendu si célebre.

une terre étrangere pour exercer la peinture avec la liberté qui convenait à son génie ; il y mourut (1).

Les peintres et les statuaires furent très-occupés sous Louis XIV qui avait le plus grand desir de perfectionner les talens ; mais les artistes entraînés par Lebrun dans un style nouveau qu'il introduisit dans ses académies, abandonnerent totalement la simplicité de la nature et le goût de l'antique. Ce systême nouveau prit avec fureur, et ce fut pour les arts dépendans du dessin, l'époque de leur décadence. Lesueur, le faible Lesueur eut le courage d'y résister seul, et mourut à trente-

(1) Roger de Piles, *article* Poussin, dit :

Il commença dans la galerie du Louvre les travaux d'Hercule, dans le tems que la brigue de l'école de Vouet le chagrinait par des médisances et de mauvais discours. Cela joint à la vie tumultueuse de Paris dont il ne pouvait s'accommoder, lui fit prendre la résolution secrette de retourner à Rome, sous prétexte de mettre ordre à ses affaires domestiques ; mais quand il fut à Rome, il ne voulut jamais revenir en France.

On lit dans Fontenai, *article* Poussin :

..... La galerie de ce palais (le Louvre) devait représenter les travaux d'Hercule, mais il trouva trois envieux à combattre ; Lemercier, premier architecte du roi ; Vouet qui était en grande réputation ; et Fouquiers, fameux peintre flamand. Il fit des mémoires pour se défendre de leurs calomnies et pour justifier son ouvrage ; enfin las de toutes ces disputes, etc..... il s'en retourna à Rome en 1642.

huit ans, victime, dit-on, du despote Lebrun (1).

Sous Louis XV, Vanloo et Boucher furent les apôtres d'un goût si dépravé, que l'art et l'enseignement tomberent dans une entiere dégradation.

Quatremere-de-Quincy, sculpteur en état d'apprécier les chefs-d'œuvre de l'antiquité s'exprimait ainsi en 1791, sur les causes de la décadence des arts en France.

« Ceux qui connaissent l'histoire morale de l'académie, savent que cet esprit de distinction n'a fait depuis que s'y fortifier. Il y eut toujours une sorte de guerre ouverte entre l'académie et la communauté des peintres, (l'académie de Saint-Luc, dont Eustache Lesueur, Lepaultre, etc., s'honorerent d'être membres, et dont ils préfererent l'égalité qui y regnait à celle qui fut instituée par Lebrun, dans laquelle ils dédaignerent d'entrer; l'académie de Saint-Luc fut détruite par Pierre, peintre aussi médiocre qu'il était hautain. ») Cette rivalité eût eu d'heureux effets, si les deux émules eussent pu combattre à armes

(1) Watelet parlant de Lebrun : « Sa conduite orgueilleuse et despotique avec les artistes fut expiée par les mortifications qu'il éprouva sur la fin de sa vie, et que lui causa Mignard qui lui était inférieur. »

égales. Mais le nom seul d'*académie royale* devait écraser la jurande bourgeoise. Celle-ci n'existait plus que par les saisies qu'elle essayait de renouveller de tems en tems contre tous ceux que ne pouvait couvrir l'égide académique. Les places d'*agréé* furent instituées pour offrir un abri provisoire aux poursuites des jurés. Le titre seul d'éleve de l'académie donnait un rempart contre les atteintes de la communauté, qui disparut enfin tout-à-fait en 1776. Des médailles académiques ont proclamé cette victoire, et en ont consacré le souvenir avec les mots pompeux de *liberté rendue aux arts*.

Délivrés des vexations de la jurande, les artistes ne perdirent point cependant l'ambition de l'investiture académique. Elle fut toujours l'objet constant de leurs vœux et le but de tous leurs efforts. Un siecle d'opinion avait habitué le public à regarder l'académie comme l'élite des plus habiles maîtres ; l'honneur d'y inscrire son nom, l'intérêt attaché à cet honneur, ont perpétué jusqu'à ce jour la tendance naturelle de tous les desirs vers une association qui donne la réputation, et la fortune qui en est l'effet.

« Ce petit abrégé historique de l'académie nous prouve que ce corps se compose

de deux substances ; l'une utile, et qui consiste dans les rapports de l'enseignement ; l'autre purement honorifique, et qui consiste dans l'investiture du titre, qu'elle confere à ceux qui y sont agrégés, c'est-à-dire qu'on peut y distinguer l'école de l'académie. Quant à l'école, j'observerai à ceux qui, pour invoquer sa destruction, peuvent se prévaloir de l'affaiblissement progressif qu'on y observe depuis Lebrun et ses fondateurs, jusqu'à nos jours, que la raison de cette décadence est beaucoup plus qu'on ne le croit, dans cette combinaison très-vicieuse et très-impolitique des deux substances que nous venons de reconnaître à l'académie.

» C'est cette complication de deux essences fort étrangeres l'une à l'autre, qui a fait naître dans ce corps hermaphrodite tous les genres de passions les moins compatibles avec l'amour des arts, qui y a excité de tout tems ces mouvemens fébriles de l'orgueil, (*suite ordinaire de l'ignorance ;*) de l'avarice, de l'ambition ; qui a imprimé à tous ceux qui le composent, cette répugnance contre tout talent né hors de son *sein*, ou qui prétendrait aspirer à la gloire par d'autres moyens que les *siens ;* qui y a produit enfin ce despotisme incurable et invisible à ceux mêmes qui en sont les

agens et les victimes, cette espece de superstition qui s'empare de l'enfance, enveloppe tous ses sujets d'un tissu insensible de préjugés, maîtrise leurs facultés, fascine leurs yeux, et tyrannise leur intelligence.

» Qui ne voit pas que ce corps, juge et partie tout à la fois, ne réservera ses couronnes que pour ceux qui se seront montrés dociles à suivre ses leçons; que l'admission à l'académie devenant le prix des succès dans l'école, ce corps est un *cercle vicieux* d'influence morale sur ceux qui exercent les arts? Qui ne voit pas que lorsqu'un jour on doit avoir pour juges de son talent, et arbitres de sa fortune ceux dont on aura été le disciple, l'ambition de devenir leur égal et de s'asseoir à côté d'eux, le penchant à la flatterie, si efficace, si active en ce genre, le desir de parvenir, et tant d'autres motifs viendront fortifier encore l'inclination si naturelle des éleves à copier leurs maîtres?

» De-là cette uniformité de physionomie dont on se plaint depuis si long-tems dans tous les ouvrages; de-là cette dégradation périodique de chaque génération, dont le caractere empreint d'une façon toujours la même, ne doit donner que des épreuves de plus en plus usées et affaiblies; de-là

surtout ce grand vice qui d'une multitude de maîtres n'en fait qu'un seul, en réunissant par l'esprit de corps à une seule méthode, à une seule maniere de voir, toutes les habitudes que la routine et l'exemple dirigent dans le même sens. »

« Raphaël n'eut pas l'avantage d'étudier dans une académie (*dit Reynolds*) ; mais Rome entiere, l'antique surtout, et les ouvrages de Michel-Ange furent son académie. »

Ce n'est qu'après avoir vu les ouvrages de Michel-Ange que le génie de Raphaël s'est développé : renfermé dans l'école du Pérugin son maître, il avait pris de lui un goût dur et barbare : frappé comme d'une lumiere céleste à la vue de la chapelle Sixtine, il compara les statues des Grecs avec la nature, et dès ce moment il fut un homme sublime.

« Raphael peignant à fresque une des loges du Vatican, avait fait une tête du Pere-Eternel, fort belle à la vérité, et très-majestueuse, mais ce n'était qu'une tête humaine. Michel-Ange en avait fait une à la voûte de la chapelle Sixte, et la suprême majesté, l'air *sur-humain*, le caractere sublime, la fierté divine qui l'animait, firent sur Raphaël la plus profonde impression : plein du beau qu'il vient de

saisir, il retourne à ses travaux, et fait un Dieu.

» Michel-Ange fut voir à son tour les peintures de Raphaël dans le petit Farnese, dans le moment où il n'y était pas; et pour lui faire connaître qu'il était venu, il dessina au charbon une belle tête de Faune, dans un coin du plafond. Raphaël en la voyant, s'écria que ce ne pouvait être que Michel-Ange qui eût fait ce dessin; il le respecta en ne mettant rien à l'endroit : on le voit encore. » (Voyez *la vie de Michel-Ange, par Hauchecorne, pag.* 372.)

Paris dans ces tems de calamité pour les arts, n'avait ni Musée ni collections publiques; les maîtres, par orgueil, cachaient aux éleves les chefs-d'œuvre des grands hommes, se donnaient seuls pour modeles, et faisaient de leurs éleves des esclaves auxquels ils faisaient porter leurs livrées.

Versé dès ma jeunesse dans l'art du dessin, je me suis convaincu que les collections étaient plus précieuses pour les progrès des arts que les écoles où les éleves ne voient jamais de monumens, et dans lesquelles ils n'entendent aucunes dissertations. Les exemples que l'on a sous les yeux, les comparaisons que l'on fait d'une

maniere de faire avec une autre, forment le goût et constituent l'étude raisonnée. Sans ce travail de l'esprit, l'étude n'est plus qu'une routine, l'art devient un métier et se dégrade infailliblement (1).

Enfin le célebre Vien parut : il ouvrit une école nombreuse, améliora le style et le bon goût dans le dessin ; et déjà une foule de maîtres habiles, sortis de son école, répandent la lumiere parmi les éleves qu'ils forment, et nous font voir dans l'avenir l'école française rivale de l'école romaine.

Marie-Joseph Peyre, par ses leçons et ses recherches rétablit aussi le bon goût dans l'architecture, et publia un ouvrage sur les élémens de cet art (2).

Le citoyen David Leroy, connu par son recueil sur les monumens de la Gréce a également contribué à la restauration de l'architecture ; ce respectable professeur a eu le courage de développer dans ses leçons les principes des anciens sur la proportion des ordres. Septuagénaire il consacre

---

(1) Ces motifs puissans m'ont déterminé à ouvrir dans le Musée que je dirige, un cours théorique et une école pratique de l'art du dessin.

(2) Cet ouvrage utile aux éleves qui se destinent à l'étude de l'architecture, se trouve chez le fils de l'auteur, rue des Poitevins, n°. 13.

encore ses veilles à des recherches utiles et précieuses pour la théorie de cet art (1).

Quelle carriere brillante s'offre aujourd'hui pour nos peintres et nos statuaires! L'histoire de la révolution française est un champ vaste qu'ils doivent parcourir avec honneur. Ce n'est plus la palme et la couronne des martyrs du Christ qu'ils auront à représenter; mais celles de la victoire, mais celles de la liberté, de la concorde et de la paix. Les tableaux rians de la douce philantropie qui se pratique dans nos temples, va prendre enfin la place d'une religion triste dont la mythologie ne présentait aux arts que des supplices, des malades ou des morts.

Dans tous les tems, les images et les spectacles ont influencé la morale publique. Les religions ne se sont accréditées que par le faste de leurs cérémonies et la représentation de leurs mysteres. Voilà ce qui a donné naissance à ces personnages fantastiques auxquels l'artiste était obligé de donner une forme humaine pour tromper plus habilement les esprits crédules.

Nous sommes enfin arrivés au terme où

---

(1) Nous lui devons les talens distingués des citoyens Persier et Fontaine, ses éleves.

l'art libre et dégagé de toutes ces erreurs va renaître, et s'asseoir auprès de la vérité. L'esprit philosophique qui reprend son empire, va nécessairement porter les artistes à l'imitation simple de la nature dans sa perfection, à la représentation exacte des vertus morales et vraiment républicaines, et propager par-là l'enseignement et le bonheur public. C'est ainsi que pensaient les artistes philosophes dans les beaux jours d'Athenes.

Le Musée des Monumens Français est ouvert au public, les 3 et 6 de chaque décade, depuis dix heures jusqu'à deux heures.

ARCHÉTYPES
DES
MONUMENS
ANTIQUES.

DESCRIPTION

DES

ARCHÉTYPES

ANTIQUES.

Dès que les peuples ont commencé à se civiliser, ils se sont occupés des arts, comme aliment essentiellement nécessaire à l'activité du commerce, qui, sans leur participation serait nul et sans vie.

Les anciens pénétrés de cette importante vérité, bâtirent des temples et des palais magnifiques, pour servir à la réunion des savans et des artistes.

Ces temples et ces palais étaient connus sous le nom de Musées; car Musée ne désigne pas seulement un local qui renferme des monumens des arts, mais aussi celui où les artistes s'assemblent pour disserter sur les arts. Tel fut le Musée d'Alexandrie dans lequel ses rois, et depuis la conquête de l'Egypte les empereurs Romains ont entretenu avec un magnificence extraordinaire un nombre de savans, dont toute l'occupation était de s'appliquer aux lettres.

Plutarque attribue l'invention de ce Musée à Ptolémée : *Ptolemæus qui primus viros doctos in Museum convocavit;* et ce fut ce même Ptolémée Philadelphe, amateur des arts et des lettres, qui

s'appliqua pendant son regne à en étendre l'empire en Egypte.

Le Musée d'Athenes était un temple consacré aux Muses, bâti au pied d'une petite colline, située dans l'ancienne enceinte, vis-à-vis la citadelle : c'est là que s'assemblaient les savans, les poëtes et les philosophes de la Gréce.

Les Grecs solliciterent plusieurs lois pour l'honneur des arts et en faveur des artistes.

Les Romains à leur imitation se piquerent aussi d'encourager les sciences ; et l'empereur Claude, au rapport de Suétone, ajouta à l'ancien Musée un nouvel établissement de ce genre, auquel il donna son nom : *Quarum causâ veteri Alexandrio Museo additum ex ipsius nomine.*

Honorer les arts, c'est s'aggrandir soi-même. Alexandre visitait souvent Apelle ; François Ier reçut les derniers soupirs de Léonard ; Charles-Quint se délassait de ses travaux dans l'attelier du Titien.

Si l'on considere la chronologie des siecles passés comme un livre ouvert à l'instruction, et dans lequel on lit la marche des événemens, on sentira la nécessité de classer les monumens selon leurs époques, en suivant la ligne de démarcation que la nature a tracée elle-même.

Un Musée doit en conséquence, avoir deux points de vue dans son institution. Vue politique et vue d'instruction publique ; dans la vue politique, il doit être établi avec assez de splendeur et de magnificence pour parler à tous les yeux, et appeler des quatre coins du monde les curieux qui se feraient un devoir d'ouvrir leurs trésors pour

les verser chez un peuple ami des arts. Pris dans la vue d'instruction, il doit renfermer tout ce que les arts et les sciences réunis peuvent offrir à l'enseignement public. Tels étaient les Musées des anciens peuples dont nous aimons encore le souvenir.

Si le bien des arts nécessitait la destruction des académies si vicieuses par leur organisation, leur progrès demandait aussi un moyen d'enseignement clair et facile qui procurât à tous les citoyens, sans bourse délier, les facilités de consulter les grands maîtres; ces moyens d'étude se trouvent de fait dans un Musée chronologiquement disposé; c'est là que la jeunesse trouvera par les rapprochemens qu'elle pourra faire d'elle-même, des modeles sûrs pour diriger la marche de ses études; car il est reconnu que dans les sciences exactes, on doit être parfaitement nourri des différens ouvrages qui ont précédé notre siècle dans la partie que le goût nous à fait embrasser, et que ce n'est qu'après une longue méditation de la nature, que ce n'est qu'à force de comparer les chefs-d'œuvre des grands maîtres avec elle, que l'on parvient soi-même à être un homme célebre. C'est en raison de cet impérieux besoin où se trouvent les jeunes éleves qui suivent la carriere des arts, que j'ai reconnu l'indispensable nécessité de placer dans un Musée tous les monumens des arts par école et par ordre chronologique. En observant ce classement chronologique pour l'arrangement du Musée central de peinture, il devient naturellement une école savante et une encyclopédie où la jeunesse trouvera mot à mot tous les degrés d'imperfection,

de perfection et de décadence par lesquels les arts dépendans du dessin ont successivement passé. Cet ordre méthodique est celui que les conservateurs des Musées doivent suivre, s'ils veulent embrasser ces établissemens nationaux dans tous leurs rapports politiques et philosophiques, et surtout s'ils veulent les voir comme le flambeau qui doit éclairer la génération prochaine, dont l'absence de la lumiere avait pendant plus d'un siecle maintenu le mauvais goût. Ce sont ces motifs qui ont dirigé les travaux que je me suis proposés dans le *Musée des Monumens Français*; commençons par les anciens peuples pour ouvrir la marche des siecles que nous avons à parcourir.

N°. I.

Modele d'un sarcophage en porphire de trois pieds de long, sur vingt-un pouces six lignes de large, posé sur des supports, aussi de porphire, représentant des animaux chimériques; sur les revers des supports sont des bas-reliefs grossiérement exécutés.

Ce Monument, dont une partie est antique et l'autre d'une restauration moderne, n'est qu'une imitation du style égyptien que l'on fait remonter au premier tems des empereurs.

L'art de travailler les porphires, les granits, les basaltes, et en général toutes les matieres dures datent de la plus haute antiquité. Les Egyptiens employaient souvent ces matieres précieuses dans leurs monumens publics.

On voit au Musée central des arts deux figures du premier style égyptien, exécutées en granit

rouge dans la proportion de quatre pieds. Ces figures précieuses sont chargées d'hiéroglyphes, et représentent des prêtres, dont l'un montre au peuple une divinité qu'il tient enfermée dans une boîte. Les Grecs ont perfectionné ce genre de travail; ce que l'on est à même de juger, si l'on examine dans le même Musée une tête de Minerve en porphire, faussement prise pour un buste d'Alexandre.

On lit dans Winkelmann une dissertation savante sur les bustes connus d'Alexandre.

Les Romains ont aussi fait travailler ces matieres par des artistes grecs. On voit également dans ce *Musée intéressant dirigé par des artistes d'un mérite rare et reconnu*, des bustes exécutés sous les empereurs qui peuvent constater l'état de ce travail à cette époque.

Les richesses de la France en beaux-arts sont immenses, et ce Musée par sa bonne direction peut attirer tous les regards de l'Europe.

Cette urne (1) destinée probablement à contenir les cendres d'un personnage distingué paraît avoir été dédiée à Bacchus. Les têtes des animaux qui composent les supports que l'on dit représenter des chats sauvages aîlés, tiennent plus de la forme d'un lion rugissant. On sait que ce dieu prit la figure de cet animal pour combattre les géans, et principalement leur chef Rœthus.

(1) Le terme d'urne, dont je viens de me servir, (dit Caylus, tome VII,) est non-seulement convenable à son ancienne destination; mais les Italiens l'emploient aujourd'hui même en parlant des tombeaux destinés à renfermer les corps dans toute leur longueur.

M. Bouret qui avait acheté ce morceau précieux à Rome, l'avait déposé dans la maison Verospi: le savant Caylus, en eut connaissance, en fit l'acquisition, le fit venir à Paris, et élever dans son jardin où il le contemplait souvent. *Maintenant il se voit au Musee central des arts.*

N°. I *bis.*

Trois morceaux de bas-reliefs réunis dans un seul cadre.

Ces morceaux n'ont aucun rapport les uns avec les autres.

Dans le premier, on remarque une femme assise sur une chaise : elle est occupée à former une guirlande de fleurs et de fruits, et dans l'attitude de les offrir en sacrifice. Derriere elle est une petite figure dont il est impossible de deviner le sujet à cause des mutilations ; cependant il est à croire qu'elle représente une divinité protectrice. Sous la chaise on remarque une levrette, et derriere est placé un squelette.

Le morceau du milieu, d'un travail grec, représente une couronne de chêne dont le vide est rempli par l'inscription suivante :

ΗΒΟΥΛΗ
ΚΑΙΟΔΗΜΟ ⊏
ΣΤΕΦΑΝΟΙ
ΧΡΥΣΩΣΤΕΦΑ
ΝΩΕΠΑΦΡΟ
ΔΕΙΤΟΝΑ ⊏ ΤΕ
ΚΤΟΥΗΡΩΑΥ

Cette inscription porte sans contredit un hom-

mage authentique, rendu par les Grecs à un homme célebre. Nous savons qu'il suffisait chez eux d'avoir fait quelqu'action d'éclat, soit sur le champ de bataille, soit dans la tribune aux harangues, pour réclamer et obtenir une couronne d'or : d'après cela, il semble vraisemblable qu'Epaphrodite ait été l'objet de ce monument, quoique ce nom ne soit pas consacré dans les fastes de l'histoire.

La traduction littérale semble devoir être :

Les magistrats et le peuple décernent une couronne d'or à Epaphrodite par ce monument public.

L'autre débris est aussi un fragment de tombeau; ce que l'on apperçoit aisément par l'attitude que l'auteur a donnée à la figure de femme qu'il représente.

N°. II.

Pierre sépulchrale, en marbre de Paros, représentant un sacrifice.

On remarque dans ce bas-relief un homme debout, portant la barbe, vêtu d'une tunique longue portant un manteau jeté sur l'épaule gauche, ayant le corps à moitié découvert et la main droite posée sur la tête d'un Terme qui est près de lui. On voit au Terme les especes de bras coupés qui servaient à les porter dans les fêtes religieuses : au bas du Terme est un petit enfant dans l'attitude de l'attention; ses regards sont tournés vers une femme assise à la gauche du personnage sacrificateur : cette femme est dans l'attitude la plus simple, se découvrant le visage d'un voile qu'elle leve.

Voici l'inscription figurée de ce monument :

ΗΒΟΥΛΗ ΚΑΙΟΔΗΜΟC· ΕΛΙ
CΤΕΦΑΝΟΙ ΧΡΥCωCΤΕ· ΚωΝΙ
ΦΑΝω. ΕΥΡΥΘΜΟΝ. ΕΠΙΑC ΕΡ
ΤΥΧΕΟC. ΠΡΟΜCΙΡωC· ΜΙΟΥ
ΒΙωCΑΝΤΑ.

Celle-ci est du genre de la précédente, et a pour objet un autre homme célebre, nommé Eurythme. Il faut observer que dans cette inscription les mots ελικωνιας ερμοῦ sont écrits en caracteres différens de la phrase principale qui peut s'interpréter ainsi.

Les magistrats et le peuple décernent une couronne d'or à Eurythme, qui a vécu de maniere à mériter cet heureux destin.

Alors ces mots ελικωνιας ερμοῦ peuvent signifier Elikonias, fils d'Ermiès, et etre le nom de l'auteur du petit bas-relief.

N°. III.

Autre pierre sépulchrale revêtue de l'inscription suivante :

ΦΙΛΟ ΧΑΡΗΣ· ΤΙΜΑΓΟΡΑ
ΦΙΛΩΝΙΔΟΥ ΗΦΑΙΣΤΟΔΩΡΑ
ΚΗΦΙΣΕΥΣ·

Cette pierre couvrait probablement deux époux, comme l'indique le bas-relief où on les voit se

donner la main. Au-dessus de la tête de chacun, on lit son nom. Sur celle de l'homme, on voit *Philocharès, fils de Phylonide, du lac de Céphise.* Sur la tête de la femme, il est écrit : *Timagore Héphaistodore.*

On peut remarquer, dans cette inscription si simple, que les noms grecs étaient forts significatifs, et que dans l'interprétation, on ne peut guere que les franciser sans les traduire.

C'est ainsi que le mot grec φιλοκαρης porte avec lui un sens agréable par son étymologie, étant formé de deux mots φιλος et καρις dont le premier signifie *ami* et le second *grace.*

Les mots φιλωνιδοῦ et τιμαγορα sont de même des noms composés : celui qui accompagne ce dernier est un surnom formé de deux mots ηφαιστος, *Vulcain*, et δωρον, *don.* Il signifierait d'après son étymologie, *don de Vulcain.* Dans notre langue française le surnom *Dieu-donné* se rapproche de celui-ci.

N°. IV.

Autre pierre sépulchrale, en marbre de Paros.

Μ. ΠΟΜΠΗΙΟΣ ΙΣΙΔΟΡΑ ΗΡΑΞΥΤΕΛΟΥΣ

ΕΥΟΔΟΣ ΕΚΦΥΛΑΣΙΩΝ

Cette pierre porte aussi les noms de ceux qu'elle couvrait. Elle semble être du tems où les Romains maîtres de la Gréce y avaient établi des familles dont les noms latins furent grécisés. La différence qu'il y a entre les caracteres de cette inscription et ceux des précédentes, atteste que celle-ci est

plus récente. Il est donc possible qu'une famille romaine ait été alliée avec une famille grecque ; car le nom de femme est bien grec : d'après cela on pourrait lire sur la tête de l'homme : *Marc Pompée qui a dignement fourni sa carriere.* Le surnom de ΕΥΟΔΟΣ est du genre de ceux dont il est question plus haut.

Sur la tête de la femme on lit : *Isidore*, *fille de Praxitèle de la tribu des Dieux.* Le mot grec Σιων était employé par les Doriens pour θεων. De-là on peut présumer que cette pierre appartenait à une contrée de la Gréce, où le dialecte dorien était usité.

N°. V.

Inscription gravée sur une table de marbre de Paros.

ΑΒΥΔΗΝΟΙ
ΤΟΝ ΑΥΤΩΝ ΣΩΤΗΡΑ
ΚΑΙ ΚΤΙΣΤΗΝ
ΔΙΑ ΠΡΕΣΒΕΥΤΟΥ
ΜΑΡΚΕΛΛΟΥ ΜΑΙΟΡΟΣ

Il semble qu'il y ait un mot de sous-entendu dans cette inscription : ce mot doit être un verbe, et peut être ΑΣΠΑΖΟΝΤΑΙ : la langue grecque comporte souvent de pareilles ellypses, surtout dans les inscriptions qui ne sauraient être trop breves. Si l'on sous-entend ΑΣΠΑΖΟΝΤΑΙ, voici une version qui paraît vraisemblable.

Les citoyens d'Abydos rendent hommage à leur sauveur, à leur pere, par l'organe du sénateur Marcellus major.

Lorsque les Grecs furent devenus tributaires des Romains, les habitans d'Abydos ont pu se réclamer d'un sénateur romain, leur patron, pour présenter au peuple romain l'hommage de leur reconnaissance et de leur dévoûment; ce sénateur pouvait être *Marcellus major* dont les Grecs auront grécisé le nom en l'appellant MAPKEΛΛΟΣ MAIOP. Il est d'ailleurs assez naturel que les habitans d'Abydos, aient voulu consacrer chez eux, par un monument authentique, l'expression de leur fidélité envers les Romains.

En admettant cette version, on voit clairement l'époque et l'objet de l'inscription dont telle serait la traduction.

N°. VI.

Pierre sépulchrale, en marbre de Paros.

ΜΟΣΚΕ ΜΟΣΧΟΥΧΑΙΡΕ

Salut Moschus, fils de Moschus.

Telle est la traduction de cette inscription érigée en l'honneur de Moschus, poëte célebre, mort en Sicile 285 ans avant notre ère. On remarque dans sa main un manuscrit de ses ouvrages, et dans le fond du tableau une écritoire.

N°. VII.

Autre pierre sépulchrale, en marbre de Paros, qui couvrait vraisemblablement un Démétrius.

Voici l'inscription :

ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ

ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ

ΣΦΗΤΤΙΟΣ.

Démétrius, fils de Démétrius du peuple de Sphette. (*Sphette était un peuple de la tribu Acamantide.*)

N°. VIII.

Autre pierre sépulchrale, en marbre de Paros, érigée à Berthenus, menuisier en lit, les instrumens de son état sont sculptés en reliefs.

L'inscription dont elle est chargée est si usée qu'il a été impossible de la copier.

N°. IX.

Autre pierre sépulchrale, ornée d'un bas-relief.

Il est présumable que cette pierre couvrait deux époux. On y remarque un guerrier debout ayant près de lui son casque et son bouclier, et tenant de la main droite une espece de patère dans laquelle une femme, aussi debout, vêtue de deux tuniques, lui verse à boire d'un vase qu'elle tient de la main

droite, tandis que de l'autre main, elle semble se découvrir le visage de son voile.

N°. X.

Pierre sépulchrale chargée d'une inscription qui a été entiérement ruinée par le tems, et de deux couronnes civiques.

N°. XI.

Autre pierre sépulchrale d'un pied de haut sur huit pouces de large, chargée d'une inscription à moitié mutilée.

Pour plus de renseignemens sur ces marbres antiques, consultez mon ouvrage *in-folio* premiere partie.

L'étude de l'antique est d'une nécessité absolue pour les jeunes gens qui veulent suivre la carriere des arts; c'est dans l'antique qu'ils prendront de la correction dans le dessin, qu'ils trouveront des formes soutenues sans rudesse, et des expressions parlantes à l'ame. « La sculpture, la peinture, la poésie, l'architecture et la musique n'ont eu le nom de *beaux-arts*, que parce que leur objet est d'embellir toutes leurs imitations, c'est-à-dire, de recueillir et de rassembler dans un petit espace les traits de beauté que la nature a dispersés dans son immense tableau. »

La révolution qui s'est opérée depuis dix ans dans les arts dépendans du dessin, a été rapide et brillante. L'immortel Vien, né sans doute pour rappeller la peinture et la sculpture à ses vrais principes, a su ramener ses éleves aux pieds de

l'antique et de Raphaël. Parmi ces éleves, David a mis avec ce zele que donne le vrai talent, la perfection au grand ouvrage que lui avait tracé son maître, et l'antique retiré par ses soins de l'oubli et de l'avilissement dans lequel il avait été plongé pendant plus d'un siecle par des préjugés scholastiques, a enfin repris la prépondérance. Dès ce moment, les idées se sont simplifiées, aggrandies, et tout s'est perfectionné dans les arts et les manufactures; le commerce même en a reçu d'heureuses influences; et déjà les dessins de nos étoffes et de nos meubles, se modelent sur les ornemens grecs (1). Combien de ressources le gouvernement n'a-t-il pas ouvertes à l'étude? Trois Musées nouveaux ont été établis dans cette ville, et tous trois ont été revêtus d'un caractere bien distinct (2). L'instruction publique a établi dans les départemens

(1) Ce que j'avance est plus que prouvé, si l'on veut comparer les tableaux exposés au dernier concours du grand prix avec ceux qui se composaient il y a dix ans. Le jugement porté par l'Institut national, sur ces ouvrages intéressans est très-remarquable, et les trois couronnes qu'il a accordées sont un témoignage de sa justice et du progrès des arts.

Je le dis encore, les larmes aux yeux : Dronais, digne éleve de ton maître ! tu as le premier montré dans les concours l'art perfectionné : et ta Cananéenne que l'on se plaisait à contempler au Musée des Arts, devait-elle s'éloigner du centre de l'étude, et de la ville habitée par ton maître et surtout par ta mere ?

(2) *Musée d'Antiquités*, (rue de la Loi.) Ce Musée qui renferme les inscriptions antiques, les vases de fabriques étrusques et les médailles, ne peut que prendre une forme heureuse pour les sciences, sous la direction des citoyens des

des écoles centrales dans lesquelles l'enseignement du dessin a dû se confier à des maîtres capables de diriger cette étude vers le bon style et la perfection dans les formes. Dans le palais des arts (*le Louvre*) elle a ouvert à la jeunesse une salle ornée de plusieurs archétypes pris sur l'antique même; là, des éleves assidus, confiés à des professeurs habiles, apprennent à connaître les premiers élémens du vrai et du beau. Nos glorieux succès en Italie, ont mis le comble à nos richesses en beaux-arts. Paris deviendra le Musée du Monde, et l'on verra dans cette ville superbe, les artistes et les étrangers affluer de toute part, pour y chercher l'étude et l'instruction : tel on voit un essaim d'abeilles, fondre sur un parterre de fleurs pour en pomper le suc.

N°. XII.

Du jardin de Richelieu.

Archétype d'une statue antique grecque, de grandeur naturelle, en marbre blanc de Paros,

---

Barthelemy et Millin qui a produit plusieurs ouvrages intéressans sur cette matiere.

Musée central des Arts, (au Louvre.) Les artistes ont voulu désigner par l'épithete de *central* qu'ils ont donnée à ce Musée, celui qui doit renfermer les plus beaux morceaux que l'art a produits; et par conséquent ce Musée sera le centre et le foyer de l'étude. Aussi cette direction a-t-elle accumulé des richesses immenses en tableaux des trois écoles, en statues antiques, vases, etc., et en dessins précieux des grands maîtres.

représentant Bacchus tenant de la main droite son thyrse, et de l'autre une grappe de raisin : sa couronne de lierre est d'une délicatesse et d'un travail recherché.

Cette figure, maintenant au Musée central des arts, a beaucoup souffert des restaurations anciennes et modernes; les bras et la jambe gauche sont entièrement de restauration.

Si l'on examine l'ensemble de cette statue, on retrouve cette sagesse divine que les statuaires grecs savaient si bien imprimer au marbre. La tête est posée avec élégance sur un col bien proportionné, qu'une poitrine héroïque reçoit avec à-plomb. Le balancement doux de ses contours et de ses membres offre une telle harmonie que l'on croit à son aspect entendre l'accord parfait d'une lyre. La jeunesse de Bacchus, sa grace, sa gaîté naïve, tout y est exprimé avec cette douceur profonde qui pénetre et échauffe peu-à-peu; sa bouche entr'ouverte est calme, et l'ardeur de l'amour colore ses levres.

D'après les naturalistes qui ont le mieux examiné les marbres de la Gréce sur lesquels s'exerçaient les sculpteurs de ces contrées heureuses, il paraît certain que leurs marbres blancs n'étaient point veinés, et que ceux qu'ils avaient particuliérement affectionnés, se tiraient de l'île de Paros et du mont Pentélicien dans l'Attique. Le premier est remarquable par sa blancheur laiteuse et transparente, qui le rapproche du coloris de la chair; il est dur, et reçoit par sa solidité toutes les finesses de l'art; au travail il s'en dégage une odeur

de soufre qui le fait aisément reconnaître. Le second est d'un blanc plus gris et d'un grain plus gros, et par conséquent moins facile à sculpter. Tous deux sont formés de petits crystaux rhomboïdaux spathiques, qui unis, semblent être des grains d'un sel blanchâtre, qui en raison de leur crystallisation ont une saine transparence. On tirait aussi des environs de Lesbos, des marbres qui ressemblaient beaucoup à celui de Paros.

N. B. Ceux qui voudront se procurer des plâtres de cette statue et de différens bas-reliefs précieux, pourront s'adresser au citoyen Lenoir, conservateur de ce Musée, qui en a fait faire les creux avec soin. Ces plâtres seront revêtus d'un cachet; et le citoyen Lenoir prévient que tous les modeles qui ne porteront point ce caractere accompagné de sa signature, seront contrefaits.

N°. XIII.

Du même lieu.

Archétypes d'une statue antique, de marbre de Paros, représentant Méléagre dans le moment où il part pour la chasse. On remarque dans sa main le bâton dont on était dans l'usage de se servir pour la chasse du lievre. Les Grecs appelaient ce bâton qui était recourbé du haut :

ΛΑΓΩΒΟΛΟC.

Cette statue, de six pieds de proportion, est

une copie antique. Elle se voit au Musée central des arts.

Winckelmann nous apprend qu'il y avait à Pergame, une fabrique de copies des plus belles statues antiques. Les plus habiles statuaires de cette contrée de la Gréce étaient employés à ce genre de travail.

N°. XIV.

N. B. Les objets qui étaient décrits sous les numéros qui se trouvent supprimés, sont au Musée central des arts.

N°. XXI.

Bas-relief antique, restauré, représentant Silene.

N°. XXII.

Autre bas-relief antique, représentant une fête en l'honneur de Bacchus.

N°. XXIII.

De l'académie des Belles-Lettres.

Un bas-relief antique romain, représentant une jeune fille tenant un enfant au maillot, qu'elle semble présenter à sa mere.

Ce bas-relief qui offre des perfections de l'art, a malheureusement été mutilé.

N°. XXXIV.

De Port-Royal.

Un vase d'albâtre oriental de 2 pieds de haut sur 20 pouces de diametre. Vers le milieu de sa panse dont la forme est aplatie, il est garni de deux anses prises dans le même bloc, au bas desquelles se trouvent des caracteres orientaux.

Ce vase d'une forme lourde est cependant intéressant pour les artistes; il peut leur donner une idée du peu d'avancement des arts dans quelques contrées voisines de l'Europe.

Si l'on en veut croire la tradition de Port-Royal, ce vaisseau a servi aux noces de Cana. Il est vrai que dans tous les tems il a fallu un miracle pour s'en servir, car il pese au moins cinq cents livres.

N°. XXXV.

De Saint-Denis.

Un devant de tombeau grossiérement travaillé en marbre salin blanc, représentant dans son milieu une croix posée sur un vase accompagné de deux tiges de froment, autour desquelles grimpent des branches de vigne. Les deux côtés sont simplement ornés de rinceaux.

Ce monument qui remonte au Bas-Empire,

est revêtu de l'inscription suivante, dont j'ai conservé la forme.

ЄRISI NORACIONIBUS MЄMORSIS MЄIS INjVSTV
ЄT DVMORAVЄRIS PRO MЄ CORRIPЄTЄ

†	M	A
O	V	N
O	S	T
V	D	Є
I	O	V
L	V	A
Є	O	M
G	S	Є
I	Є	V
S	M	Є
V	A	NI
Є	R	A
R	Є	T
A	V	T
O	F	Є
B	D	M
A	O	P
V	V	V
D	O	S
I	S	TI
		BI
		FI
		N
		IS

N°. XXXVI.

Un bas-relief allégorique en marbre, de quatre pieds de large, sur deux pieds sept pouces de

haut, représentant l'empire du Tems sur le monde. Un grand vaisseau voguant sur une vaste mer en plein calme, forme le sujet principal du tableau. Sur l'une des poupes de ce vaisseau est placée une figure humaine, dont les bras sont tendus à une voile qui est poussée avec force par les vents, contre lesquels elle lutte ; sur le milieu du vaisseau, on voit le monde figuré par un globe sur lequel est tracé, le soleil, la lune, les mers, des villes, des arbres et des plantes. Le Tems, peint sous la figure d'un vieillard décrépit, porte une barbe longue ; il est posé debout sur le globe, et se soutient avec deux béquilles. D'une main il tient un sablier, et de l'autre il dirige la voile à laquelle cette figure paraît comme suspendue. Sur l'autre proue, on voit un squelette aîlé, tenant d'une main une faulx et un arc en repos, tandis que du bras droit, il menace celui que le Tems semble préserver encore de la destruction.

Cette allégorie paraît avoir pour objet, de montrer aux hommes que le tems est le seul maître qui gouverne toutes choses.

PREMIERE PARTIE.

MONUMENS FRANÇAIS.

MONUMENS

FRANÇAIS.

La pratique de la sculpture en France, remonte aux premieres époques du gouvernement, tandis que les plus anciens ouvrages de peinture ne datent que de 1422 et non de 1223, comme le veut l'auteur d'un livre intitulé *Curiosités de Paris*, parce que antérieurement à Hubert et Jean Van Eyck, freres, les peintres n'employaient les couleurs qu'avec de la colle ou de l'eau d'œuf; et l'on sait que ces derniers artistes Liégois ne découvrirent que les couleurs se mêlaient plus parfaitement avec l'huile, qu'en 1390.

Il existait à Paris, dans plusieurs maisons religieuses, des peintures à fresque et à l'eau d'œuf qui avaient été exécutées dans le 12e. siecle. Ces peintures qui ont été détruites, précieuses à conserver pour l'histoire et l'histoire de l'art, représentaient des personnages illustres de ce tems, vêtus selon leurs dignités.

Aux Célestins, dans une chapelle nommée *Chapelle d'Orléans*, parce qu'elle fut fondée en 1393 par Louis d'Orléans, frere puîné de Charles VI, toute cette famille y était représentée en habits de cérémonie.

Aux Carmes de la place Maubert, on voyait dans le cloître des peintures qui avaient été exécutées sous Philippe-le-Long et Jeanne sa femme, qui avait fondé cette maison en 1317.

On y remarquait aussi la famille de Louis IX en habit de cour (1).

Si à l'époque de la destruction, mes pouvoirs n'avaient pas été restreints, j'aurais eu la satisfaction de conserver aux arts, beaucoup d'autorités précieuses pour l'histoire de l'art français, soit en faisant enlever des parties de ces peintures, soit en les faisant dessiner. Il ne me reste plus que le triste souvenir de ces curiosités. Environné alors d'Iconoclastes, il m'a été impossible, malgré mes sollicitations, de les arracher des mains de l'ignorance et de la barbarie. Dans l'église des Carmes un monument en cuivre, érigé à Marguerite de Bourgogne, fille de Jean-sans-Peur, et femme de Louis de France, duc de Guyenne et dauphin de Viennois, mariée en secondes noces à Artus, fils du duc de Bretagne, comte de Richemont, connétable de France, a été fondu.

Les premiers tableaux peints à l'huile sur le bois qui n'a point reçu l'apprêt d'une détrempe, telle que cette pratique était en usage en 1390, n'offrent au curieux et à l'amateur, qu'une représentation de la nature telle qu'on la voit avec ses défauts dans un dessin sec et aride, dans un travail peiné, dans des draperies longues, et dont les plis sont cassés sans intention; dans des figures dont les expressions sont insipides; enfin représentant le goût, les ornemens, les parures et le style gothique de ce tems, ainsi qu'on le remarque dans plusieurs

(1) Louis IX avait amené ces religieux de la Palestine: ils portaient alors des manteaux rayés de blanc et de brun.

peintures qui étaient conservées dans la sacristie de la ci-devant abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et que l'on retrouvera dans ce Musée au rang des monumens du moyen âge.

Dès l'année 1790, et notamment depuis le décret de la Convention nationale du 3 brumaire an 2 de la République, qui défend de détruire, mutiler et altérer en aucune maniere les monumens des arts, sous prétexte de faire disparaître les signes de féodalité, etc., j'ai eu soin chaque fois qu'il m'a été possible, de réunir au Musée dont je suis le conservateur, tout ce qui peut donner des idées des anciens costumes, soit civils d'hommes et de femmes, soit militaires selon les grades. J'espere que cette réunion sera intéressante par la suite, pour les artistes qui voudront rendre des vêtemens qu'ils auraient peine à trouver, si la surveillance et les attentions de la Convention nationale, n'eussent autorisé ces conservations par le décret ci-dessus cité.

Ces monumens ainsi réunis, ne doivent être regardés que comme un rassemblement de modeles vêtus selon les époques auxquelles ils appartiennent, et selon les places qu'occupaient ceux qu'ils représentent.

Depuis Clovis jusqu'à Philippe II, il y a eu peu de variation dans les vêtemens; ce qui embrasse à-peu-près sept siecles; et il semble que ce n'est qu'au retour des croisades que les costumes ont changé. Avant cette époque, les hommes laissaient croître la barbe et flotter les cheveux; les habits de guerre étaient courts et serrés, et recouverts d'une espece de draperie qui s'attachait sur l'épaule

droite, à-peu-près semblable à ce que les Grecs nommaient *chlamides*.

Les habillemens de ville consistaient en une tunique longue avec une ceinture que l'on rendait plus ou moins riche en raison de sa fortune. Par-dessus était un long manteau, un peu ouvert sur le devant, que l'on assujettissait par une laçure ou courroie fixée par des boutons, ainsi que l'on sera à même de le vérifier sur les bas-reliefs de Childebert, n°. 6, et de Clovis, n°. 9.

Les femmes portaient à-peu-près le même habillement, si ce n'est une espece de guimpe ou voile qu'elles mettaient sur leur tête, et qui flottait sur leurs épaules, comme on le voit au monument d'Isabelle d'Arragon, n°. 24.

Les costumes des magistrats, des religieux et des religieuses, n'étaient pour ainsi dire, que les vêtemens civils de l'époque où leur ordre avait été institué, et que par leurs regles ils n'avaient pu changer.

DESCRIPTION

DES

MONUMENS CELTIQUES.

AUTELS en pierre de Saint-Leu, érigés à Jupiter, sous le regne de Tibere, dans le commencement de notre ère, par les Parisiens *commerçans par eau.*

Ces pierres, au nombre de six, forment cinq autels, dont un seul complet est composé de deux parties que j'ai réunies. Ces monumens curieux sont chargés de bas-reliefs et d'inscriptions (1).

Ce fut dans le courant du mois de mars 1711, qu'en fouillant dans le cœur de Notre-Dame pour y ériger l'autel du fond, connu sous le nom de *Vœu de Louis XIII*, l'on trouva les monumens dont je vais parler.

Vers le milieu du chœur, lieu choisi pour construire une cave propre à inhumer les prélats de cette cathédrale, on découvrit, à 6 pieds en terre, ces

---

(1) M. Baudelot a publié, la même année de leur découverte, un mémoire sur ces monumens.

Félibien, dans son *Histoire de Paris*, tome Ier, en a donné une description savante. Voici ce qu'il dit, page CXXIX.

« Ces six pierres, enclavés dans le petit mur, sont de la nature des pierres tendres de Saint-Leu. Certainement elles n'étaient pas là dans leur place. Elles avaient servi de piédestal à quelque statue ou à quelqu'autel, ou autre monument, dressé du tems que les Parisiens étaient encore idolâtres ».

pierres ornées de bas-reliefs et rangées de suite. Elles servaient en partie de base à un mur qui portait environ 3 pieds d'épaisseur.

Piganiol prétend que l'église de Paris fut reconstruite sous Childebert, à la place d'un temple dédié à Jupiter. J'ignore si les monumens trouvés dans les fouilles ci-dessus citées, ont servi d'autorité à Piganiol sur l'existence de ce temple, qu'il dit avoir servi de base à celui que nous voyons encore aujourd'hui; mais il est au moins probable d'après les débris découverts en 1711, qu'il y a eu sur ce terrein un monument public érigé à un culte particulier, et tout le monde sait que Childebert publia, en 554, un édit par lequel il ordonnait la destruction des idoles, et la démolition de tous les temples érigés au paganisme.

Des auteurs prétendent qu'il y avait près de ce temple un port, et l'on s'accorde à dire que le lieu où étaient placés ces especes d'autels était planté d'arbres. On sait aussi que c'était dans les bois que les Gaulois exerçaient leurs cérémonies religieuses. Selon le témoignage de Pline, ils y consacraient des arbres ou des autels, et plus communément des autels, depuis leurs guerres et leur commerce avec les Romains. Du consentement de tous les auteurs anciens, ces peuples avaient à-peu-près les mêmes usages.

Ces Monumens parvenus jusqu'à nous, et échappés par une espece de phénomene au gothicisme et à la superstition, ont par leur découverte intéressé les savans, et excité plusieurs discussions et plusieurs réfutations très-intéressantes de part et d'autre. Les antiquaires qui ont publié des mémoires sur cette

cette matiere, sont Moreau de Mautour, Baudelot, Léibnitz et Montfaucon : Keisler parut ensuite, réfuta plusieurs passages de différens mémoires, et donna la préférence à celui de Baudelot; c'est ce qui m'a engagé à faire imprimer une partie de sa description, et à prendre dans son mémoire les éclaircissemens nécessaires pour l'explication de ces monumens précieux par leur antiquité.

Ces especes d'autels en pierre de Saint-Leu, sont au nombre de cinq, et chargés de bas-reliefs et d'inscriptions celtiques, confondus avec des terminaisons latines. Les caracteres des lettres sont romains.

L'une des inscriptions annonce que ces monumens ont été érigés par des Gaulois, sous Tibere. Leur forme quarrée ressemble assez à celle que les anciens donnaient à leurs autels consacrés ou par un usage de la religion du tems et du pays, ou par un motif de reconnaissance de quelques particuliers.

N°. 1.

PREMIER AUTEL.

Il est chargé de trois bas-reliefs et d'une inscription que voici :

TIB· CAESARE
AVG. IOVI OPTVMO
MAXSVMO· (*ara*) M
NAVTAE PARISIACI
PVBLICE POSIERVNT·

Elle est ainsi expliquée par M. Baudelot :

Tibere César, ayant accepté ou pris le nom d'Auguste, les commis ou les officiers de la navigation du territoire de Paris, ont consacré publiquement cet autel, en action de graces, à Jupiter très-grand et très-bon.

« Ce monument peut ainsi avoir été érigé sur la fin de la premiere année du regne de Tibere, lorsque dans les Gaules on eut appris qu'il s'était humanisé, et qu'il recevait enfin le nom d'Auguste qu'il n'avait pas voulu qu'on lui décernât, comme on l'avait prévu, parce qu'il avait refusé les autres honneurs, dit M. Baudelot.

» Le mot *Nautæ*, dit encore ce savant, ne peut se traduire par *Batteliers*, notre langue n'a pas d'expression pour traduire le mot *Nautæ* ».

Il prétend que c'étaient des commerçans riches et célebres qui faisaient voiturer sur la Seine des marchandises pour leur compte, autant que pour celui d'autrui. Il cite plusieurs inscriptions latines en faveur de ce qu'il avance : il donne particuliérement une inscription, prise sur une grande urne à Rome, qui annonce qu'un Régulien, chevalier romain, patron de plusieurs communautés et même des Sextumvirs à Lyon, est appelé *Nauta Araricus*.

On sait qu'il était d'usage, lorsqu'on érigeait un autel à une divinité quelconque, de l'orner de bas-reliefs, et surtout lorsqu'on l'érigeait pour un objet particulier. Les autels contenaient très-souvent, ou le motif ou les aventures de ceux qui les érigeaient, ou ce qui concernait la mythologie et le culte du dieu à qui ils étaient consacrés. Le bas-relief placé sur la pierre dont je parle, représente sans doute une cérémonie religieuse qui s'est

faite à son érection par ceux qui l'ont dédié. On ne consacrait point sans cela de monument public de piété; chaque peuple avait ses usages différens.

Les Parisiens, ainsi que les autres peuples étaient attachés à de certaines pratiques religieuses : ils en avaient sans doute une toute particuliere dans cette occasion, ainsi que l'on peut s'en convaincre par le monument même.

Les figures que l'on remarque dans ce bas-relief dont voici l'inscription qui est en partie mutilée,

SENANI VEILP.....

ne paraissent aucunement avoir rapport à la mythologie ou à l'histoire de Jupiter. Il n'y a pas d'apparence qu'on ait voulu sculpter à l'aventure, une action profane sur un autel consacré à un dieu. Ce ne peut être par conséquent qu'une cérémonie observée à la dédicace de l'autel.

Par l'attitude et la situation des figures, on assurerait qu'elles paraissent faire une espece de procession à la mode et suivant le rit du pays. C'était la coutume des Gaulois de se tourner du côté gauche dans les cérémonies religieuses. Si l'on examine l'autel dont je parle, on verra que toutes les figures des trois faces du bas-relief font voir une union de démarche entr'elles et une même allure; c'est ce qui a autorisé M. Baudelot à assurer qu'elles étaient là dans une fonction religieuse.

Dans un passage, Lucain s'exprime ainsi :

Druides, dès qu'on aura mis les armes bas, vous reprendrez vos usages barbares et la coutume de vous tourner à gauche dans vos cérémonies religieuses.

On remarque sur l'une des faces de l'autel, plusieurs personnages sans armes; tandis que les autres sont armés; M. Baudelot assure que ce sont des Druides. Il s'agissait, dit-il, d'une cérémonie publique qui avait rapport à l'empereur; je ne doute point que ceux qui étaient regardés comme chefs de la religion n'y fussent appelés. Strabon dit en propres termes, qu'ils ne font aucunes cérémonies religieuses sans Druides; d'ailleurs Diodore de Sicile parlant des Gaulois, dit précisément, qu'ils ne faisaient rien en matiere de religion sans les y inviter, parce qu'ils ne croient pas pouvoir rendre graces aux dieux, ni leur demander des bienfaits sans le ministere des prêtres.

Les habillemens de ceux-ci, différens de ceux des autres faces, peuvent contribuer à fortifier ma conjecture, dit encore M. Baudelot.

On y remarque la tunique dont parle le scholiaste de Juvenal. Les Gaulois se servaient dans leurs cérémonies religieuses d'une tunique quarrée avec des bandes de pourpre qui vont en diminuant de part et d'autre, comme on le voit dans Isidore. Pline, qui en parle aussi, dit que le fond était blanc; chamarré de bandes de pourpre.

Voici l'inscription du second bas-relief:

EVRISES.

Dans le bas-relief suivant, on remarque les principaux de ceux qui consacrent le monument; tout y est caractérisé. Les manieres et les pratiques du pays, l'air, la barbe, l'habit et les armes. Diodore de Sicile et Strabon donnent aux Gaulois un aspect

rude et un visage féroce. Le premier dit, que les uns se rasent la barbe, et que d'autres la gardent; que les nobles d'entr'eux ou les gens distingués se rasent légerement les joues, mais se laissent venir les moustaches pendantes.

L'habillement répond encore à ce qu'on lit dans Strabon : ils portaient, dit-il, des vêtemens fendus et à manches, qui descendaient jusques vers les genoux; c'est ce que plusieurs auteurs ont nommé *sagum*, car le *sagum* était propre aux Celtes. Suétone oppose le *sagum* à la *toge*. Notre ancien mot *sayon* tire sa racine de *sagum*.

La pique qu'on leur voit tenir, est une arme qui leur était propre. Diodore de Sicile dit qu'ils les appellaient lances.

Le bouclier, tel qu'on le voit sur le bas-relief, était aussi particulier aux Gaulois. Polybe et Tite-Live conviennent que le bouclier gaulois était plus long que large : Pausanias, dans un passage, les désigne par un mot grec, qui veut dire de *grandeur humaine :* il dit encore *que les Gaulois voulant passer le Sperchius*, fleuve de Thessalie, *ils se servirent chacun des boucliers de leur pays, appellés thures, en guise de pontons.* Ces boucliers, dit le même auteur, étaient historiés suivant les manieres des peuples, et portaient souvent les marques différentes de leur bravoure. Ceux-ci n'ayant rien de particulier, autorisent à croire que ceux qui les portent n'exerçaient aucune fonction militaire.

La coutume des Gaulois était de ne rien faire en public qu'armés; aussi Strabon dit à ce sujet : *Les Celtes sont armés dans toutes les affaires publiques*

de la ville ; ils n'entrent pas même autrement dans le temple.

Quant au cercle que le premier des trois hommes tient à la main, M. Baudelot dit « que ce ne peut être qu'une couronne, et une couronne de métal précieux ; ce que l'on aurait mieux éclairci, si l'on avait l'autre moitié du bas-relief. C'était une des manieres de marquer sa reconnaissance aux dieux et aux hommes chez presque tous les peuples, or le dessein de ceux-ci était sans doute d'aller porter cette couronne dans les bois où ils érigeaient leur autel, pour la suspendre à quelqu'un des arbres qu'ils y révéraient comme Jupiter ».

On remarque dans le troisieme bas-relief que les figures vont comme dans les autres du côté gauche. Elles sont et plus jeunes et sans barbe ; ce pourrait être des jeunes gens accompagnant leurs peres ou leurs anciens dans la cérémonie.

L'enfance était très-longue dans les Gaules, et on ne jouissait que très-tard des droits d'homme fait. Tacite dit à ce sujet, que ce n'était que par le don en public d'une lance et d'un bouclier, que l'on émancipait les jeunes gens. Les Gaulois portaient également leurs boucliers ovales ou quarré-long.

L'inscription qui a été détruite, et les mutilations de ce bas-relief rendent son explication obscure, et M. Baudelot lui-même ne s'explique point sur l'habillement de ces jeunes Gaulois que l'on voit agraffé sur l'épaule droite. Il est fâcheux que les inscriptions ayent disparu, elles auraient aidé à la lettre.

Explication des inscriptions du monument ci-dessus décrit.

M. Baudelot explique ainsi les mots *evrises*, *senani* et *leud* ou *liud* : il prétend qu'*evrises* est le pluriel de *ur*, qui signifie en langue celtique *homme* ; *leud* ou *liud* signifie *chants* ; alors il désignerait les chanteurs ou les prêtres de la cérémonie. Le mot *senani* n'est point expliqué par lui.

Dans les origines gauloises de Boxhorn *evrid* signifie *doré*. Dans le lexique Breton du P. Maunoir, *aour* veut dire *or*; ensorte que M. Baudelot qui prétend qu'*evrises* est l'ancienne maniere de prononcer, explique ce bas-relief ainsi :

Une couronne d'or est offerte par les navigateurs de la Seine au dieu à qui l'autel est érigé.

N°. 2.

SECOND AUTEL.

Le premier bas-relief représente Jupiter barbu, à la celtique, ce qui montre qu'il a été érigé et sculpté dans le pays. Le terme de *Iovis* est le nom celtique de ce dieu avec une terminaison romaine, parce que les Celtes ne disaient que *iou*. M. Baudelot prétend que Jupiter pose la main droite sur la tête d'un homme en petit, à demi-nu, qu'il croit être celui qui a érigé l'autel, qui se met sous la protection de ce dieu, ainsi que l'on trouve de ces sortes de types dans les médailles romaines.

On lit au haut du bas-relief : IOVIS.

Je l'ai examiné attentivement, et à travers les

ruines et les mutilations que ce monument a éprouvées par le tems, au lieu d'un homme, j'y ai remarqué la peau d'un bélier, posée sur le bras de Jupiter, dont la tête et les cornes sont très-apparentes. On sait que le bélier est aussi un des attributs que l'on donne à ce dieu : ce pourrait bien être aussi l'emblême des especes de victimes que l'on sacrifiait à Jupiter dans les Gaules.

La figure et le nom du dieu Vulcain, ainsi écrit :

VOLCANVS

le marteau placé à sa ceinture, les tenailles qu'il porte à la main, expliquent clairement le second bas-relief, et levent tous les doutes.

Le troisieme bas-relief représente Mars, exprimé en celte par le mot :

ESVS.

Esvs, divinité gauloise, que l'on croit être Mars, est représenté dans l'attitude d'un bucheron qui fait des efforts pour ébrancher un arbre avec une espece de doloire qu'il tient à la main droite. M. Baudelot ne dit rien de ce bas-relief. Voici ce qu'en dit Félibien, *histoire de Paris*, 1er vol., page 135.

« A la face de la seconde pierre, on voit un homme sans barbe, vêtu aussi courtement que Vulcain, l'épaule droite et le bras droit nus comme lui, le genou gauche appuyé contre le tronc d'un arbre, et le pied droit à terre; la main gauche empoigne une branche feuillue, et la droite élevée, et armée de quelque chose que nous avons découvert

être une espece de doloire, semble fondre avec effort de tout le corps pour couper cette branche. Enfin sur la plate-bande d'en haut est gravé ESVS. La plupart de nos antiquaires supposent, sans le prouver, que le *Hervis* des Celtes est le dieu *Mars* des Romains. Les autorités de Lucain et de Lactance qu'ils citent là-dessus ne le disent point. »

» Le *gaudensque feris altaribus Hesus* du premier, et *Hesum atque Teuthaten humano cruore placant* du second, ne désigne point *Mars ;* mais il ne parle point de *Hesus*, et d'ailleurs il attribue aux Gaulois le culte de tous les autres dieux des Romains. En quoi son témoignage paraît avoir besoin d'une explication favorable à la réputation d'un aussi grand homme, et nous n'en pouvons donner d'autre, sinon que négligeant de rapporter les noms que les Gaulois donnaient à leurs dieux, il n'a jugé que de leurs attributs, et par analogie leur a donné les noms connus des Romains pour qui il écrivait. M. Léibnitz, après avoir cité le passage de Lucain, ajoute dogmatiquement : c'était le dieu *Mars* qui est l'*Arès* des Grecs et l'*Erich* des Germains ; c'est pourquoi le Mardi est encore appelé *Erichdag* chez les hauts allemands ; et si on lui oppose qu'*Erich* et *Esus* sont bien différens, il vous dira que les lettres R et S *se changeaient* aisément comme dans *Papisius* et *Papirius*, *Fusius* et *Furius*. M. Heccard prétend que ce n'est point le dieu *Hesus* qui est représenté ici, mais un prêtre de *Hesus*, ou druide sans barbe, (d'où il conclut que les druides ne portaient point de barbe) lequel vêtu d'une robe blanche, (qui lui a dit qu'elle était blanche ?) coupe avec une serpe d'or le

sacré gui de chêne, sur quoi il rapporte un grand passage de Pline, lequel au chap. 95 du liv. XVI de son *histoire Naturelle* décrit amplement cette cérémonie et toutes les vertus qu'on attribuait au gui de chêne, que les Gaulois regardaient comme un remede universel, d'où vient que les Gaulois l'appelaient *Gueritou*.... M. Heccard dit formellement que ce n'est pas le dieu *Hesus* qu'on a voulu représenter dans cette figure, mais la maniere de cueillir religieusement le gui de chêne, qu'il lui plaît d'appeler *Esus* à la faveur de beaucoup de transmutations. Tout bien considéré, il vaut mieux l'en croire que de disputer sur une chose dont on ne peut rien dire de certain (1).

On remarque dans le quatrieme bas-relief l'inscription suivante :

TARVOS TRIGARANVS

un taureau au milieu des bois et trois gruës : ce bas-relief est allégorique.

M. Baudelot dit que *taru*, *tri* et *garan* sont trois mots celtiques qui signifient *taureau*, *trois* et *gruë*.

---

(1) Quant à la religion des premiers Parisiens, ils étaient idolâtres, de même que tous les autres Gaulois ; et quoiqu'ils adorassent Jupiter, Minerve et Apollon, Mercure néanmoins, qu'ils nommaient *Theutates*, passait apparemment pour le plus grand de leurs dieux, aussi bien que Mars, dit autrement *Esus*. Et de fait, à Montmartre il reste encore quelque ruine de leur temple, ce qui est cause que Frédegaire appelle cette montagne *Mons Mercurii*, et Abbon, *Mons Martis*, d'où est venu le mot de *Montmartre*. — (*Sauval*, tome 1er, page 60.)

On sait que les anciens Celtes portaient sur leurs enseignes l'image du taureau. Tacite dit, qu'ils étaient dans l'usage de les déposer dans les bois qui étaient leurs temples.

Cette allégorie peut s'expliquer ainsi, dit M. Baudelot.

» Le taureau, comme on le voit ici, est peut-être une image de la paix dont les peuples jouissaient sous la domination des Romains. Les gruës de même qu'on y voit tranquilles, y seraient aussi par la même idée et par le même motif. Les gruës, dit Aristote, sont si opiniâtres et si acharnées dans les combats, qu'elles se livrent entr'elles, qu'elles se laissent plutôt prendre par les hommes, que de quitter prise. Il n'y a point de doute qu'elles sont là comme symbole du courage. »

N°. 3.

TROISIEME AUTEL.

Le bas-relief représente le dieu Pan, portant deux especes de cornes : on remarque deux anneaux passés dans ces cornes qui ressemblent assez à des bois de daim. Ceci est peut-être une allégorie qui a rapport au pays gaulois ; les anneaux sont des couronnes d'or ou d'autre métal dont ces peuples couronnaient leurs divinités, comme on l'a vu plus haut.

M. Baudelot explique ainsi l'inscription :

CERNVNNOS

placée au-dessus du bas-relief, par *cer*, *ker* ou *cher*,

qui veut dire *bon* ou excellent, et *nunnos* par *maître* ou *pere* : il dit *maître du lieu*, ou *bon* et *excellent pere*.

Le bas-relief qui suit, représente Hercule combattant l'hydre. L'inscription entiérement ruinée, dont on ne voit plus que les deux lettres *os*, est sans doute le reste du mot *ogmios*, nom celtique d'Hercule; cependant on y découvre les lettres suivantes que M. Baudelot n'explique point; telle est l'inscription :

SEVI···RI.....OS-

On remarque sur les deux autres bas-reliefs Castor et Pollux. Les Gaulois, dit M. Baudelot, avaient les mêmes idées de ces deux héros, et les représentaient comme les Grecs et les Romains.

On lit au-dessus du bas-relief :

CASTOR

Ce qui leve tous les doutes. On sait que ces divinités étaient favorables aux Nautoniers.

N°. 4.

QUATRIEME AUTEL.

A l'égard du dernier autel et de ses bas-reliefs, M. Baudelot n'en dit rien, en sorte que l'explication en est encore à faire. Il serait à desirer que M. Leblond, célebre antiquaire, voulût s'en occuper, et répandre des lumieres sur beaucoup d'autres monumens antiques qui sont encore à expliquer.

On remarque à chaque face de cette pierre, une

figure d'homme et de femme. Sont-ce des hommes; sont-ce des divinités ? C'est ce qu'on ignore, cependant elles ont un air gaulois : les unes sont vêtues et armées ; les autres sont presque nues : celles qui ont des casques, les ont à la gauloise qui ont de grandes éminences, ainsi que l'annonce Diodore. Le *cassis* des Toscans est sans doute cette armure de tête d'où vient par succession de tems notre terme de *casque*.

Les figures qui paraissent à-demi-nues et casquées, sont sans doute des Gaulois prêts à combattre. Tite-Live et Pausanias disent que les Gaulois combattaient nuds pour être plus libres. C'est pour cela qu'ils avaient des boucliers plus grands que les autres peuples.

L'ornement au bras droit que l'on remarque à plusieurs figures de ce monument, est sans doute celui que Strabon dit être en usage chez ces peuples sous le nom de *bracelets*, qu'ils portaient soit au bras, soit au poignet.

MONUMENS DU MOYEN AGE.

N°. 5.

De l'abbaye de Saint-Denis.

Un sarcophage de lumachelle grisâtre, creusé en forme de cercueil de momie, orné de sculptures.

Ce tombeau, qui contenait les ossemens de Dagobert, curieux par sa forme et son antiquité, a été brisé : j'en ai recueilli les débris que j'ai fait

sceller dans un socle de marbre noir pour les maintenir. La tombe qui le couvrait a été perdue sans ressource.

Suger avait fait restaurer le tombeau de Dagobert tel qu'on le voyait à Saint-Denis Le citoyen Percier, artiste distingué, a été chargé par le gouvernement d'en faire un dessin, afin de conserver l'ensemble de ce monument. *Je donnerai la gravure de ce beau dessin, dans l'ouvrage* in-folio *que je publie.*

On voyait au-dessus de ce monument un grand bas-relief allégorique, très-curieux par les idées singulieres qui y étaient représentées; il a été également détruit par les malveillans: on y voyait les voyages de l'ame de Dagobert et son apothéose. (*Voyez Félibien*).

N°. 6.

De Saint-Germain-des-Prés.

Un bas-relief, en pierre de liais, représentant Childebert. Il est couché, tenant d'une main le modele de l'église de Saint-Germain dont il est le fondateur, et de l'autre un sceptre. Cette tombe qui couvrait ce prince, date du sixieme siecle.

Je rapporte ici les inscriptions posées en 1656 sur ce tombeau reconstruit à cette époque dans le chœur de l'église, et consacré aux ossemens de Childebert et d'Ultrogothe sa femme. Ces inscriptions qui ont été détruites par les malveillans se trouvent aussi dans Félibien et dans Piganiol.

Hic Childeberti christianissimi francorum regis ossibus et cineribus quies reparata, an. D. 1656,

die decembris 23 excessus ejusdem regis anniversaria.

Hic Ultrogotha regina Childeberti regis conjux quiescit, reposita an. D. 1656. die decembris 23.

Grégoire de Tours annonce que l'église de Saint-Vincent, depuis Saint-Germain-des-Prés, servait de sépulture particuliere aux rois qui mouraient d'une mort violente. Le même écrivain dit que Childebert, Chilpéric et Daudovere, ayant été tués, furent apportés dans cette basilique par les ordres de Gontran leur oncle.

Il m'a été impossible de recueillir les tombes qui les couvraient.

N°. 7.

Du même lieu.

La tombe qui couvrait Frédégonde, exécutée en mosaïque. Clotaire II fit ériger ce Monument à sa mere, l'an 600.

Cette mosaïque est formée d'une infinité de petites parties d'émaux, disseminées dans un mastic préparé et coulé dans les contours de la figure, sculptée dans une pierre de liais dont les petits ornemens sont en cuivre (1). L'inscription suivante qu'on y lit ne date point du tems de son érection.

Fredegundia regina uxor Chilperici regis.

(1) Frédégonde ordonna qu'on observât aux funérailles de Clodebert, son fils aîné, les mêmes cérémonies qu'à celles des rois : tous les seigneurs et toutes les dames y assistetent en habit de deuil, les cheveux épars et poudrés de cendres. (*Saint-Foix.*)

Il semblerait que l'artiste en ne nous transmettant aucun dessin de la physionomie de cette femme, ait eu intention de soustraire à la postérité les traits d'un pareil monstre. Mais il est plus que probable qu'il a voulu rendre le voile que portaient les femmes, et dont elles se couvraient le visage pendant leur veuvage.

N°. 8.

De Saint-Martin-des-Champs.

Une vierge en bois, assise dans une espece de fauteuil, ayant le petit Christ sur ses genoux.

Cette statue, dont l'époque du travail est inconnue, peut remonter à l'an 600.

MONUMENS

DU TREIZIEME SIECLE.

Si l'on entre dans la salle qui renferme les monumens de ce siecle, on voit des voûtes surbaissées en arrêtes et parsemées d'étoiles sur un fond bleu, portées par de simples pilliers grossiérement décorés : ces voûtes se terminent par des rosaces de ce tems, dont trois représentent des évangélistes (*venant de Saint-Victor*), et les autres dont la plus grande variété dans les formes était le choux et le chardon, sont imitées ; des lampes sépulchrales en descendent. Les portes et les croisées de formes ogives, construites avec les débris d'un monument du même âge qui a été ruiné par les malveillans, dont j'ai recueilli les restes à Saint-Denis, ont été dirigés selon le goût d'architecture renouvellée des Arabes par le célebre Montreau. On lit au-dessus des portes, l'inscription suivante en caractere gothique : *Etat des arts dans le XIII siecle.* Les vitraux portent aussi l'empreinte de ce style, je les ai tirés d'un monument qui avait été bâti en 1250, par le même Montreau qui les avait fait exécuter sous ses yeux. La lumiere sombre qui éclaire ce lieu est encore une imitation du tems ; magie par laquelle on maintenait perpétuellement dans un état de faiblesse, des êtres que la superstition avait frappés d'effroi. Car j'ai observé que plus on remonte vers les siecles qui

se rapprochent du nôtre, plus la lumiere s'aggrandit dans les monumens publics ; comme si la vue du soleil ne pouvait convenir qu'à l'homme instruit.

Pour présenter aux amateurs des arts et de leur histoire la vue d'un siecle aussi éloigné, j'ai cherché à me rendre compte de tous ces détails qui peignent avec les couleurs les plus vraies. Recherches que je me suis proposées dans toutes les salles que j'ai créées, et que je me propose de continuer dans celles qui me restent à produire.

Les tombeaux que Louis IX fit ériger à ses prédécesseurs, ne sont que des cénotaphes ; car il est certain qu'antérieurement à ce prince, on plaçait les corps des rois dans une grande pierre creusée, recouverte par une autre pierre simple (1) ; et lorsqu'il

---

(1) » Les tombeaux des rois de la premiere race depuis Clovis, ne consistaient que dans une grande pierre profondément creusée, et couverte d'une autre en forme de voute. On ne voyait sur ces pierres ni figure ni épitaphe. C'était en dedans qu'on gravait quelqu'inscription, et qu'on prodiguait la magnificence.

» Il paraît que l'on ne commença à mettre des épitaphes sur les tombeaux de nos rois, que sous la seconde race. Charlemagne fut inhumé assis. On descendit son corps dans un caveau, après l'avoir embaumé ; on l'assit sur un trône d'or. Il était vêtu de ses habits impérianx, par-dessus un cilice. On lui avait ceint sa *joyeuse* ; (c'était le nom de son épée) sa tête était ornée d'une chaîne d'or, en forme de diadème : il avait un globe d'or dans une main ; l'autre main était posée sur le livre des Evangiles qu'on avait placé sur ses genoux. Son sceptre d'or et son bouclier étaient appendus devant lui à la muraille. On ferma et on scella le caveau après l'avoir rempli de parfums, d'aromates et de beaucoup de richesses. » (*Saint-Foix.*)

y avait une inscription, on la plaçait au-dedans du sarcophage pour empêcher de reconnaître le personnage qu'il renfermait, afin de les soustraire, dit Félibien, aux brigands qui violaient alors les sépultures et qui fouillaient dans les tombeaux pour dépouiller les morts de leurs bijoux ou de leurs vêtemens avec lesquels on était dans l'usage de les inhumer.

PREMIERE RACE.

N°. 9.

De Sainte-Genevieve.

Une tombe en pierre de liais, représentant en relief Clovis Ier, mort à Paris, qu'il avait choisi pour sa résidence, et dont il avait fait la capitale de son royaume en 511, à l'âge de 45 ans. Il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, aujourd'hui Sainte-Genevieve qu'il fit bâtir.

Il tient à sa main droite le bâton *hypatique* ou *consulaire*, dignité qu'il reçut d'Anastase, empereur d'Orient. Sa tête est décorée d'un diadême semblable à ceux que portaient les princes grecs : il est revêtu d'un manteau dont la couleur était pourpre. Le petit sac ou la bourse que l'on remarque à sa ceinture, servait à mettre les pieces de monnaie destinées aux aumônes. — Ce fut sous son regne que l'on apporta des Indes la maniere d'élever les vers-à-soie.

Cette sculpture ne date point du tems de Clovis, et paraît être une imitation des anciens monumens ; elle porte un degré d'avancement dans l'art,

qui n'était point encore aussi perfectionné à cette époque.

Divers auteurs attestent que le temple de Sainte-Genevieve, après avoir été ravagé en 846 et en 892, fut restauré par les ordres de Robert, dit *le sage et le dévot*, qui y avait fait bâtir un cloître, démoli depuis sous François Ier.

Le tombeau dont je parle a sans doute été exécuté à la suite des restaurations ordonnées par Robert.

N°. 10.

De Saint-Denis.

Cénotaphe en pierre, sur lequel est couchée, en pierre de liais, la satue de Clovis II, mort en 656.

SECONDE RACE.

N°. 11.

Du même lieu.

Cénotaphe en pierre, sur lequel est couchée la statue, en pierre de liais, de Charles Martel, maire du palais, sous les derniers rois de la premiere race, et pere de Pepin, dit *le Bref*, chef de la seconde race, mort en 741.

N°. 12.

Du même lieu.

Cénotaphe en pierre, sur lequel sont couchées les statues de Pepin, mort en 768, et de Berthe sa femme, morte en 783.

N°. 13.

Du même lieu.

Cénotaphe en pierre, sur lequel sont posées les statues de Charles-le-Chauve, mort en 877; et d'Ermentrude sa femme, morte en 869.

Le monument qui avait été érigé à Charles-le-Chauve, ayant été détruit par vétusté, Louis IX lui fit ériger celui que l'on voit ici.

N°. 14.

Du même lieu.

Cénotaphe en pierre, sur lequel sont couchées les statues de Louis, fils de Louis-le-Bégue, mort en 882, et de Carloman son frere, mort en 884.

N°. 15.

Du même lieu.

Cénotaphe en pierre, sur lequel est couchée la statue d'Eudes, mort en 898.

TROISIEME RACE.

N°. 16.

Du même lieu.

Cénotaphe en pierre, sur lequel est couchée la statue de Hugues Capet, chef de la troisieme race, mort en 996.

N°. 17.

Du même lieu.

Cénotaphe en pierre, sur lequel sont posées les

statues de Robert le pieux, mort en 1031, et de Constance d'Arles sa femme, morte en 1032.

N°. 18.

Du même lieu.

Cénotaphe en pierre, sur lequel est couchée la statue de Philippe de France, fils aîné de Louis VI, dit *le Gros*, couronné du vivant de son pere, auquel il ne survécut point; mort d'une chûte de cheval en 1131.

N°. 19.

Du même lieu.

Cénotaphe en pierre, sur lequel est couchée la statue de Constance de Castille, femme de Louis VII, dit le jeune, morte en 1160.

N°. 20.

De la Culture-Sainte-Catherine.

Deux pierres gravées en creux, représentant la fondation du monastere de Sainte Catherine du Val des Ecoliers, en 1200, par les sergens d'armes, après la victoire qu'ils remporterent au pont de Bovines. On y voit ces guerriers, Louis IX en habit de cour, et les religieux de ce monastere, tous vêtus à la maniere du tems.

Voici les inscriptions qui sont gravées au bas de ces pierres.

Les sergens d'armes pour le tems gardaient ledit pont, et vouerent que le Dieu leur donnait victoire,

ils fonderaient une église en l'honneur de madame Sainte-Katherine. Et ainsi est-il.

AUTRE.

A la priere des sergens d'armes, Monsieur Saint-Loys fonda cette église, et y mist la premiere pierre : ce fut pour la joie de la vittoire qui fut au pont de Bovines, l'an M. CC. et XIIII.

N°. 21.

De Saint-Denis, originairement de l'abbaye de Royaumont.

Une tombe en bois, plaquée en cuivre émaillé.

Cette tombe couvrait Louis de France, le premier des enfans de Louis IX, mort vers 1236, âgé d'un an.

N°. 22.

De l'abbaye de Royaumont.

Cénotaphe en pierre, sur lequel sont posées les statues en pierre de liais, de Louis de France, mort en 1260, à l'âge de 26 ans ; et de Jean son frere, mort en 1247, tous deux fils de Louis IX.

En 1253, le premier décembre, mourut la reine Blanche, régente du royaume, pendant le voyage du roi en Palestine ; elle fut enterrée à l'abbaye de Maubuisson, près Pontoise. Louis, fils aîné du monarque prit les rênes du gouvernement, quoiqu'il n'eût que douze ans, et que les lois générales du royaume ne permissent de tenir fief, ni gouvernement qu'à vingt-un ans.

Louis IX, après la mort de sa mere se prépara

à revenir en France. Il arriva aux îles d'Hieres, en 1254, après bien des fatigues et des malheurs qu'il surmonta avec beaucoup de courage et de vertu. Il fut reçu la même année à Paris, il y excita une grande joie. (Voyez *du Tillet.*)

Les bas-reliefs sculptés autour du cénotaphe, représentent les obséques (1) de Louis que sa bonté et sa douceur avaient généralement fait regretter. On y remarque les différens costumes de ce tems.

N°. 23.

Des Quinze-Vingts, rue Honoré.

La statue en pierre de liais, de Louis IX, mort en 1270.

Cette statue, quoique très-bien exécutée pour le tems, n'est pas aussi estimée que l'était celle placée au portail des Cordeliers.

N°. 24.

De Saint-Denis.

Sur le même cénotaphe en marbre noir, sont couchées les statues de Philippe III, dit *le Hardi*, mort en 1286, et d'Isabelle d'Arragon, sa femme,

(1) Voici ce que rapporte Saint-Foix sur les obséques de cet enfant. « Le corps du fils de Saint-Louis, mort à l'âge de 16 ans, fut d'abord porté à Saint-Denis, et de-là à l'abbaye de Royaumont, où il fut enterré. Les plus grands seigneurs du royaume porterent alternativement le cercueil sur leurs épaules, et Henri III, roi d'Angleterre, qui était alors à Paris, le porta lui-même pendant assez long-tems, comme feudataire de la couronne.

morte à Cozenza en 1271, de la suite d'une chûte de cheval.

On voit autour du cénotaphe l'inscription suivante, incrustée en marbre blanc :

D'Ysabel l'âme ait paradis, dont le corps gist sous ceste ymage fame, le jour de Saint-Agnès seconde, l'an mil cc. dis 7.

Philippe après avoir accordé la paix au roi de Tunis, revint en France, suivi des ossemens du roi son pere, de la reine Isabelle sa femme, et du comte de Nevers son frere.

N°. 25.

Des Cordeliers de Paris.

La statue en marbre de Pierre d'Alençon, fils de Louis IX, mort en 1283.

N°. 26.

Des Jacobins, rue Jacques.

Statue couchée, en marbre blanc, de Charles de France, frere de Louis IX, mort roi de Sicile et de Pouille, en 1285, âgé de 65 ans.

Il avait été placé sur le trône de Sicile en 1266, par le pape Clément IV. Sa mauvaise conduite envers ses sujets, occasionna leur révolte et le massacre des Français dans cette île, le 30 mars 1277, le lendemain de Pâques; massacre connu sous le nom de *Vêpres Siciliennes.*

Il s'était fait couronner roi de Jérusalem dans cette même année.

N°. 27.

De l'abbaye de Royaumont.

La tombe en pierre, de Louis, fils du comte d'Alençon, fils de Louis IX; et de Philippe d'Artois, mort en 1291.

Cette tombe, ornée des figures de ces jeunes princes, et d'une inscription en relief prise dans la pierre même, est curieuse par son genre de travail. Elle a été très-mutilée lors de la révolution.

N°. 28.

Des Quinze-Vingts, rue Honoré.

La statue en pierre de liais, de Marguerite de Provence, femme de Louis IX, morte en 1295.

Lors de la démolition de cet hôpital, qui eut lieu en 1781, cette statue, ainsi que celle de Louis IX, furent déposées dans la salle des antiques, au Louvre.

N°. 29.

Des Jacobins, rue Jacques.

La statue en marbre et couchée, de Robert, comte de Clermont, seigneur de Bourbon, premier du nom, fils de Louis IX, mort le 11 février 1317.

Des malveillans ont mutilé cette statue.

N°. 30.

De Saint-Germain-des-Prés.

Une statue en pierre, de grandeur naturelle, représentant Childebert.

Cette statue a été exécutée en 1200, lorsque

Montereau, célebre architecte de ce tems, rebâtit le réfectoire de cette maison (1).

N°. 31.

Du même lieu.

Une vierge en pierre de liais, de grandeur naturelle.

Cette Vierge était placée à la porte d'une chapelle qui a été bâtie sur les dessins et sous la direction du même architecte que ci-dessus.

N°. 32.

De Saint-Denis.

Un grand bas-relief en pierre de liais, sur lequel sont représentés plusieurs sujets de dévotion.

Au milieu on voit un calvaire : d'un côté, Saint-Eustache à genoux, et de l'autre les jeunes gens dans la fournaise, etc. Cette distribution bizarre tient au mauvais goût de ce tems.

N°. 33.

Du même lieu.

Un bas-relief en marbre blanc, plaqué sur un fond de marbre noir.

Ce bas-relief qui représentait différens sujets de la vie de Saint-Denis, a été très-mutilé par les malveillans.

---

(1) Le goût de colorier les monumens de sculpture remonte aux premieres époques du gouvernement. Ce goût s'est propagé jusqu'au 16e. siecle.

On remarque que ce n'était qu'une imitation des Grecs qui l'avaient pris des Egyptiens. (*Voyez Winckelmann*, Histoire de l'art.)

N°. 34.

Du même lieu.

Bas-relief en pierre de liais, représentant les armes de France, au 13e. siecle.

N. B. En 1374, sous Charles V, on ne grava plus sur l'écu de France que trois fleurs de lys; auparavant elles étaient sans nombre (*au Tillet*).

N°. 35.

Du même lieu.

Un bas-relief en pierre de liais, représentant le martyre de Saint-Hyppolite.

N°. 36.

Des Petits-Peres.

Un buste curieux, dont on ignore le nom du personnage qu'il représente; le masque est de marbre blanc, la coëffure et le corps sont en grais.

N°. 37.

Des Grands-Carmes.

Une croix processionnelle en cuivre doré, exécutée sous Louis IX, et donnée par lui aux religieux de ce couvent. Près de là on voit trois petits bas-reliefs en albâtre; la Nativité, la Résurrection et l'Assention de Christ, precieux, parce qu'ils représentent différens meubles alors en usage. (*Ils viennent de l'abbaye de Marolles où ils avaient été vendus.*)

MONUMENS

DU QUATORZIEME SIECLE.

N°. 38.

Des Jacobins, rue Jacques.

LA statue couchée, en marbre blanc, de Marguerite, fille de Philippe, comte d'Artois, femme de Louis de France, comte d'Evreux, morte en 1311.

N°. 39.

De Saint-Denis.

La statue en marbre blanc, de Philippe-le-Bel, mort en 1314.

Ce fut de son regne, suivant quelques auteurs, que l'application se fit de l'aiguille aimantée à la marine, par Flavio-Goya, Napolitain. D'autres prétendent que la boussole fut apportée de la Chine par Marco-Paolo, Vénitien. Il est prouvé qu'on en faisait usage en Provence long-tems avant.

N°. 40.

Du même lieu.

La statue couchée, en marbre blanc de Louis X, dit *le Hutin* (1), mort en 1316.

(1) Hutin, vieux mot qui signifie mutin et querelleur.

N°. 41.

Du même lieu.

La statue en marbre blanc, du petit roi Jean, mort en 1316, âgé de 8 jours.

Il était fils posthume de Louis-le-Hutin.

N°. 42.

Voyez le n°. 29.

N°. 43.

Du même lieu.

La statue couchée en marbre blanc, de Louis de France, comte d'Evreux, frere de Philippe-le-Bel, mort en 1319.

On ne sait rien de positif sur les animaux que l'on voit au pied des statues couchées sur les tombeaux. Millin, dans *les Antiquités Nationales*, prétend » que ce sont des animaux que ces personnages affectionnaient de leur vivant, ou ceux de leur blason que l'on plaçait ainsi.

Voici ce que Saint-Foix dit à ce sujet.

» Les chevaliers, morts dans leur lit, étaient représentés sur leurs tombeaux sans épée, la cotte-d'armes sans ceinture, les yeux fermés et les pieds appuyés sur le dos d'un levrier; au lieu qu'on y représentait les chevaliers tués dans une bataille, l'épée nue à la main, le bouclier au bras gauche, le casque en tête, et la visiere abattue, la cotte-d'armes ceinte sur l'armure avec une écharpe ou une ceinture, et un lion à leurs pieds ».

Ce que dit Saint-Foix, n'a pas toujours été

observé ; car on voit presqu'à toutes les statues des rois et autres, qui sont dans ce Musée, des lions sous leurs pieds ; on en voit même à celles de leurs enfans, et des chiens que l'on dit être le symbole du droit de chasse appartenant exclusivement à cette époque, à la grande noblesse ; cependant fort peu de rois de France sont morts dans les combats.

» On mettait, continue Saint-Foix, quelquefois des grilles autour des tombeaux, pour empêcher de les toucher et de les gâter ; mais outre ces grilles on en mettait une autre qui couvrait entiérement le tombeau, si c'était celui d'un prince ou d'un chevalier mort prisonnier.

Philippe d'Artois, connétable de France, ayant été pris par les Turcs à la bataille de Nicopolis, en 1399 ; son tombeau, dans l'église de Notre-Dame d'Eu, est couvert d'une grille et comme enfermé dans une espece de cage de fer, pour marquer qu'il était mort en prison ».

N°. 44.

Des Cordeliers de Paris.

La statue en marbre blanc, de Blanche la jeune, fille de Louis IX, morte en 1320, veuve de Ferdinand de la Cerda, fils d'Alphonse X, roi de Castille.

N°. 45.

De Saint-Denis.

La statue couchée en marbre blanc, de Philippe V, dit *le Long*, à cause de sa grande taille, mort en 1322..

N°. 46.

Des Jacobins, rue Jacques.

Un tombeau de marbre noir, sur lequel est couchée la statue en marbre blanc, de Charles d'Alençon, premier de sa branche, frere de Philippe VI, et qui fut tué à la bataille de Crécy, le 26 août 1346.

N°. 47.

De Saint-Denis.

La statue en marbre blanc, de Charles IV, dit *le Bel*, mort en 1328.

Ce fut sous son regne que fut instituée la charge d'amiral.

N°. 48.

Des Cordeliers de Paris.

La statue en marbre blanc, de Charles d'Estampes, petit-fils de Philippe III, mort en 1336.

Époque des armes à feu, prouvée par un compte de Barthelemy Dudrach, trésorier des guerres, rendu en 1338; d'où il suit que la poudre à canon était déjà inventée.

N°. 49.

De Saint-Denis.

Une vierge en marbre blanc, de grandeur naturelle.

Cette Vierge avait été donnée à ce monastere par Jeanne d'Évreux, femme de Charles IV, dit *le Bel*. On lisait l'inscription suivante dans la chapelle

pelle que cette femme avait fait peindre en bleu, et ordonnée pour placer cette Vierge.

Madame la royne Jehane d'Eureux, compaigne du roy Charles que diex absoille, a donné céans ceste ymage et ainsi faict paindre et ordonner ceste chapelle, où elle a fondé une messe perpétuelle, qui chacun jour est chantée tanstot après la messe que l'en dit aus pelerins, l'an M. CCC. et quarante, le jour de la mi-aoust. (Voyez Félibien.)

N°. 50.

De Saint-Victor.

La statue couchée, en marbre blanc, de Guillaume de Chanac, cinquieme du nom, 84e. évêque de Paris, mort en 1348, posée sur un tombeau de marbre noir.

Je rapporte ici son épitaphe qui a été brisée par des malveillans.

Hìc situs est Dominus G de Chanac, patriarchà
Alexandrinus, juris dum viveret arcà.
Mores ornatos ad culmen pietatis,
Adjungens, gratos actus habuit pietatis;
Plebis et Ecclesiæ prelatus Parisiensis,
Cultor justiciæ, perversorum fuit ensis:
Hunc sibi non solum sed eum quì post ibi sedit
Dictus fulco, dedit Lemovicense solum.
O quam sollicitè, quam santè, quamque peritè
Jus studuit. Cleri libertatesque tueri!
Multos promovit quos sanctè vivere novit;
Clam refovens inopes distribuebat opes:

Corde deum sitiens transivit ad atria lucis.
Sancta luce crucis in maio moriens
Anno milleno trecento quadrageno
Octoque centenos annos peragens quasi plenos
Pro dilectoris anima tui dulciter ora
Sancti Victoris conventus qualibet hora.

N°. 51.

De Saint-Denis.

La statue couchée en marbre blanc, de Jeanne de Navarre, fille de Louis Hutin, morte en 1349. Elle avait épousé Philippe, comte d'Evreux, qui partagea avec elle la couronne de Navarre, dont elle avait hérité en 1328, et qui mourut en 1343.

N°. 52.

Du méme lieu.

La statue en marbre blanc, de Philippe de Valois, mort en 1350.

Sous Philippe, le luxe et les modes nouvelles étaient les passions favorites de la Nation Française. Par innovation, les hommes à cette époque reprirent la barbe qu'ils avaient quittée depuis long-tems, peut-être par une suite du goût qu'ils avaient pour la paresse; car ils ne s'occupaient que de modes aussi frivoles que bizarres. Le commerce, les arts et les sciences étaient dans un grand état d'avilissement.

Villaret dit : les chevaliers, les écuyers et les gens du bel-air firent revivre la longue barbe ; des plumets énormes leur chargeaient la tête, et des

chaînes servaient d'ornemens au col. Ils portaient des habits si courts et si étroits qu'ils pouvaient à peine cacher les parties que la pudeur ordonne de couvrir.

Philippe, en 1349, fit l'acquisition du Dauphiné de Humbert Dauphin. Ce dauphin, par une nouvelle disposition, fit la cession de ses Etats en faveur de Charles, fils du duc de Normandie, qui en prit possession le 16 juillet. Depuis ce tems, les fils aînés des rois de France avaient pris le nom de dauphin, selon la condition da la cession. Le lendemain 17, Humbert prit l'état et l'habit des freres prêcheurs, dits Jacobins, rue Saint-Jacques, où il mourut. Il y avait un tombeau qui a été brisé par les malveillans.

N°. 53.

Du même lieu.

La statue couchée en marbre blanc, du roi Jean, dit *le Bon*, mort à Londres en 1364.

Il avait été fait prisonnier par les Anglais, en 1356, à la bataille de Poitiers; conduit à Londres, il y resta jusqu'en 1360, et y laissa en ôtage le duc d'Anjou son fils, qui s'évada. Jean retourna à Londres pour y traiter de la rançon de son fils, et y mourut.

N°. 54.

Des Jacobins, rue Jacques.

La statue couchée en marbre blanc, de Marie d'Espagne, femme de Charles de Valois, comte d'Alençon et du Perche, morte en 1369.

Il est bon d'observer que le costume des veuves

de ce tems, ressemble à celui que portaient les religieuses, parce que les femmes qui se destinaient au cloître prenaient alors le vêtement de veuve, quand les hommes conservaient le leur, et que depuis l'époque de leur fondation, les religieux et religieuses n'avaient point changé de costume.

N°. 55.

De Saint-Denis.

La statue en marbre blanc, de Jeanne, veuve de Charles-le-Bel, morte en 1370 (1).

N°. 56.

Du college de Beauvais.

La statue de Jean de Dormans, couchée et en pierre de liais, à l'exception du masque et des mains qui sont en marbre, distinction féodale du tems. Elle est posée sur un tombeau de marbre noir.

Ce Dormans fonda le college de Beauvais en 1370, et mourut en 1380.

N°. 57.

De Saint-Denis.

La statue en marbre blanc, de Blanche, fille de Philippe de Valois, morte en 1371.

N°. 58.

Du même lieu.

La statue en marbre blanc, de Jeanne de Bourbon, femme de Charles V, morte en 1377.

(1) Quarante-deux ans après son mari.

N°. 58 (*bis.*)

Des Célestins.

La même statue.

N°. 59.

De Saint-Denis.

Sur un cénotaphe de marbre noir on voit la statue en marbre et couchée, de Bertrand du Guesclin, connétable, mort en 1380, âgé de 66 ans; et celle de Louis de Sancerre, connétable, et compagnon de valeur de du Guesclin son ami, mort en 1402.

N°. 60.

Du même lieu.

La statue en marbre blanc, de Charles V, dit *le Sage*, mort en 1380.

Les arts et les sciences furent cultivés avec quelques succès sous son regne. Il disait qu'on ne saurait trop honorer les sciences et les arts, et que tant qu'ils seraient en honneur dans l'Etat, on le verrait toujours prospérer. C'est lui qui forma le premier la bibliotheque. Il fit placer une vingtaine de volumes dans une des tours du Louvre, qu'on nomma *la Tour de la Librairie.* Cette bibliotheque s'accrut depuis au point où nous la voyons, rue de la Loi, (ci-devant Richelieu.)

Nous devons à son attachement particulier pour les sciences, quantité de découvertes utiles.

N°. 61.

Du même lieu.

La statue en marbre blanc, de Marguerite, comtesse de Flandre, fille de Philippe-le-Long, femme de Louis, comte de Flandre et de Rethel, surnommé *de Créci*, parce qu'il fut tué à la bataille de Créci, en 1346.

Elle était née en 1310, et mourut en 1382.

N°. 62.

Des Jacobins, rue Jacques.

La statue, en pierre de liais, de Béatrix de Bourbon, reine de Bohême, morte en 1383. Le masque est en albâtre.

Cette statue est posée sur une colonne aussi en pierre de liais, revêtue d'une inscription en marbre noir.

C'est à cette époque que l'on a commencé en France à employer les matieres précieuses dans la sculpture.

N°. 63.

Des Célestins.

Une petite statue, représentant Sainte-Genevieve, exécutée en albâtre pour Pierre de Luxembourg, fait cardinal en 1386, et mort en 1387, âgé de 18 ans.

N°. 64.

De Saint-Denis.

La statue couchée, en marbre blanc, de

Blanche de France, fille de Charles-le-Bel, morte en 1392.

Elle était veuve de Philippe, dernier fils de Philippe de Valois, mort en 1375.

N°. 65.

Des Célestins.

La statue couchée en marbre blanc, de Léon de Lusignan, dernier roi de la Petite-Arménie, mort à Paris, en 1393.

Charles V reçut ce prince malheureux, et lui procura par ce moyen un asyle. On connaît des médailles frappées en son nom.

N. 66.

De Saint-Denis.

La statue en marbre blanc, de Blanche, seconde femme de Philippe de Valois, morte en 1398.

N°. XXXVII (1).

Des dames Dominicaines de Poissy.

La statue en pied de Marie de Bourbon, fille de

(1) Pour ne point changer l'ordre des numéros suivie dans la derniere édition, j'ai cru pouvoir appliquer des chiffres romains sur les monumens dont j'ai augmenté ma collection depuis la publicité de cet ouvrage, afin que les personnes qui l'ont acquis puissent également jouir de l'explication des Monumens.

Pierre Ier du nom, et sœur de Jeanne de Bourbon, femme de Charles V, abbesse de cette maison, morte le 10 janvier 1401, exécutée en marbre blanc et en marbre noir, les chairs et le vêtement de dessous sont en marbre blanc; et le manteau qui est celui de dessus est de marbre noir; ce qui donne une idée exacte du vêtement des veuves de ce tems, et de celui des religieuses qui adoptaient le costumes des veuves. Ce monument curieux par cette originalité, a été vendu au citoyen *Tenret* marbrier, qui a bien voulu me le céder.

N°. 67.

Des Peres-de-la-Merci.

La statue de madame de Braque, en pierre de liais, à l'exception du masque et des mains qui sont en albâtre.

Cette famille avait fondé, dans la rue qui porte son nom, une chapelle dédiée à Notre-Dame, dite *de Braque.* Marie de Médicis fit bâtir, en 1613, le couvent des Peres-de-la-Merci, à la place de cette chapelle.

N°. 68.

Des Bernardins.

Une petite Vierge, en marbre blanc, style gothique.

N°. 69.

De Saint-Germain-des-Prés.

Une pareille Vierge, même style.

N°. 70.

De Saint-Denis.

Trois petites statues en marbre blanc, même style.

N°. 71.

Des Dames-de-Longchamp.

Deux Vierges, en marbre blanc, décorées de broderies, et autres ornemens en dorure.

Deux autres vierges, en pierre de Tonnerre, ornées de même et dans le même style.

N°. 72.

De Notre-Dame.

Squelette en albâtre, faussement attribué à Germain Pilon.

Les caracteres du quatrain, placés sur un bouclier qu'il tient de la main gauche, attestent ce que j'avance. Voici le quatrain :

Il n'est vivant, tant soit plein d'art,
Ne de force pour résistance,
Que je ne frappe de mon dart,
Pour bailler aux vers leur pitance.
(*Priez Dieu pour les très-passés.*)

Ce monument gothique était autrefois renfermé dans une boëte attachée à une tour qu'on nommait *Des-Bois*, dans le cimetiere des Innocens. Il fut porté ensuite à Notre-Dame, où on le fit bronzer et restaurer par le citoyen Deseine, sculpteur distingué.

N°. 73.

Des Mathurins.

Un grand bas-relief, en pierre volcanique, (dite pierre à porc, ou pierre puante) représentant les douze Apôtres.

N°. 74.

De Saint-Denis.

Modele en bois, de l'architecture de ce tems. Plus, un chapiteau, en pierre de liais.

N°. 75.

Du même lieu.

Monument d'architecture, exécuté en pierre de liais.

N°. 76.

Du même lieu.

Un bénitier, en marbre, d'une forme singuliere.

MONUMENS

DU QUINZIEME SIECLE.

N°. 77.

Des Célestins de Paris.

LA statue en marbre, de Louis de France, duc d'Orléans, assassiné en 1407, à Paris, rue Barbette, par la faction de Jean, duc de Bourgogne.

Ce duc d'Orléans était pere du fameux bâtard, comte de Dunois.

La statue est posée sur un tombeau de marbre blanc, décoré de douze petites figures en pareil marbre, représentant les douze apôtres, placées dans des arcades ornées d'arabesques.

N°. 78.

Du même lieu.

La statue en marbre blanc, de Valentine de Milan, femme du susdit duc d'Orléans.

Cette femme inconsolable de la perte de son mari, mourut de chagrin en 1408. Elle avait pris pour devise :

Rien ne m'est plus ;
Plus ne m'est rien.

(Voyez *Millin*, *Antiquités nationales*, tome III.)

N°. 79.

Des Chartreux.

La statue couchée en marbre blanc, de grandeur naturelle, de Pierre de Navarre, comte de Mortaigne, mort le 29 juillet 1412.

Ce Pierre de Navarre était fils de Charles II, surnommé *le Mauvais*, roi de Navarre, et comte d'Evreux, et de Jeanne de France, fille de Jean, roi de France et frere de Charles III, roi de Navarre. Il fut comte de Mortaigne au Perche, pour la récompense que le roi de France devait à son pere, par appointemens pour les terres d'Evreux.

Près de ce monument était un tombeau sur lequel on voyait la statue couchée d'un chevalier armé, exécutée en pierre de liais, représentant Amé de Geneve, mort en 1369. On ne parle ici de ce monument que parce qu'il a été détruit en 1793, par des ouvriers pour en faire du moëlon.

Amé était fils de Guillaume, comte de Geneve, et frere de Robert qui fut cardinal, et élu pape en 1378, sous le nom de *Clément VII*, durant le schisme qui eut lieu à cette époque.

N°. 80.

Des Célestins.

Deux statues en marbre blanc, représentant deux enfans de Louis d'Orléans, *du n°. 77 ci-dessus.*

Savoir, Philippe d'Orléans, comte de Vertus, mort en 1420, âgé de 24 ans;

Et Charles d'Orléans, renommé par ses poésies, ayeul de Louis XII, bisayeul de François Ier, et mort en 1465; âgé de 69 ans.

Le porc-épic que l'on voit à ses pieds, annonce que son pere lui avait conféré l'ordre de ce nom, dont il était l'instituteur.

Voici un échantillon de ses talens en poésie, tiré d'un manuscrit, conservé à la bibliotheque nationale.

BALLADE.

Jeune, gente, plaisante et débonnaire,
Par un prier qui vaut commandement,
Chargé m'avez d'une ballade faire,
Si l'ai faite de cœur joyeusement;
Or, la veuillez recevoir doucement:
Vous y verrez, s'il vous plaît à la lire,
Le mal que j'ai, combien que vraiement
J'aimasse mieux de bouche vous le dire.

Votre douceur m'a sçu si bien attraire,
Que tout vostre je suis entierement,
Très-désirant de vous servir et plaire,
Mais je souffre maint douloureux tourment,
Quand à mon gré je ne vous voi souvent,
Et me déplaist quand me faut vous l'escrire;
Car si faire je pouvais autrement,
J'aimasse mieux de bouche vous le dire.

C'est par dangier, mon cruel adversaire
Qui m'a tenu en ses mains longuement.
En tous mes faits, je le trouve contraire
Et plus se rit quand plus me voit dolent.
Je voulais raconter pleinement
En cet escrit mon ennuyeux martyre,
Trop long serait; pour ce certainement
J'aimasse mieux de bouche vous le dire.

N°. 81.

De Saint-Denis.

Statue en marbre blanc ; de Charles VI, mort en 1422.

N°. 82.

De Notre-Dame.

Deux statues à genoux, en pierre de liais, posées sur une tombe de pareille nature, élevée de terre de 2 pieds, représentant, l'une Jean Juvenel des Ursins (1), portant l'épée au côté, et vêtu d'une cotte-d'armes, armoriée devant et derriere.

L'autre représentant Michelle de Vitry, sa femme.

J'ai fait restaurer les têtes de ces deux statues qui avaient été cassées par les malveillans, d'après les portraits de cette famille que j'ai eu le soin de recueillir.

N°. 83.

Des Célestins.

La statue en marbre blanc, couchée sur une tombe de marbre noir, de Jeanne de Bourgogne,

(1) Jean Juvenel s'étant distingué dans plusieurs occasions, la ville de Paris lui donna par reconnaissance l'hôtel des Ursins, dont depuis il prit le nom. Charles VII le fit président au parlement, séant alors à Poitiers, où il mourut en 1431. Il avait seize enfans qui lui survécurent, ainsi que sa femme qui mourut en 1456. On trouvera, sous le même numéro, un tableau représentant toute cette famille, où l'on voit la coëffure à la Henin, introduite par Isabelle de Baviere.

duchesse de Betfort, épouse du régent de France, morte à Paris, en 1432.

Henri V, roi d'Angleterre, étant mort en France, le 31 août 1422, Jean duc de Betfort son frere, qui commandait l'armée des Anglais contre Charles VII, fut nommé régent de France pour Henri VI, son neveu, âgé de 9 mois.

Henri V avait épousé à Troyes, le 3 juin 1420, Catherine, fille de Charles VI, conformément au traité signé en la dite ville, le 21 mai précédent, par les deux rois, par lequel traité il avait été stipulé que la couronne de France passerait à Henri V, à la mort du pere de Catherine, et dès ce moment Henri V s'intitula régent de France. Les Anglais n'en furent chassés qu'en 1453 : il leur restait cependant encore Calais dont ils s'étaient emparés en 1417, et qui fut repris, en 1558, par le duc de Guise.

N°. 84.

De Saint-Denis.

Statue en marbre blanc, d'Isabelle de Baviere, femme de Charles VI, morte en 1435, détestée de la Nation, et portée dans un simple batelet à Saint-Denis, accompagnée d'un seul prêtre.

N°. XXXVIII.

De Saint-Martin-des-Champs.

La statue en pierre et couchée, de Philippe de Morvilliers, seigneur de Clary et Charenton, premier président au parlement de Paris, mort en 1438.

Le buste en pierre de Jeanne du Drac sa femme, morte en 1437. Les masques sont en marbre blanc.

N°. 85.

De Saint-Denis.

Tronc en albâtre, de la statue de Charles VII, mort en 1461.

Le reste de la statue a été brisé par les malveillans.

N°. 86.

Des Chartreux.

Une statue de femme couchée, en marbre blanc, représentant Catherine d'Alençon, veuve de Pierre de Navarre, fils de Charles II, roi de Navarre, dit *le Mauvais*.

Cette femme après avoir fait ériger ce monument à son mari, mort en 1412, où elle se fit représenter à côté de lui en costume de veuve, épousa en secondes noces le comte Palatin du Rhin, duc de Baviere; elle mourut 40 ans après son premier mari, et fut enterrée en 1462, à Sainte-Genevieve où l'on voyait son épitaphe. C'est ce qui explique pourquoi elle est représentée si jeune sur ce tombeau, tandis qu'elle est morte très-avancée en âge.

Voici son épitaphe :

Cy gist noble et puissante dame Madame Catherine d'Alençon duchesse en Baviere comtesse de Mortaigne, dame d'Exmes, de Saint-Silvain et de Thuit

Thuit en Normandie, laquelle trepassa l'an mil quatre cens lxij. le XXV. jour du mois de juin. Dieu face à l'ame mercy.

N°. 87.

De Saint-Denis.

Le buste en marbre blanc, de Marie d'Anjou, veuve de Charles VII, morte en 1463.

Le reste de la statue a été brisé.

N°. 88.

Des Grands-Augustins.

Un bas-relief en pierre de liais, représentant une réparation publique faite aux Augustins et à l'Université, pour crimes commis envers deux religieux de ce couvent, dont l'un fut tué.

Voici le fait tel qu'il est rapporté par Dubreuil et Piganiol.

« En 1440, Jean Boyart, Colin Feucher et Arnoulet Pasquier, sergens à Verge, accompagnés de Gilet Roland, meûnier, et de Guillaume de Bezançon, faiseur de cadrans, étant entrés dans le couvent des Augustins, sous prétexte de quelqu'exploit, tirerent du cloître par violence le P. Nicolas Aimeri, maître de théologie, ce qui causa un grand tumulte, dans lequel Pierre Gougis, religieux de la maison, fut tué par l'un des huissiers. Les Augustins en porterent aussitôt leur plainte, et le recteur de l'Université et le procureur du roi au Châtelet se joignirent à eux. Le prévôt de Paris,

faisant droit à ces plaintes, rendit sa sentence le 13 septembre de la même année, par laquelle les huissiers furent condamnés à aller en chemises, sans chaperons, nuds jambes et nuds pieds, tenant chacun en sa main une torche ardente et du poids de quatre livres, faire amende honorable au Châtelet, en présence du procureur du roi; d'aller faire pareille amende où la violence et le meurtre avaient été commis, et pareille chose à la place Maubert, ou autre lieu désigné par l'Université. De plus, ils furent condamnés à faire faire et édifier une croix de pierre de taille près du lieu où le meurtre avait été commis, avec images, (c'est-à-dire, bas-reliefs) représentant ladite réparation, (c'est celui que l'on voit ici qui était placé au pied de la dite croix). En outre tous leurs biens, meubles et immeubles, héritages et possessions, furent déclarés acquis et confisqués au profit du roi, préalablement pris sur iceux la somme de mille livres parisis, pour être employée en messes, prieres et oraisons pour l'ame du défunt, et l'autre partie appliquée au profit dudit Nicolas, ou Nicolo Aimeri de l'Université, du prieur et des religieux Augustins, et de ceux qui avaient poursuivi lesdites réparations. Enfin la même sentence bannit les coupables du royaume de France à perpétuité. »

On voit d'un côté de ce bas-relief très-médiocrement exécuté même pour ce tems, les condamnés à genoux devant les religieux Augustins; et Nicolo Aimeri à la tête de l'Université qui est représentée de l'autre côté.

N°. 89.

De Saint-Denis.

La statue en pierre de liais, et couchée, de Guillaume Tannegui du Chastel, mort au siege de Pontoise, le 20 juillet 1441, en défendant le passage de la riviere d'Oise.

On remarquait sur son tombeau l'épitaphe suivante :

Cy gist noble homme Guillaume du Chastel, de la Basse-Bretaigne, pannetier du roi Charles VII, et escuyer d'escurie de monsieur le dauphin, qui trespassa le 20e jour de juillet, l'an de grâce M. CCCC. XLI., durant le siege de Pontoise, en defendant le passage de la riuiere d'Oise, ledit jour que le duc d'Yorck la passa pour cuider leuer ledit siege, et pleût au roi pour sa grande vaillance et les seruices qu'il lui auait faicts en maintes manieres, et specialement en la defense de ceste uille de Saint-Denis, contre le siege des Anglais ; le fit enterrer céans. Dieu lui face merci. Amen.

Duchastel fut faussement accusé du meurtre du duc de Bourgogne sur le pont de Montereau. (Voyez *Saint-Foix.*) Ce fut son neveu qui fit faire à ses frais les obseques de Charles VII.

N°. 90.

Deux petites Vierges en ivoire, l'une provenant de la Sainte-Chapelle, et l'autre des Célestins.

N°. 91.

ÉPITAPHE

De la Tombe-Issoire (1).

Cette épitaphe en bouts-rimés, curieuse pour son époque, m'a paru mériter l'impression, pour donner une idée de l'esprit et du goût de ce tems. Elle a été érigée à Jean de la Porte, conciliateur pour le roi, mort en 1442.

Bonnes gens vous devés....
Qu'on doit son tems bien dis.....penser
Car la mort homme ne dé....
Temoing maistre Jehan de la.....porte
Conciliateur pour le.....
Au Chastelet et sous des.....roy
L'un des eschuiers en sa.....
De Paris, sous d'autrui en.....cour

---

(1) La maison de la Tombe-Issoire est un local situé fauxbourg Jacques, près Mont-Rouge, dans lequel on a déposé en 1786, les ossemens et les inscriptions qui étaient dans le cimetiere des Innocens, et qui y furent transportés lorsque l'on fit du cimetiere une place.

« Le commandeur de Saint-Jean-de-Latran a deux maisons de plaisir : l'une, rue de l'Oursine, appelée l'hôtel Zone; et l'autre hors la fausse porte Jacques, qu'on nomme la maison de la Tombe-Issoire. Elle est accompagnée d'un colombier, d'une cour, d'un jardin, d'un moulin à vent en pierre de taille, et de sept vingt arpens de terres labourables franches de dîmes, avec la dépouille de quatre arpens de prés, situés au territoire de Gentilly. » (*Félibien.*)

Lequel en terre cy.....
Gist comme la mort re.....devant
Et laissa ce monde hi.....
Mil quatre cent quarante....deux
En novembre neufvieme....
Si priés Dieu que tout le....jour
De ses péchés pardon lui....
Et le puisse veoir en.....face
La sus en son glorieux.....
Où il domine vit et.....regne
Et qu'il nous veuille si bien..
Qu'en la fin nous y puist con.....duire

N°. 92.

De Saint-Denis.

Une chaise, sculptée en bois, décorée d'ornemens arabesques.

MONUMENS
DU SEIZIEME SIECLE.

N°. 93.

Des Grands-Augustins.

MONUMENT érigé à Philippe de Commines, historien célebre, mort en 1509. Il avait pris pour devise : *Qui non laborat non manducet.* On voit sa statue et celle d'Helene de Chambes, sa femme, exécutées en pierre de liais, enfermées à mi-corps dans un cénotaphe de même nature. Ce cénotaphe est posé sur un grand bas-relief en marbre blanc, représentant Saint-Georges combattant un monstre ; la corniche et les pilastres arabesques qui accompagnent ce morceau précieux, sont de la plus grande beauté pour la délicatesse du travail. Il était *au château de Gaillon*, et a été exécuté par Paul Ponce (1). Plus bas une statue couchée, exécutée en albâtre, faisant partie du même tombeau, représentant Jeanne de Commines leur fille, épouse du comte de Ponthievre.

Je rapporte ici son épitaphe qui a été détruite.

Epitaphium Dominæ Joannæ de Comminis.

Quingentis annis bis septem et mille peractis
In lucem quartam post idus Martius ibat

(1) Le citoyen Corbel, marbrier, avait acheté ce beau bas-relief, dont j'ai proposé l'acquisition au ministre (*le citoyen Letourneux*), qui me l'a accordé.

Octavamque parens, Phœbus properabat ad horam,
Comminia occubuit generosa à prole Joanna
Pontebria Comitis, Britannis sponsa Renati
Atque Argentonii Domino prognatu Philippo
Chambæq^e Helenæ; mens huic in pace requiescat.

N°. 94.

La statue en marbre blanc, et couchée, de Louis XII, représenté en état de mort, par Paul Ponce, posée sur un cénotaphe de marbre noir. (Voyez *la description du tombeau ci-après.*)

N°. 94 (*bis.*)

De l'abbaye de Saint-Denis.

Tombeau de Louis XII, mort en 1515, et d'Anne de Bretagne, exécuté en marbre blanc, par Paul Ponce Trebati, venu en France en 1560.

L'art, à cette époque, commençait à sortir de l'enfance et à prendre une forme raisonnée. Quoique ce superbe monument, soit d'un goût gothique; on y remarque des détails précieux et un grand caractere de dessin.

Les statues de Louis XII, et d'Anne de Bretagne, représentés dans leur état de mort, sont d'une exécution savante et hardie. Les ouvertures que l'on voit au bas-ventre de ces deux statues, sont les caracteres de l'embaumement et non ceux de la putréfaction, comme l'ont publié plusieurs écrivains. Ces corps effrayans par la vérité des expressions et le livide de l'homme qui n'est plus, sont posés sur un cénotaphe d'un goût exquis et

entourés de douze arcades ornées d'arabesques, du goût le plus recherché, ce qui contraste parfaitement avec le hideux de la mort. Dans ces arcades sont placés les douze apôtres qui offrent encore des beautés dans le style et le choix des attitudes. Les quatre vertus cardinales, plus fortes que nature, grouppent les angles du monument. Le tout est posé sur un socle qui est orné de bas-reliefs représentant les batailles données en Italie, par les Français; l'entrée triomphale de Louis XII dans Milan, y est rendue avec beaucoup de richesse et de perfection. On voit au-dessus de la corniche, les statues en marbre blanc, et à genoux du même Louis XII, mort en 1515, vêtu en habit de cour (1), et celle d'Anne de Bretagne, femme de Charles VIII et de Louis XII, morte en 1514, aussi vêtue en habit de cour.

Ce monument, dont la conservation est importante pour la chronologie de l'art, est celui qui a le plus souffert de la malveillance. Des têtes, des nez, des bras et des mains ont été abattus. J'espere avec le tems le rendre à son premier état. C'est un engagement sacré que je me suis imposé pour tous les monumens que j'ai été assez heureux de réunir dans ce Musée, malgré les dangers qu'il y avait à courir à certaines époques.

On prétend qu'une partie de ce monument a été fabriquée à Tours, par Jean Juste, sculpteur; et l'autre partie, c'est-à-dire les figures, à Paris, hôtel de Saint-Pol, par Paul Ponce.

---

(1) Ce fut ce prince qui parvenu à la couronne, dit que *le roi de France ne vengeait pas les querelles du duc d'Orleans.*

N°. 95.

Des Célestins.

Une petite statue, couchée sur une tombe, de marbre noir, représentant Renée d'Orléans-Longueville, petite-fille de Dunois, morte en 1515, âgée de 8 ans.

Son tombeau offre six bas-reliefs représentant des sujets du Martyrologe, dans des pilastres ou arabesques du tems. Le tout exécuté très-délicatement en albâtre. (Voyez *Millin, Antiquités nationales.*)

N°. 96.

De Saint-Germain-l'Auxerrois.

Monument exécuté en albâtre, érigé à Louis Deponchier, mort en 1521. Il est représenté couché, et en habit de guerre du tems.

Ce tombeau précieux, pour la délicatesse du travail, est orné de cinq petites figures représentant des vertus analogues au christianisme, placées dans des niches, ornées d'arabesques.

Sur la même tombe est représentée en albâtre Roberte-le-Gendre, femme dudit Deponchier.

Il est bon d'observer qu'à cette époque les statuaires s'occupaient seulement des vérités de la nature, et la rendaient dans sa simplicité. Il y avait à Tours un sculpteur, nommé Juste, qui vers ce tems a exécuté beaucoup de tombeaux de ce genre de travail; mais comme il ne les a point signés, on n'a que des notions très-vagues sur ses productions.

J'ai fait restaurer ce monument, d'après les dessins que j'en avais fait deux ans avant sa destruction par les malveillans.

N°. 97.

Des Cordeliers.

Statue en bronze, d'Albert Pio, prince de Carpi, en Italie, antagoniste d'Erasme, mort à Paris, en 1530, revêtu d'un habit de Cordelier, dans lequel il voulut être enterré.

Erasme composa aussitôt l'enterrement séraphique : *Exequiæ seraphicæ.* Marot à cette occasion dit dans sa seconde lettre du *Coq-à-l'Ane.*

Témoin le comte de Carpi
Qui se fit moine après sa mort.
(*Voyez Piganiol.*)

Paul Ponce l'a représenté au milieu de ses livres dans l'attitude de la lecture, et en habit de guerre.

J'ai placé près du tombeau de Carpi le portrait de Didier Erasme, mort en 1536, copié sur bois d'après Holbeen. Le génie éteignant son flambeau, qui est au-dessus de ce portrait, est de Pilon.

N°. 98.

Des Célestins.

La figure de Philippe Chabot, amiral, mort en 1543; exécutée en albâtre (1), par Jean Cousin.

(1) A cette époque il y avait à Lagni, près Paris, des carrieres d'albâtre blanc, dont les statuaires tiraient des blocs propres à la sculpture.

Cet amiral est appuyé sur son casque, dans l'attitude du repos. On remarque dans sa main, le sifflet avec lequel il commandait la manœuvre.

Leonor Chabot, grand écuyer de France, a érigé ce monument à son pere.

On voit au bas de ce monument, une petite statue en albâtre, exécutée par Jean Cousin, représentant la Fortune renversée, allégorie relative à la perte que faisait la chose publique dans la personne de Chabot. Les bas-reliefs du piédestal qui ont été mutilés par les malveillans, sont de Pilon, et représentent Saint-Paul et Melchisedec. (*Ils étaient placés à Saint-Etienne-du-Mont.*)

Ce monument, tel qu'on le voit ici, a été restauré sur mes dessins.

N°. 99.

De Saint-Denis.

Chapelle sépulchrale, dans laquelle on voit le tombeau de François Ier, mort en 1547.

Ce monument funebre, tout en marbre blanc, érigé en 1550, au restaurateur des arts, a été construit sur les dessins de Primatice, peintre ordonnateur des bâtimens et manufactures de France.

François Ier, et Claude de France sa femme, y sont représentés dans leur état de mort. Ces deux statues plus fortes que nature, sublimes par leur exécution, et la connaissance profonde de l'anatomie que l'artiste y a écrit avec beaucoup d'art, restent sans nom d'auteur. Cependant si j'en examine le style et le dessin, je les attribuerais à Jean Gougeon, comme le seul artiste

capable alors de réunir tant de savantes perfections. Ces deux corps sont posés sur une estrade ornée d'une frise en relief, représentant les batailles de Marignan et de Cérisoles. Une grande voûte, composée d'arabesques et de bas-reliefs, exécutés par Jean Gougeon, représente des génies éteignant le flambeau de la vie; l'immortalité de l'ame, ingénieusement exprimée par l'allégorie de Christ, vainqueur des ténebres, et les quatre prophetes de l'Apocalypse, enveloppent ces deux figures intéressantes. Seize colonnes, cannelées, d'ordre ionique, dans la proportion de 6 pieds, supportent l'entablement, audessus duquel sont placées cinq figures sculptées en marbre blanc, savoir : François Ier et Claude sa femme, vêtus en habit de cour et représentés à genoux devant leur prie-dieu; les trois autres aussi à genoux, sont François Dauphin, Charles duc d'Orléans, ses deux fils, et Charlotte de France sa fille, morte à huit ans.

Je viens de rendre ce précieux monument, qui avait été mutilé par des barbares, à son état primitif, en le faisant restaurer d'après des dessins que j'en avais faits dans ma jeunesse, pour l'étude particuliere de mon art.

N°. 99 (*bis.*)

La statue en marbre blanc et couchée, de François Ier, représenté en état de mort, exécutée par Gougeon. Pour faciliter les études que l'on peut faire d'après ce chef-d'œuvre, je me suis déterminé à le poser sur un socle de marbre noir, dans lequel j'ai introduit les modeles des bas-reliefs que l'on remarque au tombeau ci-dessus

décrit, savoir : les batailles de Marignan et de Cerisoles, afin de donner à ce monument le caractere de son siecle. (Voyez *la description du tombeau, sous le n°. 99*).

N°. 100.

Des Célestins.

Statue de Charles Maigné, capitaine des gardes-la-porte de Henri II, en costume militaire de son tems, dans l'attitude du sommeil.

Cette statue en pierre de liais, a été exécutée par Paul Ponce, en 1556. Le cavalier Bernin, lors de son voyage à Paris, admira cette statue précieuse pour le travail et le costume.

N°. 101.

De Saint-Magloire.

Un guerrier, dans l'attitude du sommeil, tenant dans sa main des pavots.

Ce bas-relief de bronze, était sur le tombeau d'André Blondel, intendant des finances, mort en 1558, à qui sa veuve fit ériger ce monument par Paul Ponce.

N°. 102.

De Saint-Denis.

Le tombeau des Valois, d'ordre composite, orné de douze colonnes, et de douze pilastres de marbre bleu turquin ; ce monument exécuté sur les dessins de Philibert de Lorme, porte 14 pieds de haut, sur 10 de large et 12 et demi

de long. On voit dans les angles quatre figures en bronze, représentant les quatre vertus cardinales.

Les corps de Henri II, et de Catherine de Médicis, y sont représentés en marbre blanc, dans leur état de mort, couchés comme sur un lit. Leur auteur y a transmis avec infiniment d'art, un sentiment profond de sensibilité, qui attendrit le spectateur.

Les statues en bronze de Henri II et de Médicis, vêtus en habit de cérémonie, et à genoux devant des prie-dieu, qui sont placés au-dessus de l'entablement, sont du même sculpteur, ainsi que les quatre bas-reliefs, représentant la Foi, l'Espérance, la Charité et les Bonnes-œuvres, qui sont placées dans le soubassement.

Ce fut Catherine de Médicis qui entreprit de bâtir ce magnifique monument, peu après la mort de Henri II, et qui en donna l'exécution à Germain Pilon, son sculpteur particulier. Cet artiste célebre, l'un des fondateurs de l'Ecole française, a été au-dessus de lui-même dans l'exécution de ces morceaux qui sont autant de chefs-d'œuvre; il a su allier avec adresse la sévérité du style de Michel-Ange à la grace de Primatice qui, à cette époque, avait donné le ton dans les arts dépendans du dessin.

No. 103.

Du même lieu.

Henri II, en habit de cour, exécuté en marbre par Germain Pilon.

N°. 103 (*bis.*)

Du même lieu.

Catherine de Médicis, femme de Henri II, en marbre blanc, en habit de cour, par le même.

On trouve de la vérité dans le portrait de Catherine, et des détails précieux dans son vêtement. Dans la même chapelle on voit la statue à genoux et en marbre de Diane de Poitiers, morte en 1566, âgée de 66 ans, qui avait été erigée à cette femme, célebre par ses amours et son caractere, à Anet; des malveillans ont porté la hache sur ce monument, que le ministre (*le citoyen Letourneux*) vient de m'autoriser à recueillir.

N°. 104.

Des Célestins.

Une colonne en marbre blanc, d'ordre composite, haute de 9 pieds 6 pouces, diamètre 12 pouces 6 lignes, érigée à la mémoire de François II, mort en 1561, dont elle a dû porter le cœur dans un vase de bronze.

Elle est chargée de flammes, par allusion à la devise : *Lumen rectis*, qu'avait pris ce prince.

Les génies qui l'accompagnent, sont attribués à Paul Ponce, mais je les crois de Germain Pilon.

On lit sur chacune des trois faces une des inscriptions qui suivent :

PREMIERE FACE.

Cor Regis in manu Dei

Hoc oraculo dignum fuit cor Francisci II. Regis

Christianissimi ; in urnâ columnæ superpositâ conclusum tanto veræ fidei assertori, generosam Christi martyrem, Mariam Stuard conjugem habuisse quâdam fuit veræ immortalitatis assertio.

SECONDE FACE.

Lumen rectis

Tale fuit emblema hieroglyphicum Francisci II. piissimi Francorum Regis, cujus cor hìc situm est. Hìc, instar igneæ columnæ Israeli noctu prælucentis, rectitudinem, et pro avitâ religione flagrantem zelum, adversus perduelles hæreticos semper præ se tulit.

TROISIEME FACE.

D. O. M.

Ei perenni memoriæ

Francisci II. Francorum Regis, Carolus nonus ejus in regno successor suadenti reginâ matre Catharinâ, hanc columnam erigi curavit, anno salutis 1562.

N°. 105.

Du même lieu.

Une colonne torse, ornée de lauriers et de feuilles de vigne, haute de 9 pieds sur 15 pouces de diamètre.

Elle est l'ouvrage de Barthelemi Prieur, artiste distingué, que le connétable, Anne de Montmorency aimait et protégeait, et qui mit 20 ans à exécuter ce monument, pris dans un seul bloc de marbre, élevé à la gloire de son brave protecteur.

Anne

Anne de Montmorency fut tué, âgé de 80 ans, dans un combat qui eut lieu près Saint-Denis, en 1567.

Le vase qui est placé sur cette colonne, est d'un marbre antique.

(Pour plus de détails, *voyez* Millin, *Antiquités nationales*, tome III.)

N°. 106.

Du même lieu.

Une colonne de marbre blanc, d'ordre composite, haute de 10 pieds 6 pouces, diamètre de 14 pouces, ornée de couronnes et de chiffres, élevée à Timoléon de Cossé, comte de Brissac, en 1572.

Son chapiteau, du goût de ceux que l'on voit à Rome, au temple d'Auguste, est d'un travail précieux, et orné de quatre aigles. (Voyez *Millin*, tome III.)

N°. 107.

Monument érigé à la mémoire de Jean Gougeon, architecte et sculpteur de l'Ecole française, né à Paris, en...., et tué d'un coup d'arquebuse en travaillant au Louvre sur son échafaud, le 24 août 1572, jour de la Saint-Barthelemi. (Il était calviniste.)

C'est le sculpteur le plus habile qui ait paru en France, il avait obtenu le titre glorieux de *Phidias Français*. Tout ce qui est sorti de son ciseau, est admirable. On remarque, entr'autres ouvrages, la fontaine des Innocens, composée de bas-reliefs

représentant des Nymphes, le triomphe de Vénus, d'Amphitrite, etc. Au Louvre, dans la salle de l'Institut, quatre figures caryatides et colossales soutenant une espece de tribune. Dans l'intérieur du vieux Louvre, plusieurs figures de bas-relief dans le goût de celles qu'il a exécutées à la fontaine des Innocens, dont la premiere pierre fut posée en 1550. A l'hôtel de Carnavalet, rue Culture-Sainte-Catherine, des bas-reliefs représentant deux lions, des victoires et des renommées; et dans ce Musée un bas-relief du plus beau travail et du dessin le plus correct, représentant le Christ au tombeau. Les Grecs n'ont rien produit de plus parfait. Tout est réuni dans ce morceau que des mal-adroits avaient mis en couleur, et que j'ai fait restaurer.

Pour honorer la mémoire d'un artiste qui a si dignement illustré la France dans le 16e siecle, j'ai cru devoir lui ériger un monument. Puisse-t-il durer aussi long-tems que son nom! C'est le vœu des amis des arts.

Pour la composition de ce monument, j'ai dû employer les ouvrages de Jean Gougeon même; ce que l'on voit dans les deux nymphes qui accompagnent son buste. Ces bas-reliefs sont des modeles de ceux qu'il a exécutés au Louvre; celui que l'on remarque plus bas, est de la fontaine des Innocens.

Le buste en marbre, de Jean Gougeon, que l'on voit dans un encadrement circulaire, est entiérement du ciseau de Michallon, qui l'a exécuté d'après une médaille fondue de ce tems, revêtue de cette légende : *A J. J. Gougeon.*

Lettre du directeur général de l'instruction publique, en date du 3 frimaire an 6, au citoyen Lenoir, conservateur du Musée des Monumens Français, relativement à l'exécution du buste de Gougeon, dont il lui a présenté le modele (1).

« Le buste que vous m'avez envoyé, Citoyen, » prouve autant votre zele pour l'art et la sagacité » de vos recherches, que le talent du citoyen » *Michallon.* Lorsque j'aurai le plaisir de vous » voir, je serai très-curieux d'apprendre par quels » moyens, n'ayant pas de portrait de *Jean Gougeon*, » vous avez pu vous assurer des principaux traits » de sa physionomie d'une maniere assez certaine » pour qu'il en résulte un portrait qui ait ainsi » tous les caracteres de la ressemblance. L'artiste » vous a parfaitement secondé : il y a dans cette » figure de la vie et de la méditation. Les acces- » soires, je veux dire les cheveux et la barbe sont » du meilleur goût, ainsi que le costume. Enfin, » c'est un ouvrage qui me paraît devoir faire beau- » coup d'honneur au citoyen *Michallon*, déjà si » avantageusement connu des amis des arts. Il est » du nombre de ceux de nos artistes qu'il est du » devoir du gouvernement d'encourager et de » récompenser. C'est ce qu'il fera sans doute dès » que les circonstances le permettront : je me » trouverais très-heureux de pouvoir y contribuer,

(1) Note des bustes des grands hommes qui manquent à la collection du Musée des Monumens Français, dont l'exécution a été autorisée sur ma demande. 16e *siecle.* Gougeon, Michel Montaigne. 17e *siecle.* Fabri de Peyresc. 18e *siecle.* J. J. Rousseau, Winckelmann, Champfort, Gluck.

» en rappellant son attention sur ceux qui sont le » plus capables d'honorer notre République par leur » talent et leur patriotisme. »

Salut et fraternité,

Signé GINGUENÉ.

N°. XXXIX.

On voit ici le tombeau de Jean Cousin, que j'ai composé avec deux figures en albâtre, exécutés de sa main.

N°. XL.

Le tombeau de Germain Pilon, composé dans le même système, est orné de deux figures, la Sculpture et la Prudence; d'un bas-relief en bronze, représentant le Christ mort.

N°. 108.

De la Culture-Sainte-Catherine.

Monument érigé à René Birague, chancelier en 1573, et depuis cardinal, mort en 1583.

On voit la statue à genoux, de Birague, fondue en bronze. Balbiani sa femme, vêtue à la maniere du tems, couchée sur un lit, et dans l'attitude de la lecture; au-dessus d'elle est un bas-relief où cette femme est représentée en état de mort. Ce bas-relief est un chef-d'œuvre d'anatomie. Deux génies, éteignant leurs flambeaux, terminent la composition de ce monument exécuté en marbre et en bronze par Germain Pilon. Le tout est posé sur un cénotaphe de brèche verte, antique, provenant de Saint-Sulpice. Le monument tel qu'on

le voit aujourd'hui a été récomposé sur mes dessins, et avait prodigieusement souffert des mutilations.

Ce Birague Italien, avec les Guise, les Gondi et Catherine de Médicis, formerent et dirigerent le complot de la Saint-Barthelemi.

N°. 109.

De l'Ave-Maria.

Statue en marbre et à genoux, de Jeanne de Vivonne, fille d'André de Vivonne, seigneur de la Chastaigneraye, gouverneur de François, dauphin, fils de François Ier, mort en 1583, et mere de Claude-Catherine de Clermont-Tonnerre, femme illustre.

N°. 110.

Des Cordeliers.

Statue en marbre blanc et à genoux, de Catherine Nogaret de la Valette, femme de Henri de Joyeuse (1), morte en 1587.

Cette sculpture d'un travail très-grossier, n'a point d'auteur connu.

Voici l'épitaphe de cette Nogaret :

Illustri heroinæ Catharinæ
Nogaretæ Valletæ
Henrici a Joiisa,
Qui tum Buchiacii *comes, post dux Joiisæ,* (Bouchage)
Vestiarii Regii magister,

(1) Connu sous le nom de *frere Ange*, qu'il prit en se faisant capucin, après la mort de sa femme. Il mourut en 1608, âgé de 41 ans.

Audibusqᵉ, canomanis, perchensibus, turonibus
Præfectus erat.
Conjugi suavissimæ, sanctissimæ, incomparabili
Cujus heu! nimis.
Acerbo fato præreptæ, an. et. XXII. prid.
C. id. aug. an. M. IↃ. LXXXVII.
Vir desolatissimus desiderium ferens insolabiliter dammato seculo, totum se Deo in capucinorum instituto mancipavit.
Henrica Catharina Guisæ ducissa
Concordis conjugii unicum pignus.
Monumentum hoc fieri statuamqᵉ marmoream poni curavit.
Vale mater dulcissima et quiesce.

N°. 111.

Des Célestins.

Les trois Graces, prises dans un seul bloc de marbre, chef-d'œuvre de Germain Pilon, hauteur 4 pieds 3 pouces, porté sur un piédestal, en forme de trépied antique, de 3 pieds 6 pouces de haut, aussi en marbre blanc, orné de feuillages, palmetes, figures et cartouches.

Vénus-Uranie avait sans doute communiqué à Pilon ce sentiment fin et délicat qu'il fallait pour peindre les graces décentes. On remarque aisément combien cet artiste sensible, autant que spirituel dans sa touche, s'est pénétré de son sujet; elles se touchent, sans se toucher; elles foulent la terre, sans la fouler, leur respect est mutuel, et leurs mains innocentes se communiquent avec une douce émotion.

Ce grouppe a été fait pour supporter une urne

contenant les cœurs de Henri II et de Catherine de Médicis.

Pilon a représenté Médicis dans l'une des Graces. *On fit frapper à cette époque une médaille representant les Graces, accompagnées de Catherine de Médicis.*

Watelet, dans son ouvrage sur la peinture, prétend que ce grouppe représente les trois vertus théologales. Je rapporte les trois distiques latins gravés sur le piédestal pour prouver que ce sont les trois Graces.

PREMIERE FACE.

Cor junctum amborum longum testatur amorem
Ante homines junctus, spiritus ante Deum.

SECONDE FACE.

Cor quondam charitum *sedem, cor summa secutum*
Tres charites *summo vertice jure ferunt.*

TROISIEME FACE.

Hìc cor deposuit Regìs Catharina mariti
Id cupiens proprio condere posse sinu.

No. 112.

De Saint-Denis.

Une colonne de marbre Campan-Isabelle, ornée d'un chapiteau allégorique en albâtre. (*Auteur inconnu.*)

Ce monument a été érigé à Charles de Bourbon, cardinal, proclamé roi, (Charles X) en 1589, par le duc de Mayenne, commandant pour la Ligue, et mort en 1590. Sa statue qui était placée au-dessus de

la colonne, a été détruite par les ennemis des arts. J'ai substitué à la place un vase en bronze, qui date du même tems, et dans le piedestal on voit un bas-relief en pierre de liais, représentant le Christ au tombeau ; ce morceau de la plus grande beauté, pour la vérité des expressions et la correction du dessin, est de Gougeon. Les bas-reliefs des côtés sont en albâtre et de l'auteur du chapiteau. La Paix et l'Abondance, fondues en bronze par Prieur, accompagnent cette colonne.

Il y a eu des médailles frappées au nom de ce cardinal. Les coings de ces médailles se sont trouvés chez les Jésuites.

N°. 113.

Statue en pied, d'Henri IV, assassiné en 1610, en habit de guerre, exécutée en marbre par Francavilla, ou plutôt Francheville.

Cette statue est une des plus vraies, pour la ressemblance, qui ait été faite d'après ce prince ; remarque que j'ai été à portée de faire sur lui-même ; car lors de l'exhumation des corps des rois, qui se fit à Saint-Denis en 1793, il fut trouvé dans un tel état de conservation, qu'il offrait encore des formes soutenues et sans aucune altération. J'ai placé dans le piedestal de cette statue, un bas-relief d'un travail extrêmement précieux, représentant la bataille d'Ivry donnée en 1590, par Henri qui y est représenté à cheval chargeant les ennemis ; ce bas-relief d'une exécution savante est dû au ciseau de Francheville.

N°. 114.

De Notre-Dame.

Statue en marbre blanc et à genoux, d'Albert de Gondi, maréchal de France en 1574, mort en 1602.

Cette famille, originaire de Florence, joua un grand rôle en France, sous les regnes de Henri II, de Catherine de Médicis, Charles IX, Henri III, et même sous Henri IV.

L'histoire rapporte qu'Albert de Gondi fut un des conseillers de la Saint-Barthelemi, et qu'il alla s'en excuser auprès d'Elisabeth, reine d'Angleterre.

La composition de ce monument est la même que celle de Pierre de Gondi. Sur le cénotaphe on lit l'inscription suivante :

Æternæ memoriæ
Illustrissimi et generosissimi
Alberti de Gondi,
Ducis Retzii, marchionis Bellinsulæ,
Paris Franciæ, equitum magistri,
Reg. trirem. præfecti,
Duorum regum christianissimorum
Caroli IX et Henrici III
Cubicularii,
Utriusque militiæ regio terque
Donati
Quinque regibus nostris
Quibus trium maximarum provinciarum
Prores octiesque exercituum

Regiorum cum imperio ductor, quinque
Præliis permultisque obsidionibus
Egregiam operam navavit;
Ob industriam et fidem pergrati
Gravissimis et difficillimis
Legationibus, omnibusque belli ac
Pacis muneribus summâ cum
Integritatis laude perfuncti.
Frater, uxor, filii, nepotes
Posuere 1602.

N°. 115.

De l'Ave-Maria.

Statue en marbre blanc, de Claude Catherine de Clermont-Tonnerre, épouse du duc de Retz, morte en 1603; protectrice des sciences et belles-lettres, qu'elle possédait éminemment, elle remporta sur le chancelier Birague le prix d'un discours qu'elle fit et prononça en latin.

Elle a été sculptée par Prieur, qui l'a représentée à genoux devant un prie-dieu.

Cette statue est supportée par quatre colonnes de verd de mer, provenant d'un tombeau qui avait été érigé à la famille Boucherat dans le temple dit Saint-Landry et qui a été détruit. Le bas-relief en albâtre que l'on voit au bas, est de Pilon et représente Jésus au jardin des Olives; le socle qui porte un lion chimérique est orné aussi d'un bas-relief très-délicatement sculpté en albâtre, et de quatre médaillons bronzés, représentant Cosme de Médicis, grand duc de Toscane, mort en 1574, Ferdinand II, successeur de Cosme, mort en 1668,

et de Léon-Baptiste Alberti, architecte et chanoine de Florence, mort en 1550; il fut considéré comme un des restaurateurs de l'architecture, dont il possédait également la pratique et la théorie. On ignore l'année de sa naissance L'autre représente une allégorie. J'ai été obligé de changer la forme de ce monument, qui tenait tellement à la construction du local où il avait été placé, que la statue se trouvait posée dessus une porte.

Voici l'inscription qui est gravée sur le cénotaphe :

CLAUDIA CATHARINA
CLAROMONTIA

Retiorum dux, heroina cùm quàvis prisci ævi comparanda, pietate, pudicitiâ, ingenii elegantiâ, in litteratos eximio favore, in tenuiores benignitate ac munificentiâ, erga omnes comitate insignis; vetustissimæ gentis splendori etiam aliquid addi posse judicavit, si animum liberaliori doctrinâ suprâ sexum excoleret eoque nomine regibus ac principibus quorum plures arctâ necessitudine contingebat acceptissima fuit, ut qui eam sæpius de rebus gravissimis ac omnibus disciplinis admirabili facundiâ disserentem, libentissime audirent; iis præstantis ingenii dotibus enituit præsertim cùm Polonorum legati Carolum IX. Henricum novum Poloniæ regem, Catharinam reginam parentem latino sermone alloquerentur. Ipsi enim principes usi sunt interprete Claromantia legatis apposità respondente. Joanni Annebaldo Claudii illius famosi maris præfecti filio primùm nupsit; quo pro patriâ et rege in prælio Druidensi fortiter dimicante occiso, cum Alberto Gondio Retiorum duce, Franciæ

Pari, equitum tribunorum principe, triremiumque Gallicarum generali ob prudentiam et animi magnitudinem de Gallia bene merito; 36 annos unanimi connubio vixit. Obiit Lutetiæ Paris. mense feb. anno S. 1603. ætatis 60.

Henricus Gondius Retiorum dux, ex Carolo Bellæinsulæ Marchione filio nepos aviæ pientissimæ; Henricus Parisiensis episcopus. Philippus Emmanuel Juniaci Comes, triremium Gallicarum præfectus generalis. Joannes divi Albi Abbas, filii matri suavissimæ mœrentes posuerunt.

« Ce fut cette femme qui répondit en latin, pour Catherine de Médicis, aux ambassadeurs de Pologne, qui apporterent à son fils le décret d'élection à cette couronne, quoiqu'elle n'eût eu qu'un jour pour se préparer à répondre à ces ambassadeurs, son discours remporta le prix d'une commune voix sur ceux du chancelier Birague et du comte de Chiverni, qui avaient aussi répondu, le premier pour le roi Charles IX, et l'autre pour le duc d'Anjou ».

N°. 116.

La statue en pied, d'Henri IV, exécutée en marbre par Barthelemy Prieur.

Cette statue placée originairement dans la galerie de Saint-Cloud, avait été donnée à cette maison par Louis XV; depuis elle avait été transportée au jardin de Mousseaux, où la main droite qui avait été brisée a été restaurée par Fernex, sculpteur qui s'est distingué dans l'art de faire un buste.

L'auteur d'un ouvrage sur les *Curiosités de Paris*, regarde ce morceau, fait en 1598, comme un

ouvrage médiocre, et s'exprime ainsi : « Ce monument de l'enfance de la sculpture française, (il avait oublié qu'à cette époque nous avions eu en sculpteurs habiles, Juste, Jean Cousin, Jean Gougeon et Germain Pilon) serait peu fait pour nous frapper et nous séduire, si on le considérait en lui-même. » Cependant les yeux les moins exercés reconnaissent le ciseau de Prieur.

N°. XLI.

De Charenton.

Les statues à genoux, et en marbre blanc de Bailly du Séjour et de son épouse. Ces figures portent un grand caractere de vérité, tant dans l'exécution des chairs que dans les étoffes ; l'auteur en est inconnu.

N°. 117.

De Notre-Dame.

Statue en marbre et à genoux, de Pierre de Gondy, évêque de Paris et cardinal, mort en 1616, âgé de 84 ans.

Cette statue médiocre, est placée sur un entablement posé sur quatre colonnes de marbre noir, au milieu desquelles on voit un grand cénotaphe de pareil marbre, revêtu de l'inscription suivante :

Petrus S. R. E.
Presbiter cardinalis
De Gonai,
Vir notæ in deum pietate
In ecclesiam observantiâ, in regem fide
In subditos curâ

In patriam charitate, in suos amore,
Domi dignitate, publicè præsertim
In pauperes vinctos religiosasque
Familias liberalitate,
Autoritatis, juris, disciplinæ
Ecclesiasticæ tenax, sacrarum ædium
Collapsarum restaurator,
Novarum ædificator
Frequens ad pontifices maximos
Legatus,
Regibus Carolo IX et Henrico III.
Imprimis charus;
Henrici magni cum pontifice maximo
Et Ecclesiæ conciliator
Ludovici XIII.
In christo progenitor
Mortalitatis memor hoc sibi funeri suo
Annis quatuordecim superstes
Monumentum poni curavit.
Excessit anno domini 1616, *ætatis* 84.
13 *calend. martii.*

N°. 118.

Des Minimes.

La statue en marbre blanc, de Diane de France, duchesse d'Angoulême, fille naturelle de Henri II, représentée à genoux par Boudin, morte en 1619.

N°. 119.

La statue en marbre de Diane, dans la proportion de 2 pieds.

Cette sculpture, qui offre des parties de restauration, date du commencement de la renaissance des arts en France, et paraît être du même artiste, auteur d'un bas-relief en pierre de Tonnerre, représentant le Christ au tombeau, dont on trouve la description *sous le n°. 33*. Les dorures que l'on voit aux draperies de ce morceau, sont des restes du mauvais goût gothique que les artistes de ce tems commençaient à laisser derriere eux.

N°. 120.

De Saint-Denis.

Une statue en marbre blanc, représentant le Génie de l'Etude.

Cette statue porte un caractere simple et fin; son expression est vraie. On croit qu'elle peut être attribuée à Léonard de Vinci : elle était placée dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denis. Des malveillans en ont mutilé les pieds et les mains.

Léonard, né en 1445, au château de Vinci, près Florence, pratiquait avec un égal succès la peinture, la sculpture, l'architecture, l'hydraulique et les lettres. François Ier l'attira en France pour y perfectionner les arts. Il y mourut en 1520.

Perin Vinci, son neveu, qu'il avait formé avec soin, s'est distingué particuliérement dans la sculpture.

N°. 121.

Une statue en marbre blanc, représentant David vainqueur de Goliath, exécutée par Pierre Francavilla, en 1580.

On remarque dans les productions de cet artiste une grande maniere de faire, et un goût qu'il avait puisé à Florence. Le piédestal qui porte cette statue, a été formé des débris de la chaire des Grands-Augustins; composée de 6 petites caryatides, et d'un bas-relief représentant la Samaritaine, et Saint-Jean prêchant dans le désert, le tout de Germain Pilon.

N°. 122.

Du Saint-Gervais.

Ecce-Homo, terre cuite, de grandeur naturelle, exécuté avec beaucoup de finesse et d'expression par Pilon.

N°. 123.

De Sainte-Genevieve.

Deux groupes en terre cuite, représentant, l'un le Christ au tombeau, et l'autre la Résurrection.

Ces deux monumens ne peuvent être considérés que comme des esquisses. Pilon, leur auteur, fut quelquefois imitateur du style de Primatice. Ce genre chiffoné dans les draperies, qu'on lui a reproché avec raison, convenait moins à la sculplure qu'à la peinture.

N°. 124.

Un grouppe en marbre blanc, composé de trois figures, représentant la Résurrection du Christ.

Pilon dans cette exécution était inspiré du style de Michel-Ange.

Ce morceau précieux, quoiqu'imparfait, n'avait jamais

jamais été placé. Je l'ai composé tel qu'on le voit dans ce Musée, en cherchant à me rapprocher des idées de son auteur.

N°. XLII.

Les statues en marbre blanc et couchées de Henri II et de Catherine de Médicis représentés en état de mort. Germain Pilon auteur de ces figures y a transmis avec beaucoup d'art un sentiment profond de sensibilité.

N°. 125.

Une statue couchée, en marbre blanc, représentant une étude anatomique.

Ce morceau, resté à son ébauche, offre de grandes vérités dans ses détails, et une connaissance exacte de l'anatomie.

Pilon, son auteur, a réuni dans ce modele toutes les vérités de la nature, qu'il a su présenter avec beaucoup de grace dans l'effigie de Henri II, pour l'exécution de laquelle il l'avait fait.

N°. 126.

De Sainte-Genevieve.

Quatre figures de femmes, dans la proportion de 6 pieds, sculptées en bois, par Germain Pilon.

Ces figures servaient à porter la châsse.

N°. XLIII.

Plusieurs archétypes d'après Pilon, représentant une femme en état de mort, des enfans, figures académiques, et le Christ au tombeau.

N°. 128.

Des Grands-Augustins.

Terre cuite de grandeur naturelle, représentant Saint François en habit de capucin, à genoux sur un rocher, les bras étendus vers un crucifix, exécutée en 1588, par Germain Pilon.

Cette figure d'une expression vraie, et sentie avec force, excite l'admiration des connaisseurs. Raoul Boutrays, en son livre intitulé *Lutetia*, en a donné une description curieuse.

N°. 129. (*Voyez le n°. 112.*)

Figures en bronze.

N°. 130.

De Saint-André-des-Arts.

Deux figures académiques, exécutées en bronze par Barthelemy Prieur. J'ai fait placer ces deux statues sur le fronton de la porte de la salle du 16e siecle, qui est exécutée sur les dessins du citoyen Peyre fils, architecte. Les colonnes qui portent le fronton sont en breche dorée. J'ai mis dans les piédestaux des petits bas-reliefs en cuivre, exécutés par Quermezel, représentant la Nativité du Christ, l'Adoration des Mages, la Résurrection et plusieurs sujets du Nouveau-Testament. Les arabesques placées dans les plafonds tiennent au goût de ce siecle, ainsi que la décoration en brique que j'ai fait imiter. On voit dans cette salle des vitraux de Jean Cousin, d'Albert Durer et de Primatice. (*Voyez la description des vitraux, numéros 4, 5, 6, 7 et 8.*)

BAS-RELIEFS.

N°. 132.

De Saint-Jacques-la-Boucherie.

Un grand bas-relief en albâtre, représentant la mort de la Vierge.

Plusieurs figures de ce monument, qui a été très-mutilé par les malveillans, sont de ronde-bosse; les détails en sont fins et délicats. Ce travail paraît dater du commencement du 16e siecle.

N°. 133.

De Sainte-Genevieve.

Le Christ portant sa croix, et le Christ au tombeau, bas-reliefs en pierre de Tonnerre.

On en ignore l'auteur. Il paraîtrait avoir indiqué à Jean Gougeon son style et sa maniere de faire, que ce dernier a porté au plus haut point de perfection.

N°. XLIV.

Deux bas-reliefs, représentant un combat, et l'entrée triomphale de Louis XII dans Milan, par Paul Ponce.

N°. 134. (*Voyez le n°.* 133.)

N°. 135.

De Saint-Victor.

Une cuve en pierre de liais, ornée d'arabesques, exécutée en 1542, par un artiste Florentin.

N°. 136.

De Saint-Eustache.

Un vase en bronze, orné d'arabesques, exécuté par Benvenuto Cellini, artiste venu en France, sous François Ier, pour qui il travailla d'orfevrerie.

N°. 137.

Modele en plâtre, de plusieurs bas-reliefs de la Fontaine des Innocens, par Jean Gougeon.

Inscription proposée en 1781, *pour la fontaine des Innocens, lorsque le cimetiere fut converti en marché.*

Qua loca flebilibus squallebant fœda sepulchris,
Suppeditant lautas civibus ecce dapes.
Hinc pete quod rapidæ tibi det producere vitæ
Tempora : supremam sed meditare diem.

J. PH. JANNET.

N°. 138. (*Voyez le n°.* 112.)

Description du tombeau du cardinal de Bourbon.

N°. 139. (*Voyez le n°. XL.*)

Description du tombeau de Germain Pilon.

N°. 140. (*Voyez le n°.* 115.)

Description du tombeau de Claude-Catherine de Clermont-Tonnerre.

N°. 141. (*Voyez le n°.* 98.)

Article bas-reliefs.

N°. 142.

De Saint-Germain-l'Auxerrois.

Deux bas-reliefs en marbre blanc, l'un repré-

sentant la Justice et l'autre la Paix, par Barthelemi Prieur, éleve de Pilon.

N°. 143. (*Voyez le n°.* XL.)

Description du tombeau de Germain Pilon.

N°. 144.

De Saint-Eustache.

Le Christ au tombeau, bas-relief en pierre de liais, attribué à Daniel Ricciarelli, connu sous le nom de Daniel de Volterre. Ce morceau est un chef-d'œuvre de l'art.

N°. 144 (*bis.*)

Tronc en albâtre, débris d'une statue de Louis XII, mutilée par les malveillans, au château de Gaillon où elle avait été placée par le cardinal d'Amboise, en 1510; Demugiano qui l'avait sculptée a représenté sur la cuirasse un combat, et des ornemens fins et délicats qu'il a traités avec beaucoup d'art, dans le style de l'antique.

N°. 145.

Le buste en bronze, de François Ier.

L'auteur de ce buste est inconnu; on pourrait l'attribuer à Jean Cousin.

Autre buste, de même matiere, représentant François Ier, en habit de guerre, par le même artiste.

N°. 146.

De Saint-Germain-des-Prés.

Monument érigé à Charles-Quint, mort en 1558, où l'on voit son médaillon en bronze, orné de mascarons et autres ornemens, par Jean Cousin.

Dans les bas-reliefs que j'ai placés dans le soubassement on voit François Ier à cheval.

N°. 147.

Du dépôt de Nesle.

Le médaillon en bronze, de Henri II.

On croit qu'il a appartenu à Diane de Poitiers. L'artiste en est inconnu.

N°. 148.

Des Cordeliers.

Guillaume Frœlich, grand capitaine, né à Soleure, en 1522, mort à Paris, en 1562.

L'auteur de ce buste est inconnu.

Frœlich se couvrit de gloire, en 1544, à la bataille gagnée par les Français sur les Espagnols près Cérisoles, village du Piémont.

N°. 149.

Des Grands-Augustins.

Le buste en marbre, de Jean-Baptiste de Gondi, frere du cardinal, mort en 1580, âgé de 80 ans, par Prieur.

N°. XLV.

Le buste de Michel Montaigne, mort en 1592, par Leitier fils. Le même personnage par le citoyen Deseine, artiste vivant.

N°. 150.

De Saint-André-des-Arts

Le buste en marbre, de Christophe de Thou, seigneur de Bonneuil, etc., premier président au parlement de Paris, mort en 1584.

Il servit avec courage Henri II, Charles IX et Henri III, qui le pleura amerement; et lui fit des obseques solemnelles.

Ce buste, dont l'exécution est exacte et belle, est de Barthelemy Prieur.

N°. 152.

De Saint-Germain-l'Auxerrois.

Deux bustes en marbre blanc, représentant, l'un François de Montholon, garde-des-sceaux, mort en 1590; et l'autre, Jacques de Montholon, fils du président, homme de loi, mort en 1622.

Ce dernier a publié un ouvrage sur les plaidoyers.

N°. 153.

Des Cordeliers.

Le buste en marbre, de Thomas d'Elbene Briçonnet, secrétaire du roi, mort en 1593.

N°. 154.

Des Grands-Augustins.

Les bustes en marbre blanc, de Nicolas Brûlart et de sa femme.

Nicolas Brûlart fut célebre en 1589 et 1598.

N°. 155.

Des Minimes de Passy.

Le buste en bronze, d'Olivier Lefebvre, seigneur d'Ormesson, par Paul Ponce.

N°. XLVI.

Le buste en marbre de Dominique Sarrede de Vic

d'Ermenonville, sergent qui s'est distingué à la bataille d'Ivry, où il eut la jambe emportée d'un boulet. Son amour pour Henri IV était si grand, que passant par la rue de la Feronnerie, deux jours après la perte de ce prince, il y fut saisi d'une telle douleur, qu'il en tomba presque mort sur la place même, et en expira le lendemain.

On lui érigea un tombeau à Ermenonville avec ses armes dont on fit un trophée, on lit au bas l'inscription suivante :

En ce bocage où ton laurier repose
Sur le joli myrte d'amour,
Ton fidele sujet dépose
Ses armes à toi pour toujours.
O mon cher, mon bien aimé maître!
J'ai déjà, sous ton étendard,
Perdu de mes membres le quart;
Te voue ici mon restant être.
Que si d'un pied marche trop lent pour toi,
Point ne défaudrai meilleure aide;
Car pour combattre pour son roi,
L'amour fera voler *Sarrede*.

MOSAIQUE.

N°. 156.

De Saint-Méry.

Une mosaïque, représentant la Vierge, le Christ enfant, et deux Anges adorateurs, exécutée à Florence, en 1500.

Ce tableau curieux, a été apporté à Paris, par un Français, nommé David.

ÉMAUX.

N°. 157.

De l'Ave-Maria.

Un recueil de petits tableaux en émail, composé de 34 petits sujets, dont 15 sont tirés de la Passion du Christ, et les autres sont des portraits de rois, évêques, poëtes et hommes célebres de ce tems.

L'auteur de ces tableaux qui datent du commencement de ce genre de travail en France, est inconnu.

N°. 158.

De la Sainte-Chapelle.

Deux grands émaux, l'un donné par François Ier, et l'autre par Henri II.

Les émaux sont de la fabrique de Leonard le Limousin, peints en 1553, d'après les dessins de Primatice. Ils représentent la Passion du Christ divisée en plusieurs sujets; au bas du premier tableau, on voit en pied les portraits de François Ier, et de Claude de France, sa femme, et au bas de l'autre, ceux d'Henri II et de Diane de Poitiers.

Les compositions de ces tableaux sont grandes, largement distribuées, et ordonnées tout-à-fait dans le goût de Raphaël, surtout les médaillons représentant le Christ porté au tombeau, et le Christ portant le bois de son supplice. Les deux grands médaillons tiennent plus au style et au dessins de Jules Romain.

N°. 159.

Des Feuillantines.

Deux émaux, exécutés par Leonard de Limoges, d'après les dessins de Solario, représentant Saint-Pierre et Saint-Paul.

La tête de ce dernier est le profil de Henri II, et l'autre, le portrait de face de l'amiral Chabot. On peut présumer que le rèste des douze apôtres qui manquent, représentait les personnages les plus distingués de la cour de Henri II.

N°. 160.

Des Grands-Augustins.

Monument érigé à Gui du Faur, seigneur de Pibrac, président à Mortier du parlement de Paris, mort en 1586, âgé de 60 ans, avec un marbre sur lequel est gravé l'abrégé de sa vie en latin, et de ses quatrains en vers français. Je rapporte ici l'un et l'autre.

ÉPITAPHE.

TUMULUS

VIDI FABRI PIBRACHII.

Hìc teguntur cineres tantum, et ossa Vidi Fabri Pibrachii : nomen ejus, virtusque spirat in ore et admiratione populorum omnium, quos non solùm orbis christianus, sed oriens, et intima Scytharum ora vidit : genus illi à stirpe veterum Fabrorum, quæ neminem habuit, in tàm longa serie annorum plus quàm trecentorum, qui non aut ex ordine senatoria in toga illustris, aut inter fortes rei militaris ac

bellicæ gloria famâque insignis fuerit ; ipse qui nasci ab illis fortuitam neque ultrà duxit, cùm per omnes iret dignitatum et honorum gradus, tribunal emptum nummario pretio, nec insedit, nec appetivit unquam ; virtute non censu, meritorum æstimatione, non divitiarum magnitudine ratus censeri munus, et relligionem judicantium. Sub Carolo IX primum ex prætura Tolosana accitus in urbem et missus Tridentum (quo tum sanandis, formandisque rebus Ecclesiæ adversùs furentem impietatem sectariorum convenerant secta Regnorum et Provinciarum nominis christiani lumina) sic renuntiavit summam imperatæ legationis, sic Gallici nominis prærogativam, Regisque sui jus, ac dignitatem fandi prudentiâ et ubertate asseruit, ut cùm gratiæ causâ nihil diceret, omnia tamen essent illic omnibus grata quæ diceret : illinc reversum, non in prioris provinciæ prætura et magistratu otium, sed altior honos ad negotia traxit, evectum ad regiæ advocationis munus in augustiore et primario Galliæ totius senatu, ubi cùm auctior fama virtutum in dies cresceret et triumpharet ejus oratio, raptus est velut in selectiorem et sanctiorem illorum ordinem, qui arcana regni et tacitas principis meditationes cognoscit ac regit, et mox deinde Henrico III quem tunc Poloni publico, solemni, comitiorum ordinumque regni sui decreto regem sibi rementiarant, datus omnium autor ac princeps consiliorum, quæ sic temperavit arte, judicio, sapientiâque, ut brevi præter spem omnium, in tanta rerum difficultate avito eum Galliarum regno tuendo rursus incolumem et salvum reddiderit ; et quærentes nihilominus per secessionem Poloniæ proceres, cui se, regnique jura permitterent, aliquandiu interim in prioris sacramenti fide, et regis obsequio continuerit ; tùm his

perfunctum, et redditum sibi excepit rursum senatus, sed inter præsides suos, otiumque fecit, in quo patriis verbis tetrasticis numeris ea suis vitæ præcepta composuit, quæ propter eximiam vim sapientiæ populorum omnium sermone versa teruntur, non sine præcipua autoris sui apud Turcas, etiam et Barbaros veneratione. Ad extremum quoque Francisco Henrici regis fratri minori, quem inferioris germaniæ populi ducem, ac principem sibi dixerant, à rege quæstor sacri palatii, et cancellarius serò missus (quia rebus jam desperatis ac penè eversis) cùm inde redisset, morbo diem suum gloriæ plenus feliciter clausit an. 1584. 2. *maii.*

QUATRAINS.

Dieu tout premier, puis pere et mere honore,
Sois juste et droit, et en toute saison;
De l'innocent prends en main la raison,
Car Dieu te doit là haut juger encore.

Heureux qui met en Dieu son espérance,
Et qui l'invoque en sa prospérité
Autant ou plus qu'en son adversité,
Et ne se fie en humaine assurance.

Il est permis souhaiter un bon prince;
Mais tel qu'il est, il le convient porter;
Car il vaut mieux un tyran supporter,
Que de troubler la paix de la province.

Songe long-tems avant que de promettre;
Mais si tu as quelque chose promis,
Quoi que ce soit, et fut-ce aux ennemis,
De l'accomplir en devoir te faut mettre.

Gui du Faur fut député aux Etats d'Orléans en 1560 ; Charles IX lui donna ensuite le titre d'ambassadeur au Concile de Trente. S'étant distingué dans plusieurs occasions, le chancelier de l'Hôpital le fit nommer avocat-général au parlement de Paris en 1565. Après s'être montré avec éclat, il suivit le duc d'Anjou en Pologne, et répondit pour lui dans les harangues. Ce prince lâche fuyant secrettement de la Pologne et abandonnant ses sujets, laissa, à Cracovie, Pibrac qui fut exposé à la fureur des Polonais qui voulaient se venger sur lui de l'insulte du duc d'Anjou.

MONUMENS

DU DIX-SEPTIEME SIECLE.

N°. 161.

De Saint-Germain-l'Auxerrois.

STATUES en marbre blanc, de la femme de de Jacques Cœur, représentée à genoux, intéressante par son costume; par Philippe Buyster.

On n'a point d'autres renseignemens certains sur ce monument, qui a été en partie détruit par les malveillans.

N°. 162.

De Saint-Germain-des-Prés.

Statue couchée, en marbre blanc, de Guillaume Douglas, Ecossais, armée de pied-en-cap, mort en 1611.

L'auteur de cette statue est inconnu.

N°. 163.

Des Célestins.

Statue en marbre blanc, de Louis de la Trémouille, lieutenant-général en Poitou, mort en 1613, âgé de 27 ans. Il est représenté à genoux et cuirassé.

N°. 164.

Des Feuillans.

Statue en marbre blanc, de Claude de Lau-

bespine, femme de Mederic Barbezier, morte en 1613, âgée de 68 ans, célebre par sa vertu.

Théodoric Sevin, président au parlement, son parent et son ami, fit élever ce monument à cette femme, qu'il fit placer auprès de son époux, dans un sarcophage commun, ainsi qu'elle l'avait demandé de son vivant.

Nos. 165 et 166.

De Saint-André-des-Arts.

Statues en marbre blanc, de Jacques Auguste de Thou, historien célebre, mort en 1617. On voit près de lui les statues en marbre blanc, de Marie Barbançon de Carny, et de Gasparde de la Châtre, sa seconde femme, exécutées par Prieur, et François Anguier. J'ai restauré ce monument qui avait été mutilé.

Nos. 167, 168 et 169.

Des Carmélites.

Le cardinal de Berulle, en marbre blanc, de grandeur naturelle, représenté à genoux, dans l'attitude d'un bien-heureux, par Jacques Sarrazin.

Il est posé sur un piédestal enrichi de deux bas-reliefs, dont l'un est le sacrifice de Noé, lorsqu'il sortit de l'Arche, et l'autre celui de la Messe. Sur le devant on voit deux génies portant un chiffre.

Ces bas-reliefs, ainsi que le piédestal, sont de Lestocart, éleve de Sarrazin.

Le même Berulle, représenté à genoux. Un génie tient son livre. Par Michel-Anguier.

Autre statue à genoux, de Pierre de Berulle, cardinal, mort en 1629, en disant la messe; sculptée en marbre blanc, par Jacques Sarrasin.

On voit sur le devant du prie-dieu, un bas-relief exécuté avec beaucoup de finesse, représentant Jonas sortant de la baleine, symbole de la résurrection.

Berulle se distingua dans la fameuse conférence de Fontainebleau, où Duperron combattit Duplessis Mornay. Il fut envoyé par Henri IV, dont il était aumônier, en Espagne, pour amener des Carmélites à Paris. Il fonda depuis, la congrégation de l'Oratoire. La devise de cette institution était :

Ici l'on obéit sans dépendre,
Et l'on gouverne sans commander.

(Ce monument remarquable par la pureté de son exécution, vient de l'Institut de l'Oratoire.)

N°. 170.

De l'Ave-Maria.

Statue en marbre blanc, d'une femme à genoux, représentant Charlotte Catherine de la Trémouille, femme de Henri de Bourbon Condé, morte en 1629, âgée de 61 ans.

Cette statue est estimée l'une des meilleures qu'il y ait à Paris, pour la vérité de la ressemblance.

On ignore le nom du sculpteur.

N°. 171.

Des Feuillans.

Statue en marbre blanc, de Raymond Phélipeaux, conseiller

conseiller et secrétaire d'Etat, sous Louis XIII, mort en 1629, représenté à genoux, vêtu du costume civil de ce tems.

N°. 172.

De Saint-Germain-l'Auxerrois.

Statue en marbre blanc, d'Etienne d'Aligre, chancelier en 1624, disgracié sous le cardinal de Richelieu, en 1626, mort en 1635; par Anguier.

D'Aligre quitta la place d'intendant du comte de Soissons pour entrer au conseil; il parvint en très-peu de tems aux places les plus éminentes. Le marquis de la Vieuville, alors ministre d'Etat, sut apprécier son mérite et estimer sa personne.

N°. 173.

Du Temple.

Statue à genoux d'Amador de la Porte, grand-prieur de France, mort en 1640, par Boudin.

La statue de Villiers de l'Isle-Adam, exécutée en albâtre, que l'on voyait dans le même lieu, a été entiérement brisée par les malveillans.

N°. 174.

De la Sorbonne.

Le célebre grouppe en marbre, d'après les dessins de Lebrun, formant le mausolée d'Armand du Plessis, cardinal de Richelieu, mort en 1642, chef-d'œuvre de Girardon; ayant dans son soubassement 14 pieds de long, sur 5 pieds 9 pouces de large, et formé de la statue principale dans

les proportions de 6 pieds; de deux figures de femmes symboliques, proportion de 5 pieds 3 pouces, l'une représente la Religion et l'autre l'Histoire, et de deux génies, proportion de 2 pieds et demi.

Cet ouvrage, parfait en sculpture pour son exécution, avait déjà été mutilé par des ennemis des arts, qui avaient eu accès dans la chapelle.

N°. 175.

Du Pont-au-Change.

Statue en bronze et en pied, de Louis XIII, mort en 1643, par Guilain.

N°. 176.

Des Célestins.

Statue en marbre, de Louis Potier, marquis de Gesvres, fils de René et de Marguerite de Luxembourg, représenté à genoux, et armé de pied-en-cap.

Il est mort en août 1643, âgé de 32 ans, au siege de Thionville, enseveli sous les ruines d'un bastion renversé par une mine. Il avait le corps couvert de 32 blessures qu'il avait reçues dans les divers combats où il s'était trouvé.

N°. 177.

De Saint-Germain-des-Prés.

Statue couchée en marbre blanc, de Jacques Douglas, petit-fils de Guillaume Douglas, dont est mention au n°. 162.

Il fut tué à l'âge de 24 ans, dans un combat qui se donna près de Douay, le 22 octobre 1645.

Cette statue est de Coyzevox.

N°. 178.

De Sainte-Genevieve.

Statue en marbre blanc, de François de la Rochefoucauld, cardinal, mort en 1645, exécutée par Philippe Buyster.

La queue du manteau, portée par un enfant à moitié nud, a fait dire à Saint-Foix, que Buyster avait oublié de donner une livrée à cet enfant.

N°. 179.

Des Célestins.

Statue en marbre blanc, de Marguerite de Luxembourg, duchesse de Trêmes, femme de René Potier, morte en 1645.

Elle est représentée à genoux, et dans un costume curieux.

N°. 180.

De Sainte-Genevieve.

Médaillon en terre cuite, de René Descartes, mort en Suéde, en 1650, posé sur une espece de colonne en marbre blanc, sur laquelle on lit les inscriptions suivantes.

La premiere qui est en latin, est du pere Lallemand, chanoine régulier de Sainte-Genevieve; la seconde, en français, est de Gaspard Fieubet, conseiller d'Etat, mort en 1694.

RENATUS DESCARTES.

Vir suprà titulos omnium retro
Philosophorum, nobilis genere,
Armoricus gente, Turonicus origine.
In Galliâ, Flexiæ studuit;
In Pannoniâ miles meruit;
In Batavià philosophus delituit;
In Suecià vocatus occubuit.
Tanti viri pretiosas reliquias
Galliarum percelebris tunc legatus
Petrus Chanut, Christinæ
Sapientissimæ Reginæ, sapientium
Amatrici, invidere non potuit
Nec vindicare patriæ, sed quibus licuit
Cumulatus honoribus peregrinæ terræ,
Mandavit invitus.
Anno domini 1650, *mens. Febr.* 10, *ætatis* 54
Tandem post septem et decem annos
In gratiam christianissimi Regis
Ludovici decimi quarti
Virorum insignium cultoris
Et remuneratoris, procurante
PETRO DALIBERT.
Sepulchri pio et amico violatore
Patriæ reddita sunt;
Et in isto urbis et artium culmine
Posita: Ut qui vivus apud exteros otium
Et famam quæsierat, mortuus
Apud suos cum laude quiesceret, suis
Et exteris in exemplum
Et documentum futurus.
I nunc, Viator,

Et divinitatis, immortalitatisque animæ
Maximum et clarum assertorem, aut jam
Crede felicem, aut precibus redde.

Descartes dont tu vois ici la sépulture
A dessillé les yeux des aveugles mortels;
Et gardant le respect que l'on doit aux autels,
Leur a du Monde entier démontré la structure.
Son nom par mille écrits se rendit glorieux;
Son esprit mesurant et la terre et les cieux,
En pénétra l'abîme, en perça les nuages;
Cependant comme un autre il cede aux lois du sort,
Lui qui vivrait autant que ses divins ouvrages;
Si le sage pouvait s'affranchir de la mort.

Dix-sept ans après la mort de Descartes, ses os et ses cendres furent transportés en France, par son ami Dalibert, trésorier de France.

N°. 181.

Des Minimes.

Statue à genoux, en marbre blanc, de Madeleine Marchand, femme du président Lejay de Tilly, morte en 1650.

N°. 182.

Du même lieu.

Statue couchée, de Charles de Valois, duc d'Angoulême, comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, fille du lieutenant particulier au présidial d'Orléans.

Marie Touchet, épousa depuis, François de

Balzac, seigneur d'Entragues, dont elle eut Henriette de Balzac, l'une des maîtresses d'Henri IV.

Charles de Valois fut successivement grand-prieur de France, comte d'Auvergne et duc d'Angoulême; il mourut en 1650.

N°. 183.

Des Célestins.

Grouppe en marbre blanc, représentant Henri Chabot, duc de Rohan, mort en 1655, âgé de 39 ans. Il était parent de Philippe Chabot.

Anguier, auteur de ce grouppe, a représenté ce personnage mourant, soutenu par deux génies.

N°. 184.

De Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Monument érigé à Jérôme Bignon, conseiller d'Etat, mort en 1656.

Bignon, par son esprit, par son savoir et par sa probité, a été l'admiration de son siecle, ce qui est parfaitement exprimé par l'inscription suivante, placée au bas de son buste, exécuté en marbre par Anguier.

Hyeronimus Bignon
Sui saculi amor, decus,
Exemplum, miraculum.

Les deux Vertus, en pierre de Tonnerre, assises sur un cénotaphe, représentant, l'une la Justice, et l'autre la Tempérance, sont aussi d'Anguier. Le bas-relief, de même matiere, représentant Saint-Jérôme, que j'ai placé dans le soubassement du tombeau, est de Girardon.

N°. 185.

Des Minimes.

Les statues en marbre blanc, du duc et de la duchesse de la Vieuville, représentés à genoux; par Gilles Guerin. On voit dans le socle deux bas-reliefs représentant des enfans en pleurs, portant leur écusson, par l'Espingola.

N°. 186.

Des Feuillans.

Statue en marbre blanc, de Charles de Rostaing, fils de Tristan, mort en 1660.

N°. 187.

Du college Mazarin.

Le mausolée de Jules Mazarin, cardinal, mort en 1661, en marbre blanc : on y voit ce cardinal représenté à genoux ; derriere lui un génie portant un faisceau d'armes : le tout posé sur un cénotaphe en marbre Portor. La base est de marbre blanc veiné, sur laquelle sont assises trois figures de bronze, de 6 pieds de proportion, représentant l'une la Fidélité, une autre la Prudence, et la troisieme, l'Abondance.

Ce monument, que beaucoup de connaisseurs préferent pour l'exécution à celui de Richelieu, est entiérement du cizeau de Coyzevox.

N°. 188.

Des Jésuites, rue Antoine.

Monument érigé à la mémoire de Henri de

Bourbon Condé, par Perrault, président à la chambre des comptes, en 1663.

Ce monument est composé d'un grand crucifix de bronze, et de Saint-Ignace à genoux; de quatre figures assises, représentant la Foi, la Prudence, la Religion et la Charité; de quatorze bas-reliefs, représentant des sujets de l'Ancien Testament, allégoriques aux principales actions de Henri de Condé; et de deux génies, l'un tenant un bouclier, et l'autre une table sur laquelle est une inscription; le tout en bronze, exécuté sur les dessins et les modeles de Sarrazin, et jetés en fonte par Perlan et Duval.

Ce monument excita l'admiration du cavalier Bernin, lors de son séjour à Paris. J'ai fait mouler les beaux bas-reliefs de ce monument dont on voit plusieurs modeles dans la galerie du 17e siecle, sous le n°. 188 *bis*.

Extrait des registres des délibérations de la commission exécutive de l'instruction publique, du 15 fructidor an 3 de la République Française, une et indivisible.

Article II. Le citoyen Lenoir est autorisé à faire mouler les bas-reliefs et les statues qui sont dans le Musée qu'il dirige. Il surveillera lui-même cette opération.

Signé le commissaire GINGUENÉ.

N°. 188 (*bis.*)

Archétypes des bas-reliefs ci-dessus décrits.

N°. 189.

Du Pont-au-Change.

Statue en bronze et en pied, d'Anne d'Autriche, morte en 1666; exécutée par Guillain.

N°. 190.

De Saint-Eustache.

Un grand bas-relief en marbre, représentant l'Immortalité soutenant le médaillon de Marin Cureau de la Chambre, médecin ordinaire de Louis XIV, et membre de l'académie française, mort en 1669, à 75 ans.

Ce morceau, bien composé, a été exécuté par Tuby, d'après les dessins du cavalier Bernin.

N°. 191.

De Saint-Jean-de-Latran.

Monument érigé à Jacques de Souvré-Courtenvaux, commandeur de Malthe, mort en 1670.

Un grouppe en marbre blanc, représentant ce Commandeur à l'article de la mort, et couché près d'un enfant en pleurs, qui le souleve avec peine; expression parfaitement rendue. Deux caryatides, en pierre de liais, soutiennent un cénotaphe posé sur quatre têtes de lions qui couronnent une frise d'un beau travail.

Ce monument précieux pour son exécution, est de Michel Anguier, et a été composé tel qu'on le voit aujourd'hui par la réunion de plusieurs débris de la même main.

Jacques Souvré, reçu chevalier de Malthe, à l'âge de 5 ans, se distingua au siege de Casal,

en 1640, puis il commanda les galeres de France, pour le siege de Porto-Longone ; il y acquit beaucoup de gloire. Chargé par son Ordre d'ambassades ordinaires et extraordinaires auprès de Louis XIV, il s'en acquitta avec succès. Il fut nommé grand-prieur de France, en 1667 ; après avoir soutenu ce caractere avec beaucoup d'éclat, il mourut en 1670, âgé de 70 ans. Il avait fait bâtir le superbe hôtel du Temple, pour la demeure ordinaire des grands-prieurs de France.

N°. 192.

Des Célestins.

Statue en marbre blanc, de René Potier, duc de Tresme, représenté à genoux, armé de sa cuirasse, mort en 1670, âgé de 93 ans.

On attribue cette statue à Anguier.

N°. 193.

De Saint-André-des-Arts.

Un grand bas-relief, consacré à la mémoire d'Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conti, morte en 1672, âgée de 25 ans ; consistant en une belle figure de marbre blanc, à demi-bosse, accompagnée des attributs qui désignent la Foi, l'Espérance et la Charité, vertus caractéristiques de cette princesse.

Ce monument érigé par ses deux fils, a été exécuté par Girardon. On remarque de chaque côté une branche de cyprès, précieuse pour la délicatesse du travail.

A l'âge de 19 ans, pendant la famine de 1656,

elle vendit toutes ses pierreries pour nourrir les pauvres du Berry, de la Champagne et de la Picardie. Elle restitua tous les biens dont l'acquisition lui était suspecte, jusqu'à la somme de huit cents mille livres, etc.

N°. 194.

De Saint-Germain-des-Prés.

Tombeau de Jean Casimir V, roi de Pologne, mort en 1672.

Balthasar Marsy, a représenté ce prince à genoux, abdiquant sa couronne, et revêtu des habits du culte. Le bas-relief que l'on voit dans le soubassement du tombeau représente une bataille donnée en 1661, par le même Casimir, contre les Moscovites en Lithuanie. Ce roi venu en France, en 1667, y fut accueilli par Louis XIV, qui lui donna l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et autres bénéfices; il mourut à Nevers, en 1672.

Ce bas-relief a été fondu en plomb sur le modele de Thibault, frere convers du couvent.

N°. 195.

De Saint-Denis.

Tombeau de Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal général des camps et armées de France, tué d'un coup de canon, près Saltzbach, le 27 juillet 1675, à 64 ans.

Ce monument érigé à ce guerrier par la reconnaissance, a été exécuté sur les dessins de Charles Lebrun. Le grouppe, composé de Turenne, dans les bras de l'Immortalité, est de Jean-Baptiste

Tuby; les figures accessoires représentant, l'une la Sagesse et l'autre la valeur, sont de Marsy.

Le bas-relief en bronze que l'on voit dans le milieu du cénotaphe, est de Tuby, et représente Turenne, chargeant les ennemis à la bataille de Turkeim, en 1675.

Voici l'inscription qui fut faite par Chevreau pour être gravée au bas de ce tombeau, et que l'orgueil de Louis XIV ne permit pas d'exécuter.

Turenne a son tombeau parmi ceux de nos rois;
C'est le fruit glorieux de ses fameux exploits.
On a voulu par là couronner sa vaillance,
Afin qu'aux siecles à venir
On ne fît point de différence,
De porter la couronne ou de la soutenir.

Extrait de Félibien.

« Un grand bas-relief de bronze, représente au-devant du tombeau une des plus célebres actions de sa vie, la derniere de sa campagne de 1675, où avec environ 25,000 hommes, il battit en différentes rencontres plus de 70,000 des ennemis, et acheva, à la journée de Turkeim, le 5 janvier, de les mettre en désordre tel qu'il ne se sauva de tout ce grand nombre qu'environ 20,000 hommes, qui repasserent le Rhin, ce qui délivra l'Alsace et la Lorraine des insultes des Impériaux, et mit le comble à la gloire du vainqueur.

» La peau de lion que l'on voit, sous la figure du Turenne, est le symbole de son grand courage, et l'aigle effrayée qui est à ses pieds, marque l'Empire sur lequel il a remporté tant de glorieux

avantages. L'Immortalité paraît soutenir ce grand homme au moment qu'il expire, et qu'il tient encore le bâton de commandant. Elle a une couronne radieuse sur la tête, et tient d'une main une couronne de laurier qu'elle éleve vers le ciel. Turenne semble l'envisager comme la seule récompense qu'il ait jugé digne de son estime pendant sa vie. Jamais général d'armée ne s'était moins soucié des richesses que lui, ne les ayant fait servir qu'à assister ses soldats, avec une profusion qu'on a ici exprimée par un vase renversé, d'où des pieces de monnaie tombent en abondance.

» Aux deux côtés du tombeau sont deux grandes figures de femmes assises qui expriment, l'une la Sagesse et l'autre la Valeur.

N°. 196.

De Saint-Germain-l'Auxerrois.

Statue en marbre, d'Etienne d'Aligre, garde-des-sceaux en 1672, représenté à genoux, mort en 1677, âgé de 85 ans; par Anguier.

N°. 197.

De Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Monument érigé par Charles Lebrun à sa mere. Il a été exécuté sur ses dessins par Tuby et Collignon.

La mere de ce peintre est représentée par une figure en marbre, qui sort du tombeau au son d'une trompette embouchée par un ange.

Cette figure, d'une expression admirable, marque parfaitement l'avidité qu'elle a de jouir de la gloire céleste. Elle est due au talent de Collignon; l'Ange est de Tuby.

N°. 198.

Du Calvaire du Marais.

Un petit monument en marbre blanc, représentant la Force, qui tient un cœur à la main, élevé à Paul de Gondi, duc de Retz, en 1679; par Girardon.

N°. 199.

De Saint-Germain-l'Auxerrois.

Monument érigé à Henriette Selincart, femme d'Israël Sylvestre, graveur célebre, morte en 1680.

Charles Lebrun, à qui cette femme était chere, l'a peinte à l'article de la mort, sur un fond de marbre noir. J'ai composé ce monument tel qu'on le voit aujourd'hui dans ce Musée. Le médaillon était originairement attaché à un pilier, sans autre ornement.

N°. 200.

De Saint-Eustache.

Monument érigé à Jean-Baptiste Colbert, ministre d'Etat, mort en 1683.

Ce ministre représenté à genoux, en marbre blanc, de grandeur naturelle, revêtu des habits de l'ordre du Saint-Esprit, est de l'exécution de Coyzevox. La figure de l'Abondance, qui l'accompagne, est aussi du ciseau de cet artiste. La Fidélité qui est placée de l'autre côté, est attribuée à Tuby, ainsi qu'un Ange qui portait un livre. Cet Ange a été détruit par les malveillans.

N°. 201.

De Saint-Germain-des-Prés.

Deux statues de femmes, de grandeur naturelle, provenant du tombeau des Castellans dont elles tiennent les bustes; exécutées par Girardon, posées en 1683.

Le reste du tombeau a été brisé.

N°. 202.

Des Petits-Peres.

Monument érigé à Jean-Baptiste Lulli, mort en 1687; exécuté par Cotton.

Ce monument est composé d'un cénotaphe de marbre noir, auprès duquel sont adossées deux femmes éplorées. Deux Génies en pleurs élevent la composition, et sont grouppés au bas du buste en bronze de ce musicien célebre.

Cotton était éleve d'Anguier.

N°. 203.

De Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Monument en marbre, érigé à Charles Lebrun, peintre de l'école française, né à Paris en 1619, et mort en 1690; par Suzanne Butay, sa femme.

Ce monument exécuté par Coyzevox, son ami, est d'une composition simple et noble. Devant une pyramide qui s'éleve très-haut, on voit le buste de Lebrun, monté sur un soubassement qui renferme son épitaphe. D'un côté, on remarque la Piété qui porte ses regards vers ce buste, et de l'autre la Peinture affligée. Coyzevox a déployé dans cette figure tous les moyens de son art. Il a su réunir la grace et la noblesse à la sensibilité

la plus profonde ; sentiment qui contraste parfaitement avec l'expression froide et sévere de la Piété qu'il a rendue avec un mérite aussi distingué.

Je rapporte ici son épitaphe telle qu'on la voyait autrefois. Elle a été mutilée par des malveillans, et il m'a été impossible de la faire restaurer entiérement.

A LA MEMOIRE DE CHARLES LEBRUN,

Ecuyer, sieur de Thionville, premier peintre du roi, directeur des manufactures royales des Gobelins, directeur-chancelier de l'académie royale de peinture et de sculpture.

Son génie vaste et supérieur le mit en peu de tems au-dessus de tous les peintres de son siecle. Ce fut lui qui forma la célebre académie de peinture et de sculpture, que Louis le Grand a depuis honorée de sa royale protection, qui a fourni des peintres et des sculpteurs à toute l'Europe, où elle a toujours tenu le premier rang.

L'académie du dessin de cette superbe Rome, qui avait eu jusqu'à présent l'avantage des beaux-arts sur toutes les autres Nations, le reconnut pour son prince, en 1676 et 1677. Ce sont ses dessins qui ont répandu le bon goût dans tous les arts ; et sous sa direction les fameuses manufactures des Gobelins ont fourni les plus précieux meubles, et les plus magnifiques ornemens des maisons royales.

Pour marque éternelle de son mérite, Louis le Grand le fit son premier peintre, lui donna des lettres authentiques de noblesse, et le combla de ses bienfaits. Il est né à Paris, le 22 de mars 1619, et y est mort dans le sein de la piété, le 12 février 1690.

Susanne

Susanne Butay, sa veuve, après avoir élevé à son illustre époux ce monument de son estime et de sa reconnaissance, l'a réjoint dans le tombeau, le 26 Juin 1699.

N°. 204.

Des Feuillans.

Statue en marbre blanc, de Tristan de Rostaing, chevalier des ordres, mort en 1691.

N°. 205.

Des Capucines.

Un grouppe de marbre blanc, sculpté par Girardon, représentant François-Michel Letellier, marquis de Louvois, ministre d'Etat, mort en 1691. L'Histoire, figurée par une femme qui tient un livre ouvert, semble tourner ses yeux mouillés de larmes vers Louvois, en lui montrant le passage de ce livre, où ses opérations dans le Palatinat sont rapportées.

On voit au bas de ce monument deux statues en bronze, l'une représentant la Sagesse, par Girardon; et l'autre représentant la Vigilance, par Desjardins. Le bas-relief placé dans le soubassement, représente le Christ au tombeau, par Girardon, il était placé sur le maître-autel de la Chapelle, où était érigé ce monument.

N°. 206.

De Saint-André-des-Arts.

Un grand bas-relief, représentant Minerve, appuyée d'une main sur un lion, et tenant de l'autre

le médaillon de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, mort en 1709; exécuté par Girardon.

N°. 207.

Des Célestins.

La pyramide, de Longueville, à quatre faces, de marbre noir, où sont incrustés en marbre blanc des bas-reliefs, allégoriques aux sciences, aux arts libéraux et à la guerre.

Hauteur 13 pieds 8 pouces, faces de la base de la pyramide 2 pieds 2 pouces.

Deux bas-reliefs en bronze doré, placés dans le piédestal de la pyramide, l'un représentant la bataille de Senlis, et l'autre les secours accordés à la ville d'Arques. On apperçoit sur ce dernier Henri IV à cheval.

Quatre autres petits bas-reliefs en marbre blanc, provenant du même monument, représentant l'Abondance, la Justice, la Force, sous l'emblême d'un combat entre un lion et un ours, et la Prudence par un tête allégorique à deux faces. Les quatre angles du piédestal sont accompagnés de figures représentant la Force, la Justice, la Tempérance et la Prudence. Le tout par Michel-Anguier.

Ce monument élevé à la mémoire de Henri Ier, duc de Longueville, mort en 1595, a été terminé par ordre d'Anne-Genevieve de Bourbon, duchesse de Longueville qui le fit servir de mausolée pour Henri II, duc de Longueville, fils du précédent et son mari, mort en 1663.

(Pour plus de renseignemens sur ce monument, voyez *Millin*, tome III.)

N°. 208.

Monument élevé avec les débris que j'ai recueillis de celui de la place des Victoires.

Les bas-reliefs qui ornent le piédestal, composés et exécutés par Desjardins, représentent le Traité de la France avec l'Espagne, en 1662; la Conquête de la Franche-Comté, en 1668; le Passage du Rhin, en 1672, et la Paix de Nimégue, en 1678.

La statue que l'on voit sur la colonne que j'ai fait poser sur ce piédestal est de bronze, et représente Louis XIV, enfant. Elle est de Guillain.

N°. 209.

De la Municipalité de la Roche-sur-Seine.

Statue en marbre, de l'un des Silly.

Il est représenté à genoux devant un prie-dieu, sur lequel est posé un de ses enfans nouveau-né. Ce monument est *ex-voto*.

N°. 210.

Des Invalides.

Une statue colossale, en marbre blanc, exécutée par Coyzevox, représentant Charlemagne.

N°. 211.

Du même lieu.

Une statue colossale, en marbre blanc, exécutée par Coustou, représentant Louis IX.

N°. 212.

Louis XIV à cheval, modele en bronze, de

la statue qui se voyait à la place Vendôme, exécuté par Girardon.

N°. 212 (*bis.*)

Le pied gauche de la statue en bronze, de Louis XIV qui était à la place Vendôme.

N°. 213.

De Notre-Dame.

Statue en marbre blanc, de Louis XIV, par Coyzevox.

N°. 214.

Statue en pied de Louis XIV, exécutée en marbre, par Michel-Anguier.

Pour sacrifier au goût de son tems, cet artiste a blessé les convenances du costume, en donnant à son héros un vêtement romain. Cette remarque peut s'étendre sur une multitude de peintres et de sculpteurs, ses contemporains, qui, comme lui, ont affaibli leurs ouvrages par de semblables flagorneries.

Cette statue est d'un travail très-soigné, et précieuse dans ses détails.

N°. 215.

De Saint-Benoît.

Un groupe en terre cuite, représentant la Trinité, que l'on croit avoir été exécuté en 1630, par Dupré.

L'abbé Dinouart, voulant personifier le Verbe, fit ajouter la Colombe que l'on voit sortir de la bouche du Pere-Eternel.

N°. 216.

De la Sorbonne.

Statue de Saint-Ambroise, en marbre blanc, plus forte que nature; par Guillain.

N°. 217.

Des Jésuites.

Deux Anges, plus forts que nature, fondus en bronze, sur des modeles de Sarrazin.

Ils proviennent d'un fronton.

N°. 218.

De l'abbaye de Montmartre.

Saint-Denis, représenté à genoux, dans l'attitude de l'adoration.

Cette statue de marbre blanc, très-estimée pour son ajustement et son exécution, est de Sarrazin.

N°. 220.

De Saint-Jean-de-Latran.

Un grouppe en marbre blanc, composé de la Vierge, du Christ enfant, et de Saint-Jean; exécuté en Italie, par Anguier.

N°. 221.

De la Sorbonne.

Un Christ, plus fort que nature; exécuté en marbre, par Anguier.

N°. 222.

Transporté au Musée central.

N°. 223.

Du Val-de-Grace.

Un grouppe en marbre blanc, composé de trois figures, représentant la Nativité du Christ; exécuté par Anguier.

Cet artiste, souvent employé dans les monumens publics, érigés de son tems, a fait un chef-d'œuvre dans la figure du Christ qu'il a représenté endormi.

N°. 224. (*Voyez le n°.* 207.)

N°. 225.

De Saint-Eustache.

La Vierge, statue en marbre blanc. Sans nom d'auteur.

N°s. 226 et 227.

De la Sorbonne.

La Vierge, statue en marbre; par Louis Lecomte.

Celle de Saint Jean l'Evangéliste; par Cadene.

N°. 228.

Du même lieu.

Statue colossale, en marbre blanc, représentant la Vierge; par Desjardins.

N°. 229.

Des Minimes.

Quatre statues, en pierre de Tonnerre, représentant la Force, la Justice, la Tempérance et la Mélancolie; par Desjardins.

Ce sculpteur, qui était très-avancé en âge, lorsqu'il apprit les premiers élémens de son art, réussissait infiniment mieux dans la fonte et l'exécution des bronzes. *Voyez* au Musée central les figures qu'il avait fondues pour la place des Victoires.

N°. 230. (*Voyez le n°.* 132.)

Description du tombeau de Letellier.

N°. 231.

De Saint-Germain-des-Prés.

Statue en marbre blanc, de Sainte-Marguerite; par Bourlet, frere-convers de ce monastere.

N°. 232.

De Saint-Gervais.

Monument érigé à Michel Letellier, chancelier, mort le 30 octobre 1685, âgé de 83 ans. On voit un sarcophage en marbre noir, sur lequel est couchée la figure de ce chancelier; la Religion et la Force, de grandeur naturelle, accompagnent ce monument; exécuté par Pierre Mazeline et Simon Hurtrelle.

Le ministre, par une lettre en date du 7 floréal an 6, m'a autorisé à recueillir ce monument qui était resté dans son état de mutilation.

N°. 233.

Des Dames-de-Saint-Catherine.

Statue en marbre blanc, de Sainte-Catherine; par Regnaudin.

N°. 234.

Statue en marbre blanc, de 6 pieds de proportion, représentant la Religion ; exécutée par Girardon.

N°. 235.

De Saint-Denis.

Statue en marbre blanc, représentant Saint-Benoît ; par Tuby.

Cette statue, bien drappée et bien exécutée, a été prodigieusement mutilée par les malveillans.

PORTRAITS EN PIED.

N°. 236.

Statue en pied, dans la proportion de 30 pouces, de Nicolas Poussin, peintre de l'Ecole française, né aux Andelys, en Normandie, en 1594; mort à Rome en 1665.

Il fut surnommé *le Peintre des philosophes.*

N°. 237.

Statue en pied, dans la même proportion, de 30 pouces, d'Eustache Lesueur, peintre de l'Ecole française, né à Paris en 1617 ; mort dans la même ville, en 1655.

Ce peintre fut surnommé *le Raphaël français.*

N°. 238.

Statue de même proportion, de Jacques Sarrazin, peintre et sculpteur de l'Ecole française, né à Noyon, en 1598 ; mort à Paris, en 1666.

N°. 239.

Statue de même proportion, de Pierre Puget, sculpteur-peintre, et architecte de l'Ecole française,

né à Marseille, en 1622; mort dans la même ville, en 1694.

Puget fut surnommé *le Michel-Ange français*.

Ces quatre statues que j'ai fait faire pour être placées à la suite des grands hommes qui ont illustré la France, dans le 17e siecle, ont été exécutées d'après des médailles authentiques, par le citoyen Foucou, artiste, qui s'est distingué dans d'autres occasions. Les masques ou larves que l'on voit dans le jardin Elysée sont du même artiste.

N°. 240.

Du dépôt de Nesle..

Modele en bronze de la statue de Louis XIV, qui était placée dans la cour du ci-devant hôtel-de-ville de Paris. La statue qui a été fondue était de Coyzevox.

BAS-RELIEFS.

N°. 241.

Des Feuillans.

Un bas-relief en plomb, représentant Minerve, offrant le portrait de Louis de Marillac, maréchal de France.

Malgré ses exploits, ce militaire encourut la disgrace du cardinal de Richelieu, et eut la tête tranchée le 10 mai 1632.

N°. 242.

Des Célestins.

Un bas-relief en bronze, sur lequel est représenté Louis Potier de Gesvres, dans son dernier combat.

On voit la Renommée qui publie ses exploits, et les Parques qui vont trancher ses jours. Ce bas-relief est attribué à Guillain.

N°. 243.

Des Jacobins.

Bas-relief en bronze, exécuté par Joly, représentant la bataille gagnée en 1677, sur les Impériaux, par François de Créqui, maréchal de France, à Kochersberg, en Alsace.

N°. 243 (*bis.*)

Le buste en marbre blanc de ce maréchal représenté à mi-corps cuirassé, et ayant les mains jointes; exécuté par Coyzevox, le monument qui lui avait été érigé a été entiérement détruit. Le buste est tout ce qui en reste.

N°. 244.

De Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

Un bas-relief ovale, en marbre blanc, représentant une femme dans la douleur; par Sarrazin.

N°. 245.

Des Jésuites.

Deux inscriptions, en marbre blanc, ornées de grouppes d'enfans; par Sarrazin.

Ces inscriptions proviennent d'un monument érigé à Louis XIII, par les ordres d'Anne d'Autriche.

N°. 246.

Du même lieu.

Quatre médaillons, en marbre blanc, représentant la Justice, la Charité, la Force et la Prudence.

Ces bas reliefs, d'un style très-correct, ont été exécutés par Sarrazin, pour le même monument que ci-dessus.

N°. 247.

Du Val-de-Grace.

La présentation du Christ au Temple, bas-relief en bois; sculpté par Sarrazin.

N°. 248. (*Voyez le n°.* 207.)

Description de la pyramide de Longueville.

N°. 249.

De l'Oratoire.

Deux petits bas-reliefs, en plâtre, esquisses de Michel Anguier, représentant l'un le Baptême du Christ, et l'autre sa Résurrection.

N°. 250.

Ces bronzes ont été vendus à l'hôtel de Nesle, rue de Beaune.

N°. 251.

Des Feuillans.

Un bas-relief, représentant Henri III, accueillant le plan du couvent de Paris, que lui présente dom Jean de la Barriere, fondateur du monastere de la rue Saint-Honoré.

Ce modele unique est attribué à Anguier.

N°. 252.

De l'Oratoire.

Un grand bas-relief, sculpté en pierre de Tonnerre, représentant la Justice, tenant le portrait d'un magistrat.

Ce morceau, d'un style soigné, est d'Anguier.

N°. 253.

Ce morceau a été vendu au dépôt de Nesle.

N°. 254.

De Saint-Jean-de-Latran.

Deux lions, en marbre, sculptés par François Anguier, placés au-dessus des portes d'entrée de la salle du 17e siecle. Cette porte d'un goût agréable a été exécutée sur les dessins du citoyen Peyre fils, architecte.

N°. 255. (*Voyez le n°.* 185.)

N°. 256.

De Saint-Denis-de-la-Chartre.

Un bas-relief, en marbre, représentant le Christ, donnant la communion à des prisonniers; par Regnaudin.

N°. 257. (*Voyez le n°.* 194.)

Description du tombeau de Casimir.

N°. 258.

De Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Un bas-relief, en bronze, représentant Saint-Charles, donnant la communion à des malades de la peste; par Girardon.

N°. 259. (*Voyez le n°.* 321.)

Tombeau de Girardon.

N°. 260.

De Saint-André-des-Arts.

Un petit bas-relief, en marbre, représentant les derniers devoirs rendus à l'Humanité; par Girardon.

N°. 261.

Des Carmélites.

Un grand bas-relief, en bois, représentant l'apothéose d'Elie, dans un char de feu; par Anselme Flamen.

N°s. 262 et 263.

Les objets ont été vendus à l'hôtel de Nesle, rue de Beaune.

N°. 264.

Des Feuillans.

Monument allégorique, érigé à Henri de Lorraine, comte d'Harcourt. Plus bas on voit dans un bas-relief la Victoire qui présente son héros à la Religion; allégorie qui exprime ses succès contre les non-catholiques. Ce monument est de Nicolas Renard, en 1693.

N°. XLVII.

Un grand médaillon en marbre blanc, représentant Louis XIV passant le Rhin, par Coustou.

Bustes et Portraits en médaillon.

N°. 265.

Le buste en marbre, d'Henri IV, mort en 1610; par Barthelemy Prieur.

Ce buste extrémement soigné, est d'une exécution parfaite.

N°. 266.

Buste en marbre, de Louis XIII enfant; par Prieur.

N°. 267.

Du dépôt de Nesle.

Le buste en bronze, de Louis XIV. La draperie est en albâtre oriental. On l'attribue à Coyzevox.

N°. 268.

De l'Académie des Belles-Lettres.

Le médaillon, en bronze, de Louis XIV; par Benoît, artiste très-peu connu.

N°. 269.

Le buste de Louis de France, fils de Louis XIV, et ayeul de Louis XV, mort en 1711.

N°. 270.

De Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le buste en marbre blanc, de Pompone de Bellievre, surintendant, sous Henri III, mort en 1607, âgé de 78 ans; par Barthelemy Prieur.

Il était surnommé *le Nestor* de son siecle.

N°. 271.

Des Bernardins.

Le buste, en marbre blanc, de Guillaume Duvair, garde-des-sceaux en 1616, et évêque de Lisieux en 1618, mort en 1621; par un artiste inconnu.

Duvair a laissé plusieurs ouvrages de littérature.

N°. 272.

De Saint-Germain-des-Prés.

Deux têtes de vieillards, études fondues en bronze, attribuées à François Duquesnoy, plus

connu sous le nom de *François Flamand*, mort à Livourne, en 1643, âgé de 49 ans.

N°. 273.

Buste de Claude Fabri de Peyresc, célebre en 1610, mort en 1637. Exécuté en marbre par Francin fils, artiste vivant. J'ai dû l'exécution de ce marbre à la mémoire de ce grand homme.

N°. 274.

Buste en marbre d'Armand Claude de Bullion, surintendant des finances, mort en 1640; sculpté par Anguier.

N°. 275.

Buste de Maximilien de Bethune, baron de Rosny, duc de Sully, maréchal de France, et ministre d'Henri IV, mort en 1641, à Villebon, au pays Chartrain.

N°. 276.

Le buste, en marbre, d'Armand Jean Duplessis, cardinal de Richelieu, ministre d'Etat, mort en 1642; par Coyzevox.

N°. 277.

Du même lieu.

Le buste du même, en bronze, que l'on dit être de Varin.

N°. 278.

Le buste de Jean Rotrou, poëte dramatique, mort en 1650.

N°. 278 (*bis.*)

De Saint-Victor.

Le buste en marbre, de Henri du Bouchet,

conseiller au parlement, qui donna sa bibliotheque à cette maison et au public, mort en 1654.

N°. 279.

Des Cordeliers.

Le buste en marbre, de Thomas Briçonnet, conseiller en la cour des aides, mort en 1658.

N°. 280.

Le buste, en marbre, de Jules Mazarin, cardinal et ministre d'Etat, mort en 1661; par Coyzevox.

N°. 281.

Le buste de Jean-Baptiste Pocquelin de Moliere, comédien et poëte, mort le 17 février 1673, reçu de l'Académie française 100 ans après sa mort.

N°. 282.

Le buste, en marbre, d'Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, tué le 27 juillet 1675, à l'âge de 64 ans, enterré à Saint-Denis le 29 août.

Ce buste est de Coyzevox.

N°. 283.

Le buste de Jean-Baptiste Colbert, ministre d'Etat, mort en 1683; par Coyzevox.

N°. 284.

Le buste de Pierre Corneille, poëte dramatique, de l'académie française, mort en 1684.

N°. 285.

De Saint-Germain-des-Prés.

Le buste, en bronze, de Michel le Tellier, chancelier,

celier, célebre par la révocation de l'Edit de Nantes, mort en 1685, âgé de 83 ans.

Sarrazin est l'auteur de ce buste, fait du vivant de ce chancelier.

N°. 286.

Le buste, en marbre, de Louis II, de Bourbon Condé, dit *le Grand Condé*, mort le 11 décembre 1686, âgé de 66 ans, ouvrage de Coyzevox.

N°. 287. (*Voyez le n°. 243, bis.*)

N°. 288.

Le buste, de Philippe Quinault, de l'académie française, mort en 1688.

N°. 289.

Le buste, en marbre, de Charles de Sainte-Maure de Montausier, mort en 1690.

N°. 290.

Le buste de Jean Lafontaine, de l'académie française, mort en 1695.

N°. 291.

Le buste, en marbre, d'Edouard Colbert, frere du ministre d'Etat, mort en 1693; sculpté par Desjardins.

N°. 292.

Des Minimes.

Le portrait en médaillon, du même Edouard Colbert; sculpté en marbre par Coyzevox.

N°. 293.

Des Jacobins.

Le buste en marbre, de Pierre Mignard, peintre de l'Ecole française, mort en 1695; par Desjardins.

N°. 294.

Le buste, de Jean-Baptiste de Santeuil, poëte latin, mort à Dijon, le 5 août 1697.

Le marbre sur lequel était gravée son épitaphe, ayant été vendu comme simple marbre; je la transcris ici telle que Rollin l'a composée.

F. JOANNIS BAPT. DE SANTEUIL, Parisini, subdiaconi, etc., can. nostri

EPITAPHIUM.

Quem superi praconem habuit quem sancta poetam
Relligio, latet hoc marmore Santolius.
Ille etiam heroas, fontesque et flumina et hortos
Dixerat: ad cineres quid juvat iste labor?
Fama hominum, merces sit versibus æqua prophanis:
Mercedem poscunt carmina sacra deum.
Obiit anno Domini M. DC. XCVII.
Nonis Augusti, ætatis LXVI. professionis XLIV.

N°. 295.

Le buste de Jean Racine, de l'académie française, mort en 1699.

N°. 296.

De Saint-Roch.

Le buste, en marbre, d'André Lenostre, intendant et architecte des jardins de Louis XIV, mort en 1700; par Coyzevox.

N°. 297.

Le buste, en marbre, de Marie Serre, mere de Rigaud, célebre peintre de portraits, par Coyzevox en 1706.

N°. 298.

De Saint-Paul.

Un buste, en marbre blanc, que l'on croit être celui de Pierre Silvain Regis, né en 1632, à la Salvetat de Blanquefort, en Agénois, et mort à Paris en 1707 (1).

Il était de l'académie des sciences, et l'un des plus fameux sectateurs de Descartes. Fontenelle a fait l'éloge de ce philosophe.

N°. 299.

Du même lieu.

Le médaillon, en marbre blanc, de Jules Hardouin Mansard, architecte célebre, surintendant et ordonnateur général des bâtimens, arts et manufactures de France; mort à Marly, en 1708.

Ce médaillon qui a été exécuté par Coyzevox, est posé sur une moitié de colonne, sur laquelle est gravée l'épitaphe suivante:

D. O. M.

JULIUS HARDOUIN MANSARD.

Comes Sagonensis,
Regii ordinis eques,
Regiorum ædificiorum summus præfectus,
Quibus titulis auctus
A Ludovico Magno quàm merito
Fuerit, docebunt posteros illustria toto

(1) Toutes les inscriptions et les monumens que renfermait ce temple, ayant été détruits par les malveillans, je n'ai que des notions vagues sur le personnage que présente ce buste.

Regno, tam publicæ quàm privatæ
Architecturæ monumenta.
Vixit annos LXIII.
Obiit die XI maii
Anno salutis M. DCC. VIII.

N°. 300.

Le buste de Thomas Corneille de l'académie française, mort en 1709.

N°. 301.

Des Minimes.

Le buste, en marbre, de Charles de Jay de Maisonrouge.

N°. 302.

Du même lieu.

Le buste, en marbre, de Guillaume Lesrat, seigneur de Lancrau.

N°s. 303, 304, 305 et 306.

Des Feuillans.

Les bustes en marbre, de Gaston de Rostaing; d'Antoine de Rostaing; de Jean de Rostaing, fils d'Antoine; et de Louis-Henri de Rostaing, fils de Charles.

N°. 307.

Des Minimes de Passy.

Un Génie soutenant un cartel, en marbre blanc; par Van Cleve.

On ignore quels sont les deux personnages représentés dans le cartel.

N°. 308.

Des Feuillans.

Le buste en marbre, de Méderic Barbezieres, grand-maréchal-des-logis du roi. (*Majoris regiarum domorum marechallis*, c'est ainsi que son épitaphe s'exprime sur ces titres.)

N°. 309.

De Saint-Jacques-la-Boucherie.

Tête d'expression, représentant le Christ mourant; étude exécutée en bois, par Sarrazin. Le reste a été brisé.

N°. 310.

Portés au château de Saint-Cloud.

N°. 311.

Remis au Musée central.

N°. 312.

Le buste de Nicolas Boileau Despréaux, de l'académie française, mort en 1711.

MOSAIQUE.

N°. 313.

Des Petits-Peres.

Une petite Mosaïque, représentant Saint-Jérôme dans le désert, copie d'après le Dominiquin.

L'original de ce tableau se voyait à la galerie d'Orléans.

ÉPITAPHES.

N°. 314.

Monument que j'ai élevé dans le jardin Elysée à Jacques Rohault, disciple et ami de Descartes, dont le cœur, qui était à Sainte-Genevieve, est déposé dans un vase de marbre gris, supporté par une colonne de marbre noir. Il est mort en 1674. Il était le partisan le plus zélé du système de son ami, fondé sur les phénomenes de la nature, et non sur des spéculations.

Son épitaphe a été composée par Santeuil.

D. O. M.

Et æterna memoriæ JACOBI ROHAULT,
Ambiani, celeberrimi quondam
Mathematici et philosophi
Cujus cor hìc repositum.
Discordes jam dudum æquis rationibus amba
Et natura et relligio sibi bella movebant:
Tu, rerum causas Fidei et mysteria pandens
Concilias utrasque et amico fœdere jungis.
Munere pro tanto, decus immortale sophorum
Hoc memores posuere tibi venerabile bustum,
Quos unum doctrina facit, compingit in unum.
Doctaque Cartesii ossa hoc marmor, corque Roolti
Has tanti exuvias hominis Lienardus ad aras
Appendit fidi officiis cumulatus amici.

Positum 1675.

N°. 315.

De Saint-Victor.

La tombe, en pierre de liais, qui couvrait Santeuil, portant l'inscription suivante :

A Ω.

Hìc jacet
F. Joannes Baptista de Santeuil,
Hujus abbatiæ
Canonicus regularis
Et subdiaconus.
Qui sacros hymnos.
Piis æque ac politis versibus
Ad usum Ecclesiæ
Concinnavit.
Obiit
Die quintâ Augusti
Anno reparatæ salutis M. DC. XCVII.
Ætatis LXVI.
Canonicæ professionis.
A XLIV. Ω.

MONUMENS
DU DIX-HUITIEME SIECLE.

N°. 316.

Des Chartreux.

Un lutrin en bois, de forme triangulaire, haut de 5 pieds et demi, où se trouvent sculptées trois figures de femmes, représentant la Foi, l'Espérance et la Charité.

Ces figures, bien grouppées, sont d'une belle exécution. Le tout est surmonté d'un enfant foulant aux pieds le Vice. Dans les trois bas-reliefs du soubassement, sont représentés des personnages de l'Ecriture sainte.

Ce monument précieux est rempli de grace, et rendu avec beaucoup d'art par Julience, qui exerçait son talent en 1700. On sait seulement qu'il était Provençal.

N°. XLVIII.

Des Capucines.

Monument érigé à Charles de Créqui, gouverneur de Paris, mort en 1709, âgé de 64 ans. Sur un cénotaphe est couchée la statue en marbre blanc du duc de Créqui, vêtu en grand habit de l'ordre du Saint-Esprit, l'Espérance le console, et lui soutient la tête lorsqu'un génie qui est à ses pieds pleure sa mort. Les statues de la Religion et de l'Abondance en marbre blanc grouppent les angles du soubassement; ce monument a été exécuté par

Pierre Mazeline et Simon Hurtelle. (Le ministre a autorisé l'échange de ce monument qui avait été vendu au citoyen Marchal, marbrier, qui devait le faire restaurer.)

N°. 317.

Des Blancs-Manteaux.

Un grouppe en marbre blanc, représentant Jean Lecamus, lieutenant civil, mort en 1710; il est à genoux devant un Génie qui tient un livre ouvert. Le tout exécuté par Maziere.

N°. 318.

De Saint-Paul.

Une Vierge en marbre blanc; exécuté par Coyzevox.

N°. 319.

Du jardin de Richelieu.

Un petit grouppe en marbre blanc, représentant l'Amour et Psyché.

Cette copie faite d'après l'antique est attribuée à Legros. On remarque dans ce grouppe, dont on voit l'original à Florence, deux jambes antiques que l'auteur y a adaptées avec beaucoup d'intelligence.

Pierre Legros, sculpteur distingué, ne en 1666, et mort en 1719, a produit quantité de belles copies, d'après l'antique, dont on a orné les jardins de Versailles. Son chef-d'œuvre est la Mnémosyne que l'on voit aux Tuileries. Beaucoup d'artistes modernes la préferent à l'original. *Voyez mon ouvrage in-folio*, article *contre-façons modernes.*

N°. 320.

Transportée au jardin des Tuileries, pour en augmenter le nombre.

N°. 321.

De Saint-Landry.

La descente de Croix, qui ornait le tombeau de Catherine Duchemin, femme de Girardon, sculpteur célebre.

Cet artiste, fit exécuter en marbre blanc ce monument, sur ses modeles et dessins, par Nourrisson et le Lorrain, ses éleves. Le bas-relief en bronze représente le Christ au tombeau; il est de Girardon.

N°. 322.

Des Invalides.

Une statue en plâtre, représentant Sainte-Emilienne, par Van Cleve.

N°. 323.

Vendue à l'hôtel de Nesle.

N°. 324.

De Notre-Dame.

Un grouppe de quatre figures, en marbre blanc, représentant la Vierge, les bras ouverts et les yeux fixés au ciel; le Christ mort, étendu sur un linceul, placé sur les genoux de sa mere; un Ange soutient sa main, tandis qu'un autre tient une couronne d'épines.

Ce morceau est de Nicolas Coustou, et avait été mis en place en 1723.

N°. 325.

Des Blancs-Manteaux.

Une statue, de grandeur naturelle, en pierre de Conflans, représentant la Vierge; par Vassé pere.

N°. 326.

De Saint-Honoré.

Statue, en marbre blanc, de Guillaume Dubois, archevêque de Cambrai, ministre d'Etat et cardinal, mort en 1723, représenté à genoux, de grandeur naturelle, devant un prie-dieu, portant un livre ouvert, sur lequel on lit en gros caracteres : *Miserere mei, deus*, etc.

Cette statue, dans laquelle l'artiste a mis beaucoup de finesse et d'expression, est de Guillaume Coustou, et non de Bousseau, ainsi que le prétend d'Argenville.

Voici son épitaphe, qui n'est pas moins intéressante que le personnage.

D. O. M.

Hìc ad aram majorem
Et in communi canonicorum sepulchrato situs est
Guillelmus Dubois S. E. R. cardinalis,
Archiepiscopus et dux Cameracensis. S. Imperii princeps,
Regi à secretioribus consiliis, mandatis et legationibus,
Primarius regni administer, publicorum cursorum prafectus,
Hujus Ecclesiæ canonicus honorarius.
Quid autem hi tituli, nisi arcus coloratus et vapor
Ad modicum parens ?
Viator,
Solidiora et stabiliora bona mortuo precare.
Obiit an. M. DCC. XXIII. ætat. LXVII.
Heredes grati ergà Regem et SS. pontificem
Animi monumentum. PP.

N°. 327.

De Notre-Dame.

Statue, en marbre blanc, de Louis XIII; par Guillaume Coustou.

N°. 328. (*Voyez le n°.* 329.)

N°. 329.

Des Jésuites, rue Pot-de-Fer.

Deux statues, en marbre blanc, dans la proportion de 6 pieds, représentant, l'une Saint-Ignace, et l'autre, Saint-François Xavier; par le même.

N°. 330.

Des Invalides.

Statue colossale, en marbre blanc, représentant Saint-Jérôme; par Sigisbert Adam.

N°. 331.

De Saint-Sulpice.

Neuf figures en pierre de Tonnerre, dont 8 représentant les Apôtres du Christ; dans la 9e de ces figures, on a exprimé l'Affliction, par une femme enveloppée d'une draperie; par Bouchardon.

N°. 332.

Du même lieu.

Une statue, en pierre de Tonnerre, représentant le Christ portant sa croix; par Bouchardon.

N°. 333.

Du même lieu.

Monument allégorique, érigé à Languet de Gercy, curé de Saint-Sulpice, mort en 1750; exécuté en marbre, par Michel-Ange Slodtz.

Le squelette, en bronze, que l'auteur paraît avoir animé, est une invention moderne et ridicule, contraire aux principes des anciens.

N°. 334.

Une statue, de grandeur naturelle, représentant le Christ à la colonne; exécuté d'après Michel-Ange *Buonaroti*, par René Michel *Slodtz*, plus connu sous le nom de *Michel-Ange*.

L'original de cette statue se voit à Rome dans l'église de la Minerve. Elle y est en si grande vénération, que le pouce du pied droit ayant été totalement usé, à force d'avoir été baisé par les fideles, on en avait substitué un d'argent. Enfin, ce second après avoir été également usé, on en fit poser un 3e en cuivre, qui est déjà entamé.

N°. 336.

De Saint-Louis du Louvre.

Monument élevé à la mémoire d'André-Hercule de Fleury, cardinal et ministre d'Etat, mort en 1743, âgé de 90 ans.

Sur un cénotaphe de marbre, on voit ce cardinal couché et mourant dans les bras de la Religion qui le soutient; près de lui est l'Espérance qui semble lui indiquer que l'immortalité l'attend. La statue qui est placée sur l'estrade au bas du tombeau, représente la France éplorée.

Ce monument, de la composition et de l'exécution de Lemoine, est resté à son ébauche.

N°. 337.

Une statue en marbre blanc, représentant Iris.

Cette statue qui avait été conçue et commencée par Adam, a été terminée par Clodion son éleve.

N°. 337 (*bis.*)

Bacchus enfant, monté sur une chevre ; executé en marbre blanc, par le même artiste.

N°. 338.

De Saint-Eustache.

Un grouppe, en marbre blanc, représentant le Baptême du Christ ; exécuté par Jean-Baptiste Lemoine.

Ce monument était placé originairement sur le maître autel de Saint-Jean-en-Greve.

N°. 339.

De Notre-Dame.

Monument érigé à Henri, comte d'Harcourt, maréchal de France, mort en 1750.

Du fond d'un grand sarcophage qu'un squelette (1) ouvre, on voit la statue du comte d'Harcourt, qui se leve en se débarrassant de son linceul pour parler à sa femme, représentée à genoux au bas du tombeau. Son expression est celle de la douleur la plus profonde. L'hymen debout, placé derriere elle, est représenté en pleurs éteignant le flambeau de la vie. Sur l'estrade par laquelle on arrive au mausolée, est posé un trophée d'armes et un bouclier portant cette légende : *Gesta verbis prævenient.*

Ce monument en marbre, richement composé, a été exécuté avec beaucoup de soin par Pigalle.

---

(1) Encore un squelette ! J'ai dit, plus haut, que cette invention moderne blessait les convenances et la raison. J'invite les artistes à ne plus représenter à l'avenir *la mort* comme on représenterait un squelette, et à consulter plus souvent les allégories des Grecs.

N°. 340.

De Saint-Roch.

Monument érigé à Louis Moreau de Maupertuis, de l'académie française, mort en 1759.

Ce monument, exécuté en marbre par d'Huez, est composé d'une pyramide sur laquelle est attaché son médaillon. Plus bas est un Génie, de grandeur naturelle, abattu par la douleur la plus profonde, et appuyé sur une colonne tronquée, chargée de l'inscription suivante; et plus bas les découvertes que cet homme de génie a faites dans les sciences, sont caractérisées par des enfans qui en tiennent les instrumens.

D. O. M.

Maupertuisiorum memoriæ ac perennitati.

Hìc jacet RENATUS MOREAU, *San-Maclovianus . . . . . qui postquam naves bellico mercatorias strenuè duxerat, civium suorum pro rebus maritimis apud . . . . . orator an. XL. Michaelico terque donatus decessit. V°. Jul. an. M. DCC. XLVI. ætatis. LXXXII. de posteritate bene meritus ob genitum ex se* Petrum Lud. Moreau de Maupertuis, *suo, qui litteratum orbem nomine implevit. Hic primâ juventute equit . . . . . turmæ præfectus diuturnæ pacis otio revocatus ad studia. Altiores geometriæ sinus penetravit. Newtonianam attractionem cartesianis auribus absonam primus in Galliâ propugnavit. Novis argumentis suffulsit, ... missus ad Boreales plagas crescentes ad septentrionem circuli meridiani gradus. Proindèque compressam, in polo telluris molem suis, sociorumque observationibus primus evicit. Academiæ Galliæ præcipuarumque*

Europæ socius. Berolin. instaurator ac præses, vocante Frid. III. hujus beneficio ordinis pro merito eques, phisicen, mathesin. astronom. metaphisic. nauticam, ethicam illustrare, amplificare, promovere non desiit. Ob impensam pro extruendo Berolini templo catholico curam summo pontifici Benedicto XIV. gratus vir, ingenio acer, animo ingens, integer fidei. E Patriâ redux, dum Berolinum ibique intermissa munia repeteret, recrudes ante morbi decennis violentiâ detentus Basileæ, quam in armorum conflictu mortem despexerat, impavidus lento passu adventantem in lecto serenus excepit. Amicos inter Joannis Bernoulli hospitis amplexus piè fortis obiit. Jul. XXVII. anno M. DCC. LIX. vixit ann. LX. mens. X. Eleon. de Borck uxor, Maria soror, sor. filii, propinqui, amici hoc monumentum de suo certatim posuere.

M. DCC. LXVI.

N. B. Toutes les lacunes proviennent de destructions.

N°. 341.

Monument élevé à Prosper Joliot de Crébillon, poëte dramatique, mort en 1762.

D'Huez, auteur de ce morceau, a représenté Melpomène en pleurs, appuyée sur le buste de Crébillon.

J'ai fait terminer ce monument qui était resté imparfait et sans place.

N°. 342.

Du dépôt de Nesle.

Le modele en bronze de la statue équestre de Louis XV, de la place de ce nom; exécuté par Bouchardon.

N°.

N°. 343.

Des Jacobins, rue Honoré.

Monument érigé à Pierre Mignard, célebre peintre français, mort en 1695.

Madame de Feuquieres, sa fille, est représentée à genoux auprès du buste de son pere. Ce monument, exécuté en marbre, est du ciseau de Jean-Baptiste Lemoine. Le buste de Mignard est de Desjardins qui l'avait sculpté d'après nature, et que sa fille fit entrer dans la composition du monument.

(L'original du buste est dans le 17e siecle.)

N°. 344.

La statue, en marbre blanc et en pied, de Louis XV, mort en 1774; par Jean-Baptiste Lemoine, qui, à l'exemple des autres artistes ses prédécesseurs, a ridiculement vêtu son modele à la romaine.

On ne saurait trop inviter nos peintres et nos statuaires à éviter de semblables anachronismes.

Cette statue avait été projettée pour le château de Choisy.

N°. 345.

Des Invalides.

Statue colossale en marbre blanc, représentant Sainte-Thérese; ébauche de Jean-Baptiste Lemoine.

N°. 346.

Du même lieu.

Statue colossale, en marbre blanc, représentant Saint-Grégoire; par le même.

N°. 347.

Des Célestins.

Un cippe de marbre blanc, supportant une urne de lumachelle, entourée d'une branche de cyprès, et couverte d'un voile; monument élevé à la mémoire des vertus filiales et maternelles de M. A. Hocquart de Cossé, morte en 1779, et exécuté sur les dessins du citoyen Demoulin, architecte, vivant.

N°. 348.

Des Dames de Sainte-Marie.

Petit monument en marbre, érigé à Félicité Brûlart.

La figure en marbre blanc, est de Monnot.

N°. 349.

Des Petits-Peres.

Statue en marbre, plus forte que nature, représentant Saint-Augustin; par Pigalle.

N°. 350.

Des Carmes.

Statue en marbre blanc, plus forte que nature, représentant la Justice; par Poncet, artiste vivant.

Cette statue, faite à Rome, ainsi que le tombeau auquel elle appartenait, attira un grand concours de spectateurs aux Carmes de la place Maubert, où il avait été érigé, en 1776, à la famille Boullenois, par un avocat de ce nom.

N°. 351.

De Saint-Roch.

Deux colosses, représentant l'un Isaïe, et l'autre David; exécutés en plomb, par Falconnet.

N°. 352.

Des Invalides.

Une statue colossale, en marbre blanc, représentant Saint-Ambroise, refusant l'entrée du temple à Théodose le Grand ; exécutée par Falconnet.

N°. 353.

De Saint-Roch.

Un grouppe en marbre blanc, composé de deux figures colossales, représentant l'Annonciation ; par le même Falconnet.

N°. 354.

Du même lieu.

Jésus agonisant ; exécuté en pierre de Tonnerre, par le même.

N°. XLIX.

Monument érigé à la mémoire de Marie-Joseph Peyre, architecte.

Peyre fils voulant honorer la mémoire d'un bon pere, et d'un artiste qui s'était distingué par ses talens et les innovations heureuses qu'il introduisit dans son art, lui a consacré ce monument de sa tendresse et de la reconnaissance qu'il devait à son maître.

Desirant aussi contribuer pour ma part à cet hommage pieux et respectable, nous avons élevé ce cénotaphe à nos frais, sur les dessins de ce fils qui verse encore des larmes sur les traits fideles de Marie-Joseph Peyre, que l'amitié crayonna, et que l'on voit en médaillon sur ce mausolée. Ce médaillon est dû au citoyen Michallon. Nous avons

fait graver sur le marbre un plan de sa composition, monument éternel de sa gloire.

« Marie-Joseph Peyre est né à Paris en 1730 ; il fut élevé chez ses parens : lorsqu'il eut atteint l'âge de treize ans, son goût pour l'architecture se développa, et malgré la plus forte opposition de la part de son pere, qui le destinait à un autre état, il suivit l'école de Blondel. Cet artiste ne tarda pas à découvrir en lui le germe d'un véritable talent, il lui donna tous ses soins, après l'avoir reçu chez lui par amitié. Peyre recueillit avec avidité tout ce qui pouvait augmenter et perfectionner ses connaissances ; il remporta le prix de l'académie, et partit pour l'Italie, à l'âge de vingt-un ans ; il y fit des recherches précieuses sur les monumens des anciens, recherches utiles et auxquelles nous devons la splendeur de l'architecture actuelle. Dans quel siecle, depuis les anciens, cet art a-t-il été porté au plus haut degré de perfection ? L'Ecole de chirurgie, le Panthéon-Français, la Monnaie, la salle du Théâtre-Français, le goût actuel des jeunes artistes sont aussi éloignés de l'architecture du commencement de ce siecle, que cette derniere de l'architecture gothique. Il composa son projet sur les académies ; il sappa ses anciens préjugés ; détruisit ces ressauts dans les masses et les détails, cette pesanteur d'ornemens et les formes tourmentées qui luttaient continuellement contre la pureté de l'architecture ; il fit sentir que la beauté de cet art était toute entiere dans les formes les plus simples, que les masses des monumens anciens étaient grandes sans lourdeur et agréables sans mesquinerie ; il osa, dans ses projets, mettre, le premier des péristyles et des portiques de colonnes

isolées : aussi fut-il en butte à la morgue et à l'inimitié de ceux qu'il voulait éclairer, jusqu'à ce que l'expérience eût démontré la justesse de ses raisonnemens. Il fut cependant, malgré ses principes qui étaient opposés à ceux qui *regnaient* alors *à l'académie*, reçu de cette société, et finit par les voir presque généralement adoptés.

» Il obtint, quelque tems après son retour d'Italie, des places dans les bâtimens; construisit la salle du Théâtre-Français conjointement avec Wailly son ami et son collegue, après avoir été obligé d'abandonner des projets d'une architecture plus pure, plus grande que celle de la salle actuellement existante, que des entraves qu'on lui suscita empêcha d'exécuter. Enfin il ne dut ses talens qu'à lui seul, tout s'opposa à ce qu'il suivît une carriere si utile à la régénération de l'architecture; mais fort de son génie, il se roidit contre tous les obstacles, et ne répondit même à l'envie que par de nouveaux succès.

» Il mourut à 55 ans, contrôleur des bâtimens de Choisy : une fievre putride l'enleva à un art qu'il voulait encore perfectionner; il fut regretté de tous ceux qui le connaissaient. *J'ai cru remplir le devoir d'un bon fils en donnant cette courte notice sur sa vie.* »

N°. 355.

Monument consacré à la mémoire de Jean-Drouais, peintre de l'Ecole française, enlevé par une mort prématurée, le 13 février 1788, à l'âge de 24 ans.

Ce talent rare, moissonné dès son berceau, fut

généralement regretté des amis des arts, et principalement de ses jeunes rivaux qui se cottiserent pour lui ériger un monument dans l'église de Sainte-Marie, *in via lata*, à Rome. Ce monument fut exécuté par Michallon, son ami particulier, qui représenta dans un bas-relief la Peinture, la Sculpture et l'Architecture, s'empressant à l'envi de tracer sur une pyramide le nom de celui dont les talens excitaient leur admiration, et dont la perte était l'objet de leur douleur. On voit dans un médaillon, placé au-dessus du bas-relief, le portrait de Jean-Germain Drouais.

Frustré à cette époque par des circonstances impérieuses d'un voyage après lequel tout artiste soupire, et n'ayant pu suivre mon ami jusques au tombeau, j'ai cru devoir, pour ses contemporains et pour le soulagement de mon ame, lui ériger, au milieu des monumens de notre histoire, le même monument qui lui fut consacré par ses dignes émules. J'ai fourni les matieres; Michallon l'a exécuté.

O Drouais! fils tendre, ami fidele, reçois l'encens de celui qui t'éleve aujourd'hui ce monument au milieu des beaux-arts. Mere sensible, et vous parens chéris, consolez-vous! ceux qu'il aima viendront ici honorer sa mémoire, et déposer des fleurs au pied de son image; et déjà l'immortalité a consacré son nom dans les siecles à venir.

Jean-Germain Drouais est né à Paris, le 25 novembre 1763, de Henri Drouais, peintre, qui s'est distingué dans l'art de peindre le portrait. Ce dernier était fils de Hubert Drouais, aussi peintre de portraits, né à la Hogue, petite ville de Normandie, en 1699, mort à Paris, en 1767,

qui avait appris son art de Detroy le pere. Henri Drouais mit des crayons dans les mains de son fils dès qu'il fut en état de former un trait, et lui donna lui-même les premiers élémens de la peinture. Il s'apperçut bientôt des dispositions de son fils pour l'art auquel il le destinait, et desirant le lancer dans une carriere plus vaste que celle qu'il avait parcourue, il le plaça chez un peintre d'histoire, nommé Brenet, plus habile à suivre un éleve et à former un talent qu'à produire par lui-même. Le jeune Drouais fit des progrès étonnans en très-peu de tems, et remporta bientôt des prix en dessins. Voulant marcher rapidement à la gloire, il passait les jours et les nuits au travail. Le desir de voir Rome, le fit concourir au grand prix dont la récompense était le pensionnat pendant quatre ans aux frais du gouvernement. Drouais se présente, en 1783, à ce concours qui avait lieu tous les ans, avec cette modestie qui lui était ordinaire; il y fut reçu. De ce moment, il se renferme dans l'étude la plus suivie, il force son travail, et fournit son premier tableau. Quelques jours avant l'exposition publique du concours, Drouais demande à voir les productions des autres concurrens; peu satisfait de son ouvrage qu'il trouvait au-dessous du mérite suffisant pour remporter la palme, il rentre dans son attelier le désespoir dans le cœur, et s'y livrant tout entier, déchire son tableau et en porte un débris à David, qui jugea par ce fragment du mérite de la composition, et lui dit : *Malheureux, qu'avez-vous fait? vous cédez le prix à un autre. — Vous êtes donc content de moi, lui répondit le jeune homme? — Très-content. — Eh bien, j'ai le prix, c'est le seul que*

j'ambitionne, celui de l'académie tombera sur un autre à qui il sera peut-être plus nécessaire qu'à moi. L'année prochaine j'espere le mériter par un meilleur ouvrage.

(Cette année il n'y eut pas de prix) (1).

Drouais se retira de la société, pour se livrer pendant l'année suivante à l'étude la plus sérieuse. C'est alors qu'il parut avec éclat. Il entre de nouveau en lice : le sujet donné est la *Cananéenne aux pieds du Christ ;* il saisit avec vivacité les mouvemens du sujet, et cherche à lier au style sévere et à la correction la plus exacte dans le dessin, la grace qui distingue ordinairement l'Ecole française. Enfin, ô merveille ! le tableau qu'il expose est un des plus beaux qui ait paru depuis Poussin et Lesueur. Ce tableau, maintenant exposé dans le Muséum de l'Ecole Française à Versailles, y tient le premier rang. Son triomphe fut grand et fut juste : Drouais fut couronné et porté dans les rues de Paris par ses camarades ; hommage qu'ils se sont fait un honneur de rendre à son rare mérite. Tant de talens, tant de succès ne lui donnerent point d'orgueil ; il sut conserver sa douce modestie au milieu de sa gloire, et ne songea plus qu'à perfectionner un art pour lequel la nature l'avait formé. Rome l'appelle ; le jour est pris pour le départ ; jour de fête pour lui, de douleur pour sa tendre mere qui se voyait séparée de ce qui lui restait de plus cher : pressentiment

(1) Deux ans avant ce concours, Drouais était entré dans l'école de David pour se perfectionner ; école qui ne cesse de former des artistes distingués, et qui fixera la deuxieme époque de la restauration de l'art en France.

funeste, pourquoi déchiriez-vous cette ame maternelle! Drouais au milieu de ses amis qu'il avait réunis, goûtait à la fois toutes les félicités : minuit sonne, il se dérobe aux pleurs de l'amitié, et marche vers la Porte du Peuple (1). Arrivé à Rome, il embrasse d'un coup-d'œil la maniere de faire des grands maîtres; il y puise cette vigueur mâle et énergique qui caractérise la puissance d'un vrai talent, et bientôt il envoie à sa mere le tableau de Marius à Minturne, qu'il sut peindre avec tant de force et de caractere qu'il frappa et étonna tous les regards. Un Philoctete fut son dernier ouvrage. Enfin, épuisé par un travail opiniâtre, il meurt d'une fievre ardente, âgé de près de 25 ans, le 13 février 1788; emportant avec lui les tendresses d'une mere inconsolable, les regrets de ses amis et l'admiration de ses rivaux, qui lui érigerent un monument dans l'église de Sainte-Marie, *in via lata*, à Rome.

N°. L.

Monument érigé à Jean-Baptiste Britard, dit Brizard, comédien du Théâtre-Français, mort à Orléans, l'an second de la liberté.

Britard aimait son art, il le cultiva avec beaucoup de succès. Il fut bon ami, bon pere, électeur de cette ville, il soutint avec chaleur les intérêts de la chose publique. Son portrait que l'on remarque sur ce mausolée nous retrace toutes ses vertus, il a été modélé par le citoyen Foucou, et son épitaphe composée par le citoyen Ducis, avait été

(1) La Porte du Peuple est celle par laquelle on entre à Rome en arrivant de France.

abandonnée; elle a été recueillie par l'avis d'une ame douce et honnête que l'on devrait citer; mais qui veut conserver l'anonyme. La voici :

Ci gît
En attendant la résurrection,
JEAN-BAPTISTE BRITARD, dit BRIZARD,
Né à Orléans, le 7 avril 1721,
L'un des électeurs de cette ville,
Capitaine des grenadiers
De la garde nationale,
Marguillier de cette paroisse,
Et pensionnaire du roi;
Bon mari, bon pere, bon ami,
Vertueux et courageux patriote,
Après avoir joui long-tems
De la gloire mondaine,
Qu'une sensibilité profonde
Jointe à tous les dons
Extérieurs de la nature
Lui avait acquise sur la scene française;
Il préfera aux vains applaudissemens
Des hommes
La satisfaction de sa conscience,
Et le bonheur d'une fin chrétienne;
Et tournant ses derniers regards
Vers une gloire impérissable
Et vers la véritable patrie,
Il décéda le 30 janvier,
L'an second de la liberté,
Emportant l'estime publique,
Les regrets de tous ceux
Qui l'avaient connu,

Et la reconnaissance des pauvres.
Sa veuve inconsolable,
Et ses enfans en pleurs
Lui ont érigé ce monument.

N°. 356.

Des Invalides.

Une statue colossale, en marbre blanc, représentant Saint-Paulin; par Caffieri.

N°. 357.

Du même lieu.

Une statue colossale, en marbre blanc, représentant Saint-Alipe; par le même.

N°. 358.

Du même lieu.

Une statue colossale, en marbre blanc, représentant Sainte-Emilienne; par le même.

N°. 359.

Du même lieu.

Une statue colossale, en marbre blanc, représentant Sainte-Cécile; par d'Huez.

N°. 360.

Du même lieu.

Une statue colossale, en marbre blanc, représentant Saint-Augustin; par Pajou.

N°. 362.

Des Madelonettes.

La Vierge, terre cuite; par Bridan.

N°. 363.

Des Invalides.

Une statue colossale, en marbre blanc, représentant la Mélancolie; par Mouchy.

N°. 364.

Du même lieu.

Une statue colossale, en marbre blanc, représentant Sainte-Monique; par Monnot.

N°. 365.

De Saint-Sulpice.

Saint-Jean, statue en marbre blanc; par Boizot.

N°. 366.

L'Amour prêt à saisir ses traits. Cette statue remplie de grace, de finesse et de délicatesse, est de Tassaert.

N°s 367 et 368.

De Saint-Chaumont.

Saint-Joseph, statue en plâtre; par Duret. La Vierge, en plâtre; par le même.

N°. 369.

Des Petits-Peres.

Une Vierge, en marbre blanc, que l'on dit avoir été sculptée en Italie.

N°. 370.

De la Congrégation de Saint-Etienne.

Un Christ de 20 pouces, pris dans un seul morceau d'ivoire; l'exécution en est précieuse.

N°. 371.

De Saint-Sulpice.

La Vierge, portant le Christ enfant sur ses genoux. Cette sculpture médiocre avait été attribuée par ignorance à Michel-Ange.

BAS-RELIEFS.

N°. 372.

De Saint-Roch.

Bas-relief, en marbre, représentant une descente de Croix; par Barrois.

N°. 373.

Du même lieu.

Un médaillon, en marbre blanc, représentant la Vierge; par le même.

N°. 374.

De Notre-Dame.

Le Christ au tombeau, bas-relief, en cuivre doré; par Vassé pere.

N°. 375.

De Saint-Sulpice.

Un bas-relief, en pierre de Tonnerre, représentant une femme affligée et appuyée sur une colonne, sur laquelle on lit cette inscription :

Ut flos
Ante diem
Flebilis occidit.

Bouchardon qui a composé ce monument avec beaucoup de sensibilité, l'avait exécuté pour Mlle de Lauraguais.

N°. 376.

Monument érigé à Caylus, antiquaire célebre, mort à Paris, en 1763. On voit le médaillon de Caylus, et un bas-relief représentant une femme dans la douleur; exécutés par Vassé fils.

N°. 377.

De Saint-Louis du Louvre.

Un grand bas-relief, en marbre blanc, composé de deux figures, de grandeur naturelle, représentant l'Annonciation; par Lemoine.

N°. 378.

Vendu à l'hôtel de Nesle.

N°. 379.

Du même lieu.

Le Christ au tombeau, bas-relief, en plâtre, sous verre; par Duret.

N°. 380.

Des Théatins.

Un bas-relief, en marbre blanc, représentant une femme éplorée; par Broche.

N°. 381.

Deux têtes de Meduse, en bronze; exécutées par Daujon, qui les avait composées pour la fontaine des Innocens.

N°. 382.

Du Louvre.

Un grand bas-relief, en plâtre, de 33 pieds de long sur 6 de haut, représentant les miracles de Saint-Philippe.

Ce modele a été exécuté par Gois pere, artiste vivant, pour le portail de Saint-Philippe-du-Roule.

N°. 383.

Des Dames de la Croix.

Deux petits bas-reliefs, en cuivre doré, représentant, l'un la Pâque des Juifs, et l'autre la Pénitence.

Ces deux bas-reliefs, d'un travail fin et précieux, tiennent au style du Poussin.

N°. 384.

Le citoyen Foucou, artiste estimé, voulant laisser dans ce Musée un monument authentique de ses talens, a composé un bas-relief allégorique dont le motif du sujet lui a été suggéré par les succès de Bonaparte en Italie. En voici le programme.

La République Française, affermie par la Force, la Justice et la Prudence, reçoit la paix des mains de la Victoire, qui est suivie de la Clémence, des Beaux-Arts et des Plaisirs. Par la Force, l'artiste a désigné nos armées; par la Justice et la Prudence, notre gouvernement; et dans la Clémence, il a exprimé la conduite généreuse et immortelle de Bonaparte. Les Beaux-Arts désignent la Prospérité du Gouvernement Français, et les Plaisirs le bonheur public.

Je ne m'étendrai pas sur le mérite distingué de cet ouvrage; l'amitié m'arrête et m'ordonne de laisser ce soin à la postérité.

N°. 385.

Vendu au dépôt de Nesle.

N°. 386.

De Saint-Eustache.

Le martyre de Sainte-Barbe, bas-relief, en bois. Auteur inconnu.

N°. 387.

De l'Oratoire.

Six petits bas-reliefs sculptés, en bois, provenant de la chaire de ce Temple, et représentant plusieurs personnages de l'Ecriture-Sainte. Auteur inconnu.

N°. 388.

Des Petits-Peres.

Saint-Léon devant Attila. Ce bas-relief est une copie faite d'après celui d'Algardi, qui est en figures colossales dans Saint-Pierre de Rome. On ignore l'auteur de cette copie.

BUSTES ET MÉDAILLONS.

N°. 389.

Le buste d'Antoine Coyzevox, sculpteur célebre, mort en 1720; par Lemoine.

N°. 390.

Buste colossal, en marbre blanc, représentant Marc-René de Paulmy d'Argenson, lieutenant de police, ministre d'Etat, et depuis garde-des-sceaux, mort en 1721; exécuté par Coustou.

N°. 391.

Buste de Philippe d'Orléans, régent de France, mort en 1723.

N°.

N°. 392.

Buste en terre cuite, de Jean-Baptiste Rousseau, mort en 1741; par Caffieri.

N°. 393.

De Saint-Roch.

Médaillon, en marbre blanc, de Claude-François Bidal, marquis d'Asfeld, parvenu par son mérite, en 1704, au grade de lieutenant-général, et, en 1734, à celui de maréchal de France, après avoir pris Philisbourg. Il est mort à Paris, en 1743.

N°. 394.

Le buste en marbre blanc, de Pierre Lepaultre, sculpteur, né en 1659, mort en 1744; exécuté par Francin son petit-fils, artiste vivant.

On compte parmi les chefs-d'œuvre sortis du ciseau de Lepaultre, qui a illustré l'Ecole française, dans le jardin des Tuileries, le grouppe d'Enée et d'Anchise, et celui de Lucrece, qui se poignarde en présence de Collatinus. Un jeune Faune et une Atalante. Ces deux dernieres statues offrent de grandes perfections dans les détails.

N°. 395.

Le buste, en marbre, de Maurice de Saxe, maréchal de France, mort en 1750, âgé de 54 ans; par Pigalle.

N°. 396.

Buste de Philippe Néricault Destouches, de l'académie française, mort en 1754; par Caffieri.

N°. 397.

Buste de Nivelle de la Chaussée, de l'académie française, mort en 1754; par le même.

N°. 398.

Buste de Charles Secondat de Montesquieu, auteur de l'*Esprit des Lois*, mort en 1755; par Chaudet, artiste vivant.

N°. 399.

Buste de Bernard Lebovier de Fontenelle, de l'académie française, mort en 1757, âgé de près de 100 ans; par Caffieri.

N°. 400.

Buste en bronze, de Jean Astruc, médecin célebre, mort en 1766; par Bocciardi.

Voici l'inscription qui se trouve au bas de ce buste :

Patri amantissimo
JOHANNI ASTRUC
Doct. medico Paris. et Monsp.
Filius
Libellorum supplicûm magister
Anno M. DCC. LXVIII.

N°. 401.

Le buste de Jean Joachim Winckelmann, célebre antiquaire, né à Stendal, en Brandebourg, le 9 décembre 1717; assassiné à Trieste, dans une hôtellerie, le 8 juin 1768, par un scélérat se disant connaisseur, auquel il avait imprudemment montré diverses médailles d'or et d'argent.

Winkelmann a laissé plusieurs ouvrages précieux pour l'étude du dessin. Il a principalement développé, dans son *Histoire de l'Art chez les anciens*, les passages chronologiques des arts, avec cette finesse qui caractérise la plus grande érudition et la connaissance la plus approfondie dans la pratique.

Le respect que cet homme sublime m'a inspiré, la reconnaissance que lui doivent les artistes, tout m'a engagé à lui ériger un monument. J'ai placé dans le piédestal qui porte son buste, un des bas-reliefs étrusques qu'il a publiés dans ses ouvrages. Michallon est auteur de ce buste.

N°. 402.

De Saint-Eustache.

Un médaillon, en marbre blanc, représentant François de Chevert.

Voici l'inscription qui est au-dessous du médaillon, que l'on dit avoir été composée par d'Alembert.

FRANÇOIS DE CHEVERT,
Gouverneur de Givet et de Charlemont,
Lieutenant-général des armées du roi.
Sans ayeux, sans fortune, sans appui,
Orphelin dès l'enfance,
Il entra au service à l'âge de XI ans;
Il s'éleva, malgré l'envie, à force de mérite,
Et chaque grade fut le prix d'une action d'éclat.
Le seul titre de maréchal de France.
A manqué, non pas à sa gloire,
Mais à l'exemple de ceux qui le prendront pour modele.
Il était né à Verdun-sur-Meuse,
Le 2 février 1695. Il mourut à Paris,
Le 24 janvier 1769.

N°. 403.

Buste, en terre cuite, de Claude-Adrien Helvétius, mort en 1771.

N°. 404.

Buste, en terre cuite, d'Alexis Piron, mort en 1773; par Caffieri. Avec cette épitaphe, trouvée dans l'église Saint-Roch :

Ci gît qui ne fut rien
Pas même académicien.

N°. 405.

Buste de Pierre-Laurent Buiret du Belloi, auteur dramatique, mort en 1775; par le même.

N°. 406.

Buste en marbre, d'Arouet de Voltaire, de l'académie française, mort le 30 mai 1778, âgé de 84 ans; par Pigalle.

N°. 407.

Buste de Jean-Jacques Rousseau, mort le 2 juillet 1778, âgé de 66 ans; exécuté en marbre par Boyer, élève d'Alegrain.

N°. 408.

Buste en marbre, de Jean-Louis Leclerc, comte de Buffon, célebre naturaliste, mort en 1788; par Pajou.

N°. 409.

Vendu à l'hôtel de Nesle.

N°. 410.

Du jardin de Richelieu.

Buste, en marbre, de Lucius Verus, le jeune; par Michel-Ange Slodtz.

N°. 411. (*Voyez le n°. 376.*)

N°. 412.

Buste de Denis Diderot, mort en 1784; terre cuite de Collet.

N°s. 413 et 414.

Des Cordeliers.

Un médaillon, en marbre, représentant M. et Mme Gougenot, par Pigalle. Le buste en bronze, de l'abbé Gougenot, homme de lettres; par le même.

N°. 415.

Buste du chevalier Gluck, célebre musicien; exécuté en marbre par Francin fils, d'après Houdon, mort en 1787. On lit au bas : *Il préféra les Muses aux Syrenes.*

N°. 416.

Buste de Guillaume-Thomas Raynal, mort en 1796, (an 4 de la République Française); par Espercieux, son ami, artiste vivant.

N°. 417.

Des Grands-Augustins.

Une grande épitaphe, en marbre blanc, surmontée d'un cartel en bronze, entouré de branches de cyprès, érigée à Bernard Cherin, généalogiste. Monument exécuté par Chardin, artiste vivant.

N°. 418.

Le buste de Sylvain Bailli, des ci-devant Académies française, des Sciences, des Belles-Lettres; premier président de l'Assemblée nationale séante à Versailles, au mois de juin 1789, premier maire de Paris le 16 juillet suivant; condamné à mort, le 11 novembre 1793; par Deseine, artiste vivant.

N°. 418 (*bis.*)

Un médaillon, en marbre blanc, de Vaucanson, mécanicien célebre.

VASE.

N°. 419.

Un vase, en marbre blanc, orné de feuillages de vigne et d'un bas-relief, représentant d'un côté Pâris recevant la pomme des mains de Mercure, et de l'autre les trois Déesses.

Ce vase est une imitation de l'antique, par un auteur inconnu.

PEINTURE SUR MARBRE.

N°. 420.

De Saint-Eustache.

Un grand bas-relief, imitant le bronze, représentant la Charité, la Moisson et la Vendange; peint sur marbre blanc; par Sauvage, artiste vivant.

MOSAIQUE.

N°. 421.

Mosaïque moderne, exécutée sur un fond de marbre noir, représentant un bouquet de fleurs.

Ces sortes d'ouvrages se fabriquent à Florence.

Un pavé mosaïque de 11 pieds de long sur 7 de large, exécuté à Rome par un artiste auquel Watelet avait fourni les moyens d'étudier cet art qu'il voulait introduire en France. Le ministre a autorisé l'acquisition de cette mosaïque que je destine au parement de ma salle d'introduction, dont les plans et devis faits pour faire honneur au citoyen Peyre fils, sont entre ses mains pour obtenir son approbation. Cette mosaïque vient

d'être restaurée par le citoyen Belloni, artiste romain, qui a fixé sa résidence dans cette ville pour y former des éleves, et introduire chez nous un art dont la pratique nous était inconnue.

ÉPITAPHE.

N°. 422.

De Saint-Benoît.

L'épitaphe, en marbre blanc, de Jacques Benigne Winslow, célebre anatomiste.

D. O. M.

Hic jacet

In spem beatæ immortalitatis, JACOBUS BENIGNUS WINSLOW, patriâ Danus, commoratione Gallus, ortu et genere nobilis, nobilior virtute et doctrinâ, parentibus lutheranis natus, hæresim quam infans imbiberat, vir ejuravit, et adnitente ill. Episcopo Meldensi Jacobo Benigno Bossuetio cujus nomen Benigni in confirmatione suscepit ad ecclesiam catholicam evocatus, stetit in ejus fide, vixit sub ejus lege, obiit in ejus sinu; vir æquè verax et pius, in pauperes summè misericors, nullâque erroris aut vitii pravitate afflatus. Regius linguarum teutonicarum interpres, saluberrimæ facultatis Parisiensis doctor-regens illum medicæ artis et præsertim anatomicæ doctorem ac professorem peritissimum regia eruditorum societas Berolini, regia scientiarum academia Lutetiæ socium communi suffragio elegere, et utraque dignissimum ejus scientia judicio comprobavit. Vita excessit V. nonas Aprilis, an. sal. M. DCC. LX. ætatis XCI.

Pio conjugi et parenti, uxor et liberi hoc monumentum mœrentes posuere.

VITRAUX

RÉUNIS DANS CE MUSÉE,

Sur lesquels on trouvera des renseignemens dans le traité de la peinture sur verre.

SALLE DU 13e SIECLE.

N°. 1.

Trois croisées garnies de vitraux, peints dans ce siecle; provenant du réfectoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, représentant des sujets moraux, pris dans la vie domestique.

SALLE DES 14e ET 15e SIECLES.

N°. 2.

Des Célestins.

Les portraits en pied du roi Jean et celui de Charles VI, représentés à genoux.

N°. 3.

Des Bons-Hommes de Passy.

Plusieurs panneaux, représentant des sujets de Piété, dans lesquels les auteurs ont représenté Anne de Bretagne, en plusieurs endroits.

SALLE DU 16e SIECLE.

N°. 4.

De la Sainte-Chapelle de Vincennes.

Deux grands tableaux, représentant des sujets de l'Apocalypse, peints sur verre; par Jean Cousin.

N°. 5.

Du même lieu.

Le portrait en pied, de François Ier, représenté à genoux et en habit de cour, de grandeur naturelle; par le même auteur.

N°. 6.

Du château d'Ecouen.

Deux sujets en grisaille, représentant, l'un la nativité de Christ, et l'autre la Circoncision; exécutés d'après les cartons du Parmésan.

N°. 7.

Du Temple.

Un Ecce-Homo, peint par Albert-Durer.

N°. 8.

Du château d'Ecouen.

On voit dans les galeries de ce Musée, vingt-deux tableaux peints sur verre, d'après les cartons de Raphaël, représentant l'histoire de Psyché.

SALLE DU 17e SIECLE.

N°. 9.

De Saint-Gervais.

Les martyres de Saint-Gervais et Saint-Protais, peints en grisaille sur deux panneaux; par Perrin, d'après les dessins d'Eustache Lesueur.

N°. 10.

Du même lieu.

La fuite de la Vierge en Egypte, peinte aussi en grisaille; par le même, d'après Lesueur.

N°. 11.

Du même lieu.

Deux panneaux arabesques, exécutés en grisaille; par le même artiste, d'après Lesueur.

N°. 12.

Des Feuillans.

Dom Jean de la Barriere, fondateur du couvent de Feuillans, rue Honoré, tenant chapitre; par Sempy, d'après Elye.

N°. 13.

Du même lieu.

L'exposition d'une Relique aux fideles; par les mêmes.

N°. 14.

Du même lieu.

L'emprisonnement de dom Jean de la Barriere; par les mêmes.

N°. 15.

Du même lieu.

L'entrée d'Henri IV dans Paris; par les mêmes.

TROISIEME PARTIE.

TRAITÉ HISTORIQUE DE LA PEINTURE SUR VERRE.

TRAITÉ HISTORIQUE

DE LA PEINTURE

SUR VERRE.

L'art de la verrerie date de la plus haute antiquité. Pline dit que cet art fut trouvé en Phénicie ; mais rien n'autorise à le croire, puisque ces peuples ne nous ont laissé aucun monument qui puisse constater qu'ils sont les auteurs de cette découverte importante. Il n'en est pas de même des Egyptiens, dont nous voyons dans les cabinets des curieux des objets d'art en verre, comme statues en porcelaine, ustensiles propres au culte, et surtout des plaques d'émaux, dont ils ornaient les bandelettes de leurs morts, comme on en trouve à l'entour de leurs momies.

Nous ne connaissons des Grecs aucun monument de verrerie : cependant les historiens s'accordent à dire, qu'indépendamment des faisceaux (1) de verre aux usages domestiques, ils en avaient qui servaient à décorer leurs demeures, et que les bibliotheques renfermaient entr'autres objets d'instruction, des spheres, et des globes célestes de verre.

Les monumens de verrerie que les Romains nous ont laissés ne sont pas aussi précieux ; mais la multitude énorme des vaisseaux de verre en

(1) Ces faisceaux étaient composés de plusieurs tubes coulés, que l'on réunissait au feu, et qu'après en avoir formé une masse, on sciait à volonté en façon de tranche, soit pour faire des vitres, soit pour d'autres objets.

différens genres, surtout de lacrymatoires, d'urnes cinéraires, et autres objets semblables, ne nous laissent aucun doute sur leurs connaissances dans cette partie. La régularité qu'ils mettaient, non-seulement dans les formes, mais encore dans les épaisseurs, annonce dans les procédés qu'ils employaient des moyens qui nous sont inconnus. Leurs vaisseaux d'airain, quoique grands, sont aussi d'une délicatesse étonnante; ce qui autoriserait à croire, que dans l'art de mouler ils avaient plus de talent que nous.

Quant à l'art des vitraux ou de former des verres plats, soit en table ou autrement, on a long-tems douté qu'ils en eussent; et s'ils en ont eu, rien ne prouve qu'ils en aient fait le même usage que nous; car tout le monde sait que les Romains aisés, pour se mettre à l'abri des injures de l'air, se servaient à leurs croisées de pierres semi-transparentes, telles que l'albâtre en plaque mince, ou de feuilles de mica. Dans les ruines d'Herculanum, aucune des croisées ne s'est trouvée garnie de verre en plaque.

Cependant le savant Caylus, dans son recueil d'antiquités, donne la description de verres romains, plus curieux dans leur genre que s'ils eussent été pris à des croisées, quoiqu'ils fussent plats. Un entr'autres était composé de zônes coloriées comme par assortiment. A une bande bleue succédaient des bandes de vert d'émeraude, de jaune, de bleu turquin, de blanc de lait et violet ou pourpre. (1).

(1) Je citerai pour exemple le moyen dont se servent les lapidaires pour donner du feu ou des teintes coloriées à leurs pierres; ils y insinuent, en les montant, des plaques rouges, noires, jaunes ou d'argent.

Ces couleurs ne tiraient leur effet que du corps opaque qui était dessous ; car la couleur verte avait pour base le jaune, et le blanc en servait au bleu. Ce morceau de verre pouvait être vu dans les deux sens.

Les Romains avaient encore des morceaux de verre plus étonnans, qui ressemblaient à des tranches coupées, à des faisceaux de baguettes d'émaux transparens, réunis en vitraux par un gluten.

Nous connaissons de ces peuples, des verres coloriés unis, qui recelaient aussi des matieres vitrifiées qu'ils disséminaient de différentes manieres pour les employer. Tant de variétés dans ces morceaux de verres déterminerent Caylus, conjointement avec le citoyen Majault, (actuellement encore médecin à l'hospice de l'Humanité) qu'il avait associé à ses travaux chimiques, à faire des expériences aussi curieuses qu'intéressantes, qui leur donnerent des résultats semblables aux verres romains.

Le savant Winckelmann, dans ses remarques sur l'architecture des anciens, rapporte, d'après Philon et Lactance, que sous les empereurs romains, les vitraux aux maisons étaient connus, et que dans Herculanum, il s'est trouvé des verres plats, sans entrer dans aucuns détails qui annonçassent qu'ils étaient fixés à des chassis, ou montés sur quelque meuble.

Il rapporte que chez le cardinal Albani, on voit un dessin, que l'on dit antique, et auquel il n'ajoute pas foi, qui représente des édifices romains avec des fenêtres à vitrage.

Samuel Pitiscus, dans son dictionnaire, *Lexicon*

Antiquitatum Romanarum, ne parle en aucune façon des vitres ou vitraux romains, mais seulement des plaques d'albâtre transparent qui donnaient un jour doux, qui, selon moi, devait ressembler à celui que procurerait des glaces doucies des deux côtés.

L'auteur qui parle avec le plus de précision sur le verre plat des Romains, sans cependant croire qu'ils en fissent pour leurs fenêtres le même usage que nous, c'est Boze, à qui feu Souflot, à son retour d'Italie, en avait donné un morceau qui venait d'Herculanum, qui avait près de trois lignes d'épaisseur. Il était bien étendu, fort transparent, d'une couleur approchant du vert, et qui avait évidemment été soufflé, puisque 3 cueilles (1) y étaient très-sensibles.

Tout le monde sait que le gendre de Sylla, Marcus Scaurus, pendant son édilité, avait fait construire à Rome un théâtre d'une magnificence extraordinaire, dont le second étage de la scene était incrusté de verre.

Les Romains tiraient aussi de Sidon du verre noir comme du jayet, qu'ils scellaient dans les murs de leurs chambres.

Pline dit en termes formels, que les anciens avaient le talent de peindre le verre de différentes couleurs, et d'imiter les pierres précieuses.

Néanmoins l'usage des vitres est beaucoup postérieur à la découverte du verre, et long-tems nos ayeux ne reçurent le jour que par des ouvertures

(1) Les cueilles sont des especes de creux ou matrices qui servent à placer un outil propre à retirer des creux, les objets moulés.

qui

qui n'étaient défendues des injures de l'air que par des volets de bois, ensuite par des châssis garnis de cannevas, de papier, etc.

Ce qui fait qu'on ne peut reconnaître pour le moment les verres blancs qui doivent dater de la plus haute antiquité, c'est que l'œil ne peut appercevoir la différence d'un verre blanc de quelques siecles d'avec un verre blanc de quelques années.

Les vitraux peints sont plus faciles à reconnaître, soit par les costumes qu'ils offrent, les légendes gothiques qui y sont tracées, les sujets qu'ils représentent, etc.

Mais en général, plus nous remontons dans les vitraux gothiques, et plus nous appercevons qu'ils étaient d'une très-petite étendue. Les grands monumens qui nous les ont transmis sont les châteaux, les palais et les églises. Je crois que dans ces derniers édifices, les vitraux, ainsi peints, étaient d'une nécessité absolue, non-seulement pour retracer à l'imagination les sujets du culte, conserver un air de mysticité; mais encore préserver de l'action du soleil, des êtres reunis en plein jour dans un lieu où ils restaient long-tems; et qui religieusement ne pouvaient être privés de cet astre bienfaisant; ce qui fût arrivé en y mettant, soit des volets, soit des rideaux.

Saint-Jérôme, qui vivait vers la fin du quatrieme siecle, est l'auteur le plus reculé qui parle de vitres dans ses œuvres.

Grégoire de Tours, qui vivait au sixieme siecle, dit, en parlant d'un parti de soldats ennemis qui entrerent dans l'église de Saint-Julien de Brioude, qu'ayant trouvé la porte fermée, un de ces sol-

dats cassa le vitrage d'une fenêtre derriere l'autel, et étant entré par-là dans l'église, il alla ouvrir la porte aux autres.

Le poëte Fortunat, qui vivait vers la fin du sixieme siecle, dans une description poétique qu'il fit alors de l'église de Paris, aujourd'hui Notre-Dame, fait une description pompeuse des vitres peintes.

Dans la vie de Saint-Benoît, abbé de Wirmouth, monastere en Ecosse, où il mourut en 690, on apprend qu'ayant fait bâtir le couvent de cette abbaye, il vint en France chercher des ouvriers pour lui construire une église, et des verriers pour lui clôre en vitres son église et son cloître. Car, à cette époque, les manufactures à vitres n'étaient pas encore connues dans la Grande-Bretagne; Bede, disciple de Benoît, en parle aussi dans ses œuvres. Les plus anciens vitraux que nous ayons dans le moment avec certitude du tems où ils ont été faits, sont ceux décrits ci-après.

Vitraux de Saint-Denis, sous l'abbé Suger.

On voit à Saint-Denis des vitraux que l'abbé Suger fit poser vers 1150. Ils sont en général petits, et la partie qui reçoit la lumiere se trouve adoucie et comme apprêtée à recevoir un dessin; mais ces vitraux, tout gothiques qu'ils sont, donnent toujours une idée de l'état du dessin, de la peinture et des arts. Nous n'avons aucune notion des artistes qui ont été employés à ces travaux par Suger. Déjà six siecles se sont écoulés depuis l'exécution de ces vitraux précieux que des barbares voulaient détruire.

Ce n'est que par la renommée que nous connaissons en France les talens de Cimabué, premier peintre verrier, connu. Il vivait un siecle plus tard que les artistes dont je viens de parler. Quoique le mérite de Cimabué ne fût pas au-dessus de celui de nos artistes verriers qui alors n'étaient que les disciples d'autres maîtres, ses contemporains ont cependant rendu justice à son mérite, et ont su transmettre à la postérité son nom et l'époque de sa naissance, tandis que chez nous, les jaloux et les intrigans étouffent souvent le vrai mérite, et ne laissent pas même à leurs compatriotes amis des arts, la douce satisfaction de tracer dans l'histoire leur nom ou ceux des artistes qui les ont instruits. Je cite à ce sujet, l'exemple de Jean Gougeon et de Germain Pilon, les plus habiles sculpteurs Français, vivant dans les siecles derniers. Ces artistes pourraient être reclamés par toutes les nations, car on ne sait, ni où ils sont nés, ni où ils sont morts; et sans les régistres mortuaires des paroisses, on ne pourrait savoir la date de leurs décès. Heureusement que pour la chronologie des arts, il s'est trouvé une maniere, pour ainsi dire immortelle, de transmettre à la postérité, par la peinture, des faits historiques, des allégories, ect. qui nous sont parvenus aussi frais que sortant des mains des artistes, sans que le tems ait pu les atteindre, ou que des procédés souvent barbares, employés par des restaurateurs ignorans, les aient altérés.

Vitraux du Temple, par Albert Durer.

Les plus grands vitraux qui viennent de l'église du Temple, que j'ai réunis dans ce Musée, ne datent

point de l'époque de cet édifice qui remonte vers 1160. Ils garnissaient vingt croisées de cette église qui, au premier coup-d'œil, inspirait le respect.

Les vitraux dont je parle sont composés et peints par Albert Durer, fondateur de l'école allemande; ils sont intéressans sous bien des rapports, et représentent les sujets les plus frappans de la vie du Christ, commençant depuis sa naissance, en le suivant jusqu'au tombeau. L'ordonnance en est grande, les compositions bien pensées, et les développemens sont riches. Albert Durer, né coloriste, y a répandu beaucoup de chaleur et de vivacité. Les couleurs en sont belles et vigoureuses, le dessin correct, et l'architecture d'un bon genre. La fabrique dans sa partie y offre une curiosité rare, c'est la grandeur des pieces. Ces monumens immortels pour Albert Durer annoncent que le gothicisme alors commençait à s'éloigner de la France.

Ils ont de remarquable que le verre en étant épais, et que l'artiste, ayant voulu rendre sensible la prunelle de ses personnages, a fait creuser à l'outil et user avec le foret cette partie de l'œil. Cette méthode a été exécutée plusieurs fois, comme nous le verrons par la suite.

Vitraux de Sainte-Marie Egyptienne, vulgairement la Jussienne.

Les vitraux de la chapelle dite de Marie-Egyptienne, fondée vers 1250, sont d'un bon dessin, mais infiniment plus gothiques que les derniers. Ils ont beaucoup souffert, soit par les grêles, soit par vétusté. Le peu que j'ai réuni dans ce

Musée est curieux à conserver pour la partie chronologique de cet art. Sur un de ces vitraux, était représenté un trait assez piquant de la vie de cette sainte : c'est le moment où elle se prostitua à un batelier, pour payer son passage ; dette qu'elle ne pouvait acquitter, vu sa grande pauvreté. Ce panneau était un des plus curieux, digne même d'un Muséum, par rapport au sujet qui donnait une idée exacte des mœurs du tems ; mais en 1660, un curé de Saint-Eustache le fit enlever ; on ignore ce qu'il est devenu.

Vitraux des Célestins.

Les vitraux de la maison dite des Célestins, construite vers 1390, sont de différentes mains et de différentes époques ; ce qui annonce qu'après avoir essuyé des dégradations, ils ont été refaits entiérement. Les plus anciens de ce temple sont deux portraits peints, dans la proportion de 18 pouces : l'un représentant le roi Jean, et l'autre Charles VI.

Ces deux vitraux, exécutés du tems de Charles VI, sont précieux pour le costume : puis après viennent ceux de la chapelle d'Orléans : toute cette famille y est représentée en pied. On y voit aussi François Ier, Henri II, Charles IX, etc. etc. L'exécution en est attribuée à Bernard Van Orlay, né à Bruxelles, et qui florissait en 1535. Charles-Quint, protecteur de ses talens, le fit surintendant des peintures et tapisseries de ses Etats. Ces vitraux offrent des difficultés vaincues bien singuliérement. Dans un ornement où l'artiste avait besoin d'une draperie bleue, semée de fleurs-de-lys, il s'est servi

d'un verre, non pas bleu dans sa pâte, mais seulement bleu sur les deux faces, puis il a fait creuser dans son verre des fleurs-de-lys qu'il a peintes en jaune, et après cette opération, il a ombré le tout comme il convenait. Ils ont été détruits en partie.

Jean Cousin a peint pour ce monastere un vitrail, représentant un calvaire, dont j'ai recueilli quelques débris : ce qui en reste fait regretter ce qui a été détruit, le dessin en est fier et vigoureux, la couleur belle et l'ajustement d'un grand style : on apperçoit aisément que ce maître était nourri des productions de Raphaël.

Vitraux de la Sainte-Chapelle de Vincennes.

Les plus beaux monumens de ce genre qui soient en France, sont les vitraux que Jean Cousin a peints dans la chapelle de Vincennes. J'ai longtems sollicité leur déplacement pour les préserver des dégradations auxquelles ils ont été livrés depuis plusieurs années. Le ministre Benezech, dont le zele et l'amour pour les arts sont sans bornes, a bien voulu m'autoriser à les réunir dans le Musée que je dirige, pour completter une collection précieuse à la chimie et à l'histoire de l'art du dessin. Plusieurs de ces vitraux ont été totalement abîmés par la grêle; ils représentaient divers passages de l'Apocalypse. Ceux qui sont conservés sont au nombre de sept. Les deux plus beaux étaient dans le sanctuaire; la composition en est vigoureuse, elle représente la chûte du monde ou les approches du jugement dernier : la terre est ébranlée; des flammes soulevent les flots de la mer roulant des malheureux qui cherchent à combattre la mort

qui veut les frapper. Des anges au milieu des éclairs sonnent la trompette universelle. Ces contrastes sont frappans et touchent l'ame du spectateur. Chacun des sujets est divisé par des encadremens peints en grisailles, formant des voûtes de façon à donner de la fuite aux sujets. On voit dans les angles du haut, les chiffres d'Henri II et de Diane de Poitiers, et dans le bas des grouppes de trophées de guerre, ornés de salamandres. Les vitraux de la nef ont la même distribution; ils représentent les portraits en pied de François Ier et de Henri II, de grandeur naturelle. Plusieurs ont été très-dégradés par les passans qui y lançaient des pierres, etc. Au bas de l'un des deux, on voit la Vierge ayant l'enfant Jésus sur ses genoux.

Ces peintures sont sublimes; elles ont plutôt l'air d'être exécutées sur la toile que sur le verre. Jean Cousin y a réuni et employé toutes les ressources de son art. Son dessin semble être celui de Jules Romain; sa couleur et son faire, celui du Correge.

Une fausse tradition annonçait que Jean Cousin avait exécuté ces peintures sur des cartons de Jules Romain; c'est une erreur accréditée par des gens qui ne savent pas trouver dans les ouvrages des grands maîtres, ces traits fins de sensibilité qui les caractérisent, à n'en pas douter. Je suis heureux de combattre un bruit suscité, peut-être du tems même de l'auteur, par la jalousie des artistes ses contemporains, et que depuis l'ignorance ou l'indifférence des artistes a laissé parvenir jusqu'à nous. C'est une palme de plus que j'ai l'orgueil d'attacher à la gloire de Jean Cousin.

On voyait dans la sacristie un vitrail de cet

auteur, représentant l'Annonciation, que j'ai recueilli.

Vitraux de Passy.

Les vitraux des Minimes de Passy datent du tems de Louis XII. Le peintre a représenté Anne de Bretagne dans plusieurs de ses tableaux. Plusieurs artistes verriers ont travaillé dans différentes parties de cette maison. Les plus beaux et les plus remarquables sont ceux qui étaient placés dans l'église : aussi ont-ils été les plus maltraités. Depuis le départ des religieux, les passans se faisaient un plaisir de lancer des pierres dans ces chefs-d'œuvre. Je ne puis leur assigner un auteur; mais correction de dessin, grand style et belle couleur, tout annonce qu'ils ont été exécutés sur les cartons d'un artiste Italien.

Ceux du réfectoire paraissent avoir été exécutés antérieurement à ceux dont je viens de parler : le caractere du dessin et les idées libres que l'auteur s'est permis d'exécuter, tout m'autorise à l'affirmer; aussi ont-ils été plus ménagés.

Le cloître était orné de vitraux précieux; il n'en est pas resté le moindre vestige : comme ils étaient placés à hauteur d'homme, les ignorans ont eu peu de fatigue à les briser. Ceux du cloître des Chartreux de Paris ont éprouvé le même sort.

Les mutilations commises sur les monumens des arts ont été affreuses. Je citerai pour exemple les destructions exercées avec acharnement dans la ci-devant abbaye de Saint-Denis, que dix siecles avaient enrichie des plus belles productions de l'art. Tout y est ravagé, malgré les sollicitudes de la Commission des arts, qui, à plusieurs reprises,

y a envoyé des commissaires conservateurs. Pour arracher les grilles, on a brisé sans ressources les marbres précieux du sanctuaire : des balustrades en vert de mer ; de grands panneaux en *grand antique*, marbre extrêmement rare ; le sarcophage de Dagobert, en lumachelle, a été réduit en petits morceaux ; j'ai eu soin d'en réunir les débris, et dans ce moment je le fais restaurer ; plus de trente dalles de marbre noir de 8 pieds et demi, sur 5 pieds de large, ont été réduites en plus de 40 morceaux ; des pavés mosaïques, exécutés dans le douzieme siecle, ont été arrachés. Ces barbares n'ont-ils pas voulu détruire les vitraux antiques, pour en retirer environ 600 liv. de plomb (1), soi-disant pour faire des balles? Enfin, la faulx du tems, qui toujours travaille pendant vingt siecles, n'aurait pas détruit ce que six mois de barbarie ont perdu. La Commission des arts, à qui la postérité devra beaucoup, a heureusement porté sur-le-champ sa main préservatrice sur ces vitraux, les plus anciens que nous connaissons.

Quant aux monumens précieux, je les recueille avec soin, et je dispose tout pour leur conservation.

---

(1) En 1527, lors du sac de Rome, par le connétable de Bourbon, les vitraux, peints au Vatican, environ quinze ans auparavant, par Claude, peintre sur verre, furent brisés pour faire des balles de mousquets. Ce sont les propres termes de l'auteur de l'*Abecedario Pictorico*, article CLAUDE, page 118.

Mà la disgrazia del sacco di Roma porto che fussero infracti i vetri dalli nemici per levare il piombo da formare balle da moschetto.

A Montmorency, même dégradation, etc. etc. Le tombeau d'Anne de Montmorency, par Prieur, et les 4 colonnes de brêche verte antique ont été heureusement respectées.

Sous François Ier, beaucoup de châteaux et de temples ont été achevés, et des beautés sans nombre dans leurs vitraux, tels que ceux de Saint-Victor, où se voyait l'histoire de l'Enfant-Prodigue, ceux de Saint-Lazare, et autres peints par Robert Pinaigrier. Ces monumens n'existent plus.

Vitraux d'Ecouen.

Les vitraux du château d'Ecouen, qui représentent l'histoire de Psyché, exécutés en 1545, en grisaille, d'après les cartons de Raphaël, sont au nombre de trente; j'en ai exposé 22 parties dans les galeries. Les compositions en sont agréables, savantes, et portent un grand style dans le dessin; l'exécution n'en a pas été extrêmement soignée, les couleurs à la cuisson se sont trop étendues, ce qui donne de la rondeur au dessin, et le denue de ses finesses.

Ces morceaux ont aussi souffert des mutilations et des dégradations. Voici un fait : un vitrier d'Ecouen, voulant les nettoyer, les frotta avec du grais en poudre, et enleva par ce moyen toutes les demi-teintes, et laissa de grandes parties de verre à nud. Cette peinture seulement fixée sur le verre, et non y incorporée, n'a pu résister à ce genre de frottement. Il en est de même pour les tableaux précieux qui tombent dans les mains des restaurateurs ignorans.

Les vitraux de la chapelle d'Ecouen, que j'ai également recueillis, sont beaucoup plus soignés et mieux conservés. Deux panneaux en forment la collection : ils ont été exécutés d'après le Primatice, et représentent la Nativité du Christ et sa Circoncision. Les compositions en sont belles, riches, et les airs de tête fort gracieux. Ils sont postérieurs de quelques années à ceux ci-dessus cités. Je les ai placés dans la salle du 16e siecle.

Pinaigrier, dont j'ai parlé plus haut, a peint beaucoup de vitraux à Paris : les principaux étaient à Saint-Jacques-la-Boucherie, à Saint-Etienne-du-Mont, à la Magdeleine et à Sainte-Croix en la Cité; ceux-ci, malgré mes observations, ont été détruits. Il avait aussi peint ceux de Saint-Méry et de Saint-Barthelemy.

L'histoire dit que Lebrun et Mignard allaient admirer à Saint-Médard, (je ne sais dans quelle chapelle) d'anciens vitraux pour la correction de leurs dessins et la pureté de leur style.

Vitraux de Saint-Gervais.

Les vitraux de ce temple sont précieux : trois artistes fameux y ont laissé de leurs productions. Jean Cousin a peint en 1587, les vitraux du chœur; les plus beaux sont le martyre de Saint-Laurent, la Samaritaine conversant avec le Christ, et le paralytique. Un de ces vitraux a été détruit.

Les autres vitraux moins précieux, sont de Pinaigrier, ci-dessus cité; ils n'ont rien de piquant, et sont encore sur place, ainsi que ceux de Jean Cousin. Pinaigrier a peint dans la cathédrale de

Chartres plusieurs vitraux, signés de 1527 et de 1530.

Lesueur, employé à la décoration d'une des chapelles du temple, dit Saint-Gervais, dont on remarque un tableau, représentant le Christ porté au tombeau, (tableau que j'ai fait restaurer) qui maintenant est au Muséum, a fait peindre sur ses dessins en 1651, par Perrin, trois panneaux, représentant le martyre de Saint-Gervais, celui de Saint-Protais, et une fuite en Egypte. Ils ont été exécutés en grisaille. Ces trois morceaux ornés d'arabesques du même auteur, ont été réunis par mes soins dans ce Musée.

Vitraux de Saint-Paul.

Les vitraux du temple de Saint-Paul remontent vers 1430. On en voit un assez curieux d'un appelé Herron, représentant Adam et Eve; son exécution est un peu gothique.

Ceux des Charniers, maintenant réunis au Musée, ont été peints d'abord par Robert Pinaigrier, et ses fils Jean, Nicolas et Louis; par Desaugives ou Percher, Perrier et d'autres, auxquels Vignon, le pere, avait fourni les dessins, tels que ceux que l'on voyait à l'Ave-Maria, et dans d'autres temples.

Vitraux de Saint-Etienne-du-Mont.

Les vitraux de Saint-Etienne-du-Mont, peints par Robert Pinaigrier, offrent une des plus riches collections qui soit sortie de son pinceau. Ils ont été sauvés de la barbarie.

Vitraux des Feuillans.

Les tableaux qui étaient placés au centre des vitraux du cloître des Feuillans, rue Honoré, représentent des sujets de la vie de Jean de la Barriere ; les plus beaux, au nombre de douze, ont été faits par Benoît Michu, en 1706, sur les dessins de Mathieu Elye, peintre flamand. Les autres sont médiocres, tant pour l'exécution que pour l'invention. Les cadres datent de 1711, et ne sont pas d'une main aussi habile. Tous sont au Musée ; ils n'ont éprouvé que de légeres mutilations, à l'exception des bordures qui ont été brisées. Le portrait d'Henri IV, qui y était représenté en pied en habit de cour, a été dérobé.

Vitraux de la chapelle de Versailles.

Les vitraux de la chapelle de Versailles sont à-peu-près du même tems, et présentent la même exécution.

Vitraux du parc de Versailles.

En 1740, sous Gabriel, architecte, Desosier, peintre sur verre, exécuta dans le parc de Versailles, sur les vitres du bosquet, dit du Dauphin, plusieurs sujets et emblèmes analogues à ce bosquet.

Vitraux de Notre-Dame.

En 1726, la rose du temple de Notre-Dame,

du côté de l'archevêché, fut construite à neuf, ainsi que ses vitraux. En 1781, on en fit autant à la rose au-dessus de l'orgue. Les deux plus belles que l'on puisse voir pour la variété des couleurs, sont celles de l'abbaye de Saint-Denis. Elles sont émaillées des plus vives couleurs.

En 1755, les deux freres, Pierre et Jean Levieil, peintres en verre, et vitriers de Paris, ont refait dans Notre-Dame les vitraux ornés de peintures, qui sont du côté du midi. Un de ces artistes a publié un ouvrage sur l'art de la peinture sur verre.

De la pratique de la peinture sur verre.

Si l'on voulait à présent exécuter des vitraux comme on en faisait autrefois, on y parviendrait très-aisément; car les substances dont on se sert pour peindre l'émail, sont absolument les mêmes, à l'exception cependant que les teintes doivent être plus fortes; que toujours dans les endroits ombrés on est obligé de peindre le verre de deux côtés, tels que pour les barbes, les cheveux, et les draperies foncées, ainsi qu'on sera à même de le vérifier sur les vitraux que j'ai mis en évidence dans le Musée que je dirige.

Voici la maniere d'exécuter de grands ouvrages de peinture sur verre.

On commence par tracer le dessin général sur des cartons assemblés de la même grandeur que doit être le tableau. Ensuite on partage les cartons en autant de parties qu'il doit y avoir de pieces de verre, et on leur donne précisément la même

forme. On met sur chaque piece de carton un numéro que l'on répete sur le verre. On applique la piece de verre blanc, si c'est pour des carnations, ou coloriée, si c'est pour des vêtemens, sur la partie du dessin que l'on veut représenter, puis on trace avec le pinceau les contours et les ombres qu'on apperçoit à travers le verre. Le tout étant terminé, on le passe au four, pour que le feu, en les faisant rougir, parfonde les couleurs et les rende inaltérables à toute espece d'agent.

Les matieres qui entrent ordinairement pour colorier les grands carreaux de verre, et qu'on jette dans leurs creusets avant de les en retirer, sont toutes tirées du regne métallique.

Le cobalt sert pour le bleu.

Les différentes nuances de rouge, de brun, de brun-marron, se font avec des chaux de fer portées à différens dégrés.

Le brun-rouge se fait aussi avec de la chaux de cuivre, obtenue lorsque les chaudronniers, pour des travaux quelconques plongent des barres de cuivre rouge dans l'eau.

Le vert s'obtient aussi du cuivre dissous par des acides végétaux, ou dissous par d'autres acides, mais précipités par de l'alkali fixe.

Les verres de couleur pourpre se font avec de la chaux d'or. Un grain d'or colore vivement quatre cents parties de verre.

Les chaux d'argent sont aussi teignantes, et donnent le jaune, qui se fait aussi avec de la chaux de plomb unie à de l'antimoine.

Le violet s'obtient d'une substance minérale appellée manganèse.

Les verres ainsi préparés, reçoivent de l'artiste le dessin des cartons, les ombres, les demi-teintes, puis on repasse le tout au feu (1).

---

(1) Le citoyen Ledru, fils, chimiste distingué, a obtenu d'après cette pratique, des résultats très-satisfesans.

FIN.

Laocoon priami et hecubæ filius apollinis pontifex, troyanos à recipiendo ligneo equo vanè disuaserat fingitur ideirco monstruosum agmen ipsum suffocasse simul et utrumque filiorum iuuenem (plinius secundus hist. lib. 35) Laocoon qui est in titi imperatoris domo opus omnibus et picturæ et statuariæ artis præferendum, fecere summi artifices agesander, polydorus et athenodorus Rhodii.

De l'Imprimerie du citoyen AGASSE, rue des Poitevins, n°. 13.

SPECIAL 8Lo-B 61776
GETTY CENTER LIBRARY

…ienne & mo-
…ſt un de ceux
…emment que
…e ; il en a
…aité *de augm.*
Un long in-
…t de Bacon,
…ui n'eſt elle-
… qu'en effet
…u-deſſus des
…e toutes les
…a eu le cou-
…
depuis près de neuf années, qu'il a traité avec nous; & ſi le premier volume de ſon Ouvrage n'a point paru plutôt, c'eſt qu'il y a, dans ce volume, des articles, comme le mot *Académicien*, qui, ſeul, a exigé plus d'une année de recherches, de lectures & de méditations. L'impreſſion de l'Ouvrage ſe continue ſans

de Diderot, ſon ami, a conſervé religieuſement cette partie de ſon travail ; & tout ce qui lui a paru néceſſaire pour le completter eſt renfermé entre deux crochets.

A l'égard des articles de la Philoſophie, contenus dans la première Encyclopédie, dont M. Diderot n'eſt pas l'Auteur, le nouvel Editeur en a uſé comme de ſon propre bien. Il les a refaits en tout ou en partie, ſelon qu'ils lui ont paru exiger des changemens plus ou moins conſidérables. Il en a ſuppléé un grand nombre, ſur-tout de la Philoſophie moderne, completté la nomenclature autant qu'il a été poſſible; on jugera de l'eſprit qui l'a guidé dans ce travail long, pénible, faſtidieux, qui exigeoit la plus froide patience, réunie au talent, à l'Art d'écrire, à une lecture immenſe, aux recherches les plus ſavantes, à une critique éclairée, à une méditation approfondie, par la lecture du diſcours Préliminaire qui ſe trouve à la tête de ce volume, & par pluſieurs articles capitaux qu'il renferme.